Montréal jeudi 20 mars 2008 Le plus grand quotidien français d'Amérique • 124e année N° 149 76 pages, 5 cahiers **70 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **84 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE NE PARAÎT PAS DEMAIN

cyberpresse.ca
LA PRESSE

Suivez toute l'actualité sur **cyberpresse.ca**

COUCOU!
LE PREPPY EST DE RETOUR

ACTUEL MODE
PAGES **2** ET **3**



PHOTO CLARO CORTES IV, REUTERS
PHOTOMONTAGE LA PRESSE



› JEUX OLYMPIQUES ET RÉPRESSION AU TIBET

FAUT-IL PUNIR PÉKIN?

«LAISSEZ LES ATHLÈTES TRANQUILLES», RÉPONDENT DES OLYMPIENS DU QUÉBEC
PAGES **A2** À **A5**

TÉLÉVISION
MusiquePlus ajuste son appareil

ARTS ET SPECTACLES
PAGE **1**



RAPPORT D'UN CORONER SUR DES ACCIDENTS MORTELS SURVENUS LA NUIT

Un couvre-feu sauverait 60 jeunes vies chaque année

ANDRÉ NOËL

Jusqu'à 60 vies pourraient être sauvées chaque année au Québec si un couvre-feu interdisait aux jeunes de moins de 19 ans de prendre le volant la nuit, affirme un coroner qui a enquêté sur la mort de cinq jeunes gens chaque fois provoquée par une dangereuse conduite nocturne.

Une mesure semblable est en vigueur dans la plupart des États américains et dans quelques provinces canadiennes. Le gouvernement québécois refusant de l'imposer, le coroner Jacques Ramsay recommande aux compagnies d'assurances d'offrir un rabais aux jeunes qui s'engageraient à ne pas conduire entre 22 h et 5 h.

En 2006, près de la moitié des accidents mortels causés par des hommes de 16 à 19 ans sont survenus la nuit. Cette année-là, une soixantaine de jeunes ont perdu la vie à la suite d'un accident nocturne. C'est la nuit que les jeunes gens sont le plus susceptibles de boire, de se droguer et de conduire très vite. L'efficacité d'un couvre-feu ne fait aucun doute, affirme le coroner.

«Parmi les États américains où existe un couvre-feu pour les jeunes conducteurs, ce sont ceux où il débute le plus tôt qui ont les résultats les plus impressionnants en terme de diminution des accidents», note-t-il dans un de ses rapports d'investigation.

›Voir **ROUTES** en page **A20**

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU QUÉBEC À NEW YORK
REMERCIÉ... AVEC 39 000 DOLLARS D'INDEMNITÉ
PAGE **A18**

TRAFIQUANTS DE CIGARETTES
PAYANT COUP DE FILET
La police espère saisir de 12 à 15 millions en biens divers
PAGE **A12**

L'intendant de Montréal

Montréal, ingouvernable et « indéneigeable ».



LA CHRONIQUE DE **MICHÈLE OUIMET**
PAGE **A11**

Chronique d'une catastrophe annoncée

Voir la vie en rose, même quand ça va mal.



LA CHRONIQUE DE **VINCENT MARISSAL**
PAGE **A7**



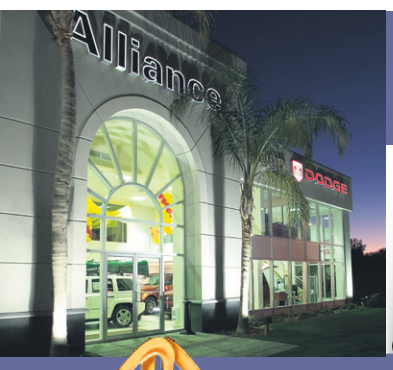
PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

CONSOMMATION
LES QUÉBÉCOIS SONT INQUIETS
L'indice de confiance pique du nez
LA PRESSE AFFAIRES PAGE **1**

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
La flamme olympique passera par le Tibet. Mettez les moines à l'abri.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

L-V 6 21924 98765 1

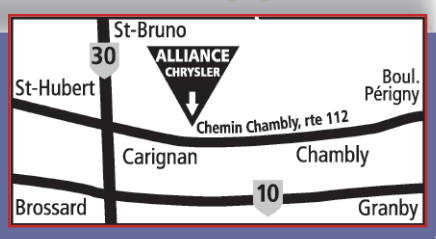


LE CARÊME EST TERMINÉ!
OUVERT, POUR VOUS, LES VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI DE PÂQUES
PROFITEZ DES RABAIS JUSQU'À 11 000 $!
Ne signez rien avant d'avoir passé chez Alliance
Gâteries pour les enfants



à partir de 17 499$ STOCK NO 8082
22 en inventaire

ALLIANCE CHRYSLER Jeep DODGE
www.alliancechrysler.com
1875, CHEMIN CHAMBLY (rte 112), CARIGNAN
450.447.1234
OUVERT LE SAMEDI de 9 h à 17 h
À 10 MINUTES DE MONTRÉAL SUR LA RIVE-SUD



3550018

FAUT-IL PUNIR PÉKIN?

L'octroi des Jeux olympiques 2008 à la Chine aurait pu inciter ce pays à mieux respecter les droits de l'homme. Du moins, c'est ce que plusieurs espéraient au moment où le Comité olympique avait pris cette décision controversée. Mais à cinq mois des Jeux, la Chine a plutôt tendance à serrer la vis aux dissidents, comme on a pu le voir la semaine dernière au Tibet. Et de nombreuses voix réclament des mesures de représailles, allant jusqu'au boycottage des Jeux. Un scénario qui est loin de faire l'unanimité, y compris chez les Tibétains.

Attention aux dommages



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
CHRONIQUE

Le Comité international olympique récolte aujourd'hui ce qu'il a semé le jour fatidique de juillet 2001 où, appelé à choisir la ville hôtesse des Jeux olympiques de 2008, il a préféré Pékin à Toronto.

Dès cette époque, on pouvait facilement prévoir la multiplication actuelle des appels au boycottage des Jeux et à d'autres formes de protestation envers le régime chinois.

À l'échelle planétaire, aucun événement sportif, à part peut-être la Coupe du monde de soccer, ne suscite autant d'engouement que la grand-messe olympique. Les Jeux sont donc devenus le portemanteau idéal pour accrocher sa cause.

Et ce ne sont pas les causes qui manquent lorsqu'il est question de la Chine. Répression envers les militants des droits de l'homme, emprisonnement de journalistes et d'avocats, recours presque routinier à la peine de mort et à la « rééducation par le travail », censure de l'internet et des médias, les détracteurs du gouvernement chinois ont l'embarras du choix.

À cette longue liste, qui comprend aussi le rôle de la Chine dans la crise au Darfour, il faut maintenant ajouter les troubles qui déchirent le Tibet. Des troubles qui font resurgir un vieux croquemitaine qui ne s'était pas montré le bout du nez depuis les beaux jours de la guerre froide: la menace de boycottage.

Disons-le tout de suite: le boycottage des Jeux de Pékin serait un gigantesque coup d'épée dans l'eau, comme l'a été celui des Jeux de 1980, par exemple. Ne rêvons pas: ce n'est pas parce que le Canada, les États-Unis et une soixantaine d'autres pays ont boudé Moscou que l'Union soviétique s'est retirée d'Afghanistan... neuf ans plus tard!

Mais la totale inefficacité des boycottages olympiques n'est pas le pire des défauts de cette arme qu'on croyait consignée aux poubelles de l'histoire. Plus déplorables sont les dommages collatéraux qu'ils causent à des victimes innocentes: les sportifs.

« On souhaite tous que le gouvernement chinois trouve une solution pacifique à la situation actuelle, mais le boycottage n'est vraiment pas une solution efficace. Ça ne fait que pénaliser les athlètes », dit l'ex-olympienne Sylvie Bernier, chef de la mission canadienne aux Jeux de Pékin.

Médaillée d'or en plongeon aux JO de Los Angeles, en 1984, Bernier cognait à la porte de l'équipe olympique à l'époque des Jeux de Moscou, quatre ans plus tôt. « Plusieurs amies que je côtoyais ont été victimes du boycottage de 1980, dit-elle. J'ai vécu leur peine et leur désarroi. Les gouvernements et les organisations de défense des droits de l'homme sont beaucoup mieux placés que nous pour faire avancer les choses. »

Des propos auxquels fait écho Alexandre Despatie, qui vise l'or au tremplin de 3 mètres, l'été prochain, après avoir gagné la médaille d'argent aux Jeux d'Athènes. « On est tous concernés par ce qui se passe en ce moment et c'est une situation triste et complexe, dit-il. Mais pour les athlètes, les Jeux olympiques sont une célébration sportive à laquelle on se prépare depuis des années. On n'a aucun pouvoir de décision sur l'endroit où ont lieu les Jeux. »

En connaissance de cause

Tout le contraire du Comité international olympique, qui n'a pas hésité à choisir Pékin malgré le lourd dossier chinois en matière de droits de l'homme. « Le CIO savait pertinemment dans quoi il s'embarquait en attribuant les Jeux à Pékin », souligne Clara Hughes, gagnante de cinq médailles olympiques en cyclisme et en patinage de vitesse.



PHOTO REINHARD KRAUSE, REUTERS



PHOTO ANDY WONG, AP

Le Comité international olympique n'a pas hésité, en juillet 2001, à choisir Pékin plutôt que Toronto pour l'organisation des Jeux de 2008 et ce, malgré le lourd dossier chinois en matière de droits de l'homme. Sur nos photos, les gardiens de sécurité sont partout, tant sur les chantiers où travaillent les ouvriers (à gauche), qu'au village olympique (à droite).

Ce qu'en pensent nos athlètes...

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Yannick Lupien

› Natation
› Participant aux Jeux de Sydney (2000) et d'Athènes (2004)
› Il tente de se qualifier pour les Jeux de Pékin

Sur le boycottage des Jeux de Pékin:

« Ce serait dommage que les athlètes paient. Si le CIO avait mis ses culottes, on n'en serait peut-être pas là. Il y a eu le retrait de Steven Spielberg des cérémonies d'ouverture et les manifestations au Tibet, mais ça ne fait que commencer. Quand le CIO a donné les Jeux à la Chine, on a pu comprendre entre les lignes qu'il voulait améliorer les droits de l'homme. C'est devenu une patate chaude, peut-être même trop chaude pour que le CIO s'en occupe. »

Sur les droits de l'homme en Chine:

« La Chine part de loin. Vous voulez changer les mentalités là-bas en 150 jours? Bonne chance. C'est un méchant gros contrat. »

« Sur le site internet liveleak.com, on voit une vidéo de Tibétains marcher, se faire abattre et tomber dans la neige (...) On parle de vies, ici. »

Sur un geste de protestation autre que le boycottage, comme de porter un dossard noir en appui aux Tibétains:

« Certains grands pays pourraient avoir comme idée de boycotter les cérémonies de fermeture. Ça ferait tout un vide dans le stade. Un drapeau, un porte-drapeau et c'est tout. »

Chanelle Charron-Watson

› Natation
› Elle tente de se qualifier pour les Jeux de Pékin

Sur le boycottage des Jeux de Pékin:

« La politique et le sport sont deux mondes différents. Comme athlète, je ne veux pas rater les Jeux olympiques. J'ai tellement travaillé fort pour atteindre cet objectif. À ce moment-là, tu te fous un peu de la politique. »

Sur un geste de protestation autre que le boycottage, comme de porter un dossard noir en appui aux Tibétains:

« Ça pourrait être une idée intéressante, mais les athlètes veulent être dans leur bulle avant leur épreuve. Il nous faut le moins de distractions possible. Nous ne pouvons pas perdre de l'énergie avec ça. C'est peut-être un peu égoïste, mais l'égoïsme fait partie du sport. »

Kathy Tremblay

› Triathlon
› Elle tente de se qualifier pour les Jeux de Pékin

Sur la décision du CIO d'octroyer les Jeux à la Chine:

« Quand le CIO a donné les Jeux à la Chine, c'était pour une question d'argent. Il n'a pas donné les Jeux à la Chine en raison des droits de l'homme. »

Sur un geste de protestation autre que le boycottage, comme de porter un dossard noir en appui aux Tibétains:

« Je ne veux pas faire de politique là-bas. En Chine, je vais me battre pour une seule chose: ma médaille d'or. »

Marie-Pierre Gagné

› Nage synchronisée
› Participante aux Jeux d'Athènes (2004)
› Elle tente de se qualifier pour les Jeux de Pékin

Sur le boycottage des Jeux de Pékin:

« Je ne pourrais pas m'empêcher d'être déçue. Ça fait quatre ans que je m'entraîne afin de participer aux Jeux. »

Sur un geste de protestation autre que le boycottage, comme de porter un dossard noir en appui aux Tibétains:

« J'en parlerais plutôt que de faire un coup d'éclat. Tu ne peux pas commencer à changer le monde une semaine avant les Jeux. »

Pierre Harvey

› Cyclisme et ski de fond
› Participant aux Jeux de Montréal (1976), Sarajevo (1984), Los Angeles (1984) et Calgary (1988)
› Il devait participer aux Jeux de Moscou en 1980, mais le Canada a boycotté les Jeux en raison de la présence de l'Union soviétique en Afghanistan.
› Aujourd'hui ingénieur à Québec

Sur le boycottage des Jeux de Pékin:

« Ce serait une décision injuste. On prendrait les athlètes en otages. Au lieu de faire payer les athlètes, pourquoi n'arrête-t-on pas d'acheter des produits de Chine? »

Sur le boycottage des Jeux de Moscou en 1980:

« J'ai payé en 1980. Le boycottage m'a complètement découragé. J'ai décidé de lâcher le cyclisme pour me concentrer sur le ski de fond. Environ 30 % des athlètes canadiens ont aussi décidé d'arrêter. Qu'est-ce que le boycottage a changé en Afghanistan? Pas grand-chose. Tu fais payer des pauvres athlètes qui s'entraînent pendant 10 ans pour un problème qui se règle sur la scène internationale. Les politiciens avaient utilisé les athlètes afin de bien paraître. »

Sur la décision du CIO d'octroyer les Jeux à la Chine:

« Il est trop tard pour changer la décision. Le CIO savait ce qu'il faisait. Il y a toujours eu des problèmes aux Jeux olympiques. C'est l'événement le plus visible de la planète, la cible numéro un. Si ce n'est pas ça (la question du Tibet), ça va être autre chose. »

Élizabeth MacKay

› Plongeon
› Elle était un espoir de médaille aux Jeux de Moscou en 1980, mais le Canada a boycotté les Jeux en raison de la présence de l'Union soviétique en Afghanistan.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	ACTUEL 10	Horaires télévision	ARTS 2 et 4
Astrologie du jour	AFFAIRES 14	Loteries	A 8
Bourses	AFFAIRES 11 et 12	Monde	A 24 et 25
Décès	ACTUEL 8	Petites annonces	ACTUEL 7 ET AFFAIRES 4
Forum	A 22 et 23	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Plutôt nuageux avec averses de pluie ou de neige, maximum **2**, minimum **-10**. ACTUEL **9**

collatéraux

« Mais essayer de faire porter la responsabilité de ce choix aux athlètes est ridicule. »

Plus encore, un boycottage pourrait bien avoir l'effet inverse de celui espéré. « Ça ferait beaucoup de bien au Parti communiste chinois, qui pourrait ressortir l'argument nationaliste pendant 10 ans de plus », note l'historien David Ownby, directeur du Centre d'études de l'Asie de l'Est de l'Université de Montréal.

Plus réaliste, mais d'une portée plus symbolique, est l'idée que les chefs d'État boycottent les cérémonies d'ouverture des Jeux, avancée entre autres par l'organisation Reporters sans frontières. On passe un message, on embarrasse un hôte reconnu pour ne pas aimer perdre la face, mais on évite de pénaliser les athlètes.

Mais ce scénario risque peu de se concrétiser. La plupart des pays n'oseront probablement pas défier ouvertement le mastodonte économique qu'est aujourd'hui la Chine. « La Chine n'a pas d'humour sur ces questions-là. Elle n'oubliera pas quels pays auront boycotté et il y aura un prix à payer », souligne M. Ownby, qui lance cette semaine un ouvrage sur une des bêtes noires du régime chinois, le mouvement Falun Gong.

Au final, les protestations qui auront le plus d'impact risquent d'être le fait des médaillés qui oseront profiter de leur tribune pour s'élever publiquement contre les politiques chinoises qu'ils jugent inacceptables. S'il s'en trouve, évidemment, pour défier la Charte olympique, qui interdit la propagande politique sur le site des Jeux...

À LIRE EN PAGE A 24
L'IMPASSE TIBÉTAINE



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

La plupart des pays n'oseront probablement pas défier ouvertement le mastodonte économique qu'est aujourd'hui la Chine. « La Chine n'a pas d'humour sur ces questions-là. Elle n'oubliera pas quels pays auront boycotté et il y aura un prix à payer », souligne l'historien David Ownby.

DES BOYCOTTAGES EN SÉRIE

1896

Lors des premiers Jeux olympiques modernes, en Grèce, la Turquie refuse de participer pour souligner ses différends avec son voisin.

1948

L'Union soviétique boycotte les Jeux, qu'elle qualifie d'événement du monde capitaliste.

1956

La Chine se retire des Jeux pour protester contre la présence du drapeau taiwanais. D'autres pays en font autant en raison de la crise du canal de Suez et de l'intervention soviétique en Hongrie.

1976

Plusieurs pays africains se retirent des Jeux de Montréal pour dénoncer la Nouvelle-Zélande qui avait accepté, quelques mois plus tôt, d'affronter une équipe sud-africaine dans un match de rugby.

1980

Une soixantaine de pays refusent de participer aux Jeux de Moscou pour dénoncer l'invasion de l'Afghanistan.

1984

Une quinzaine de pays communistes boycottent les Jeux de Los Angeles... en représailles pour le boycottage de 1980.

Annie Pelletier

- **Plongeon**
- **Médaillée de bronze aux Jeux d'Atlanta (1996)**
- **Aujourd'hui directrice des communications de la Fondation d'athlète d'excellence du Québec**

Sur le boycottage des Jeux de Pékin :

« Je suis contre un boycottage. Laissez les athlètes tranquilles. S'il fallait boycotter chaque événement où les droits de l'homme sont bafoués... Si on boycotte la Chine, doit-on aussi boycotter les États-Unis à cause de ce qui s'est passé à Guantánamo ? »

Sur un geste de protestation autre que le boycottage, comme de porter un dossard noir en appui aux Tibétains :

« Le dossier des droits de l'homme n'est pas la responsabilité de l'athlète. C'est la responsabilité des dirigeants des pays. Porter un dossard, ça ne change jamais rien. Durant les Jeux, les athlètes doivent se concentrer sur leur performance. »

Sur le boycottage des Jeux de Moscou en 1980 :

« Je me rappelle avoir croisé des athlètes qui n'avaient pas participé aux Jeux en 1980. Ça m'avait frappée de voir à quel point ils avaient été affectés par cette décision. Les Jeux olympiques, ce n'est pas comme la Coupe Stanley qui a lieu chaque année au mois de mai. Dans certaines disciplines comme la gymnastique, un athlète n'a qu'une seule chance de participer aux Jeux. »

(Propos recueillis par Vincent Brousseau-Pouliot et Jean-François Bégin)

SUR CYBERPRESSE.CA

JEUX DE PÉKIN
Le Canada devrait-il faire un geste durant les Jeux de Pékin pour protester contre les récentes violences au Tibet ? Répondez sur **cyberpresse.ca/pekin**.

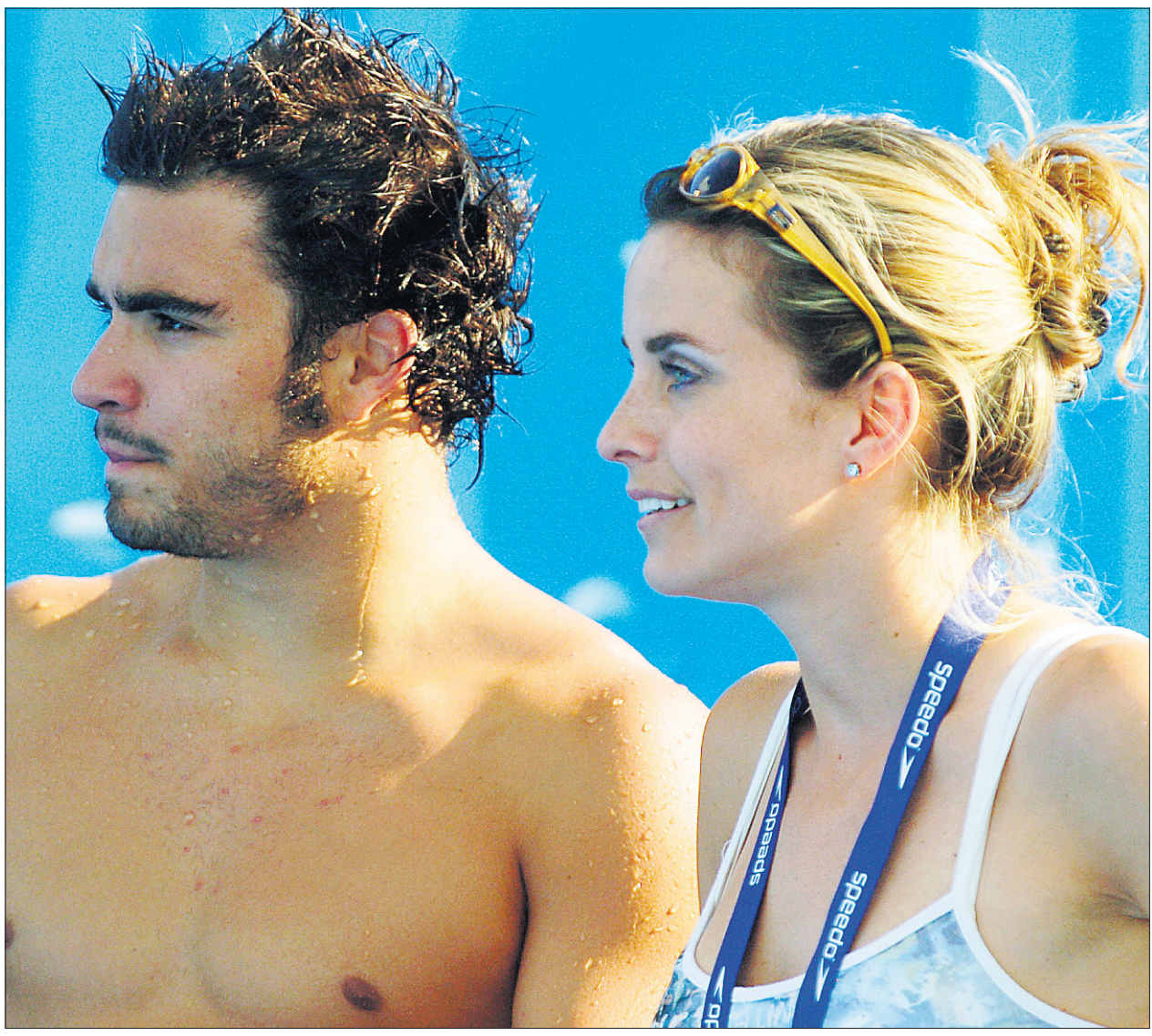


PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

« Le dossier des droits de l'homme n'est pas la responsabilité de l'athlète », affirme Annie Pelletier. L'idée de boycotter les Jeux de Pékin fait l'unanimité sur un point : ce sont les athlètes qui seraient les grands perdants d'une telle mesure punitive envers la Chine. Sur notre photo, Alexandre Despaties et Annie Pelletier lors des Championnats FINA 2005, à Montréal.

FAUT-IL PUNIR PÉKIN ?

DES INTELLECTUELS FRANÇAIS

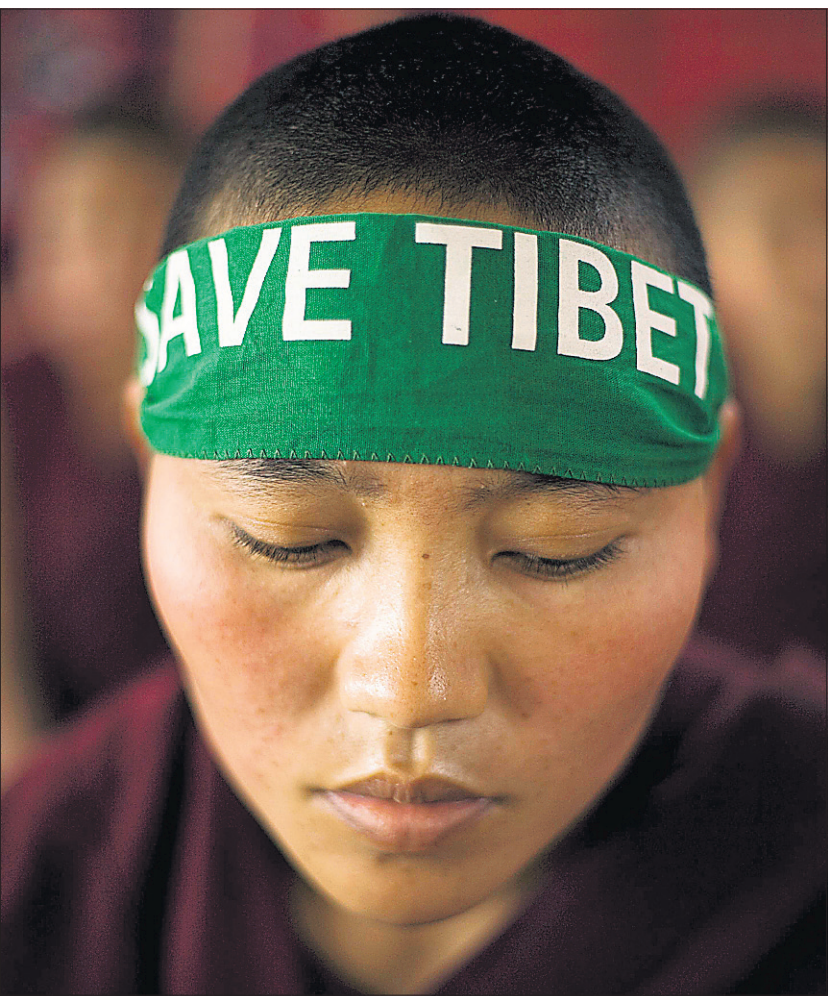


PHOTO EUAN DENHOLM, REUTERS

Au Népal, des exilés tibétains ont manifesté contre la tenue des Jeux à Pékin en faisant une grève de la faim.



PHOTO JACQUES BRINON, ASSOCIATED PRESS

Des intellectuels français ont appelé au boycottage des Jeux olympiques de Pékin. Sur notre photo, un manifestant est arrêté devant l'ambassade de Chine à Paris, dimanche dernier.

Du **nouveau pour Pâques** chez | **PENTAX**

K200D



PENTAX 2 YEARS/ANS CANADIAN WARRANTY • GARANTIE CANADIENNE

- Capteur CCD 10 mégapixels
- Système de nettoyage du capteur par vibration
- Réduction des vibrations

EN PRIME 72$ en cartes rabais (1)

779,99$ | **Boîtier seulement** PE 19541

869,99$ | **Incluant un objectif 18-55 mm** PE K200-1855

999,99$ | **Incluant un objectif 18-55 mm et un objectif 50-200mm** PE K200DUO

K20D



PENTAX 2 YEARS/ANS CANADIAN WARRANTY • GARANTIE CANADIENNE

- Capteur CMOS 14,6 mégapixels
- Système anti-poussière
- Écran LCD de 2,7", Live View

EN PRIME 72$ en cartes rabais (1)

1 339,99$ | **Boîtier seulement** PE 19381

1 649,99$ | **Incluant un objectif 16-45 mm** PE K20-1645

Ateliers disponible: horaire complet des cours sur ***lozeau.com***

ÉCONOMISEZ 100$



Objectif DA 16-50 mm f/2,8 ED AL (IF) SDM
- 12 groupes, 15 éléments
- Focus minimal 0.30m
- Lentille tropicalisée

899,99$ PE 21650
rég.: 969,99$



Objectif DA 50-135 mm f/2,8 ED (IF) SDM SMC
- 18 éléments en 14 groupes
- Focus minimal 1.0m
- Lentille tropicalisée

969,99$ PE 21660
rég.: 1 069,99$



Objectif 200 mm f/2,8 SDM
- 9 éléments en 8 groupes
- Focus minimal 1.2m
- Lentille tropicalisée

1 099,99$ PE 21700
rég.: 1 199,99$



Objectif 50-200 mm f/4-5,6
- Téléphoto compact

199,99$ PE 21567



Objectif 75-300 mm f/4,5-5,8
- Téléphoto puissant

229,99$ PE 27717



Objectif 55-300 mm f/4-5,6
- Téléphoto puissant

389,99$ PE 21720



Objectif 18-250 mm f/3,5-6,3
- Zoom polyvalent

549,99$ PE 21697



Ensemble d'accessoires pour K20D
Incluant une poignée, une batterie et une télécommande
239,99$ PE ACCK20



Poignée K200D
99,99$ PE 39687



Flash AF360FGZ
- Mode synchro flash haute vitesse
- Possibilité de flash indirect à la verticale
- Nombre guide de 36m à 100 ISO

279,99$ PE 30333

Flash AF540FGZ
- Un grand nombre guide: 54m à 100 ISO
- Possibilité de flash indirect à la verticale
- Tête zoom automatique

454,99$ PE 30425



L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE

6229, St-Hubert
Montréal (Québec)
www.lozeau.com
514 274-6577
1 800 363-3535

Évitez de vous déplacer, imprimez vos photos de la maison
e-mage lozeau.com

(1) Comprend: 20$ de rabais sur un plan de protection, 20$ de rabais sur une location de 40$ et plus, 20$ de rabais sur un atelier et un 2 pour 1 pour photo passeport (valeur approximative de 72$)

Nous serons fermé dimanche le 23 mars 2008.
Photos peuvent différer. Valide jusqu'au 6 avril 2008

3547831A

Pression sur les commanditaires

MARC THIBODEAU

Les commanditaires des Jeux de Pékin n'échappent pas, eux non plus, aux pressions. Selon le *Wall Street Journal*, la répression de la révolte tibétaine rend nerveuses des sociétés comme Coca-Cola, McDonald's et Visa, qui ont payé des dizaines de millions pour lier leur nom à la manifestation sportive.

Le quotidien rapporte que plusieurs hauts dirigeants doivent se rencontrer prochainement pour discuter de la façon de «protéger leur investissement» sans avoir l'air de critiquer Pékin.

«La dernière chose que les commanditaires veulent, c'est un incident comme des tanks à Tiananmen», relève un conseiller en marketing des compagnies en faisant référence à la répression sanglante du soulèvement populaire chinois de juin 1989.

Plusieurs organisations non gouvernementales avaient les commanditaires dans la ligne de mire avant même l'éclatement de la violence au Tibet.

Le collectif Dream for Darfur, établi à New York, s'apprête à lancer une campagne pour convaincre la population de boycotter les publicités des commanditaires jugés trop complaisants envers Pékin. Ils seront invités durant ces intermèdes à regarder des scènes tournées avec l'actrice Mia Farrow dans des camps de réfugiés.

Des manifestations sont également prévues devant les sièges sociaux des entreprises accusées de «complicité» avec la Chine.

En France, la Fédération internationale des droits de l'homme a écrit l'automne dernier à une vingtaine de sociétés associées aux Jeux pour leur demander d'expliquer comment elles comptaient pousser la Chine à revoir ses façons de faire. Trois seulement ont répondu.

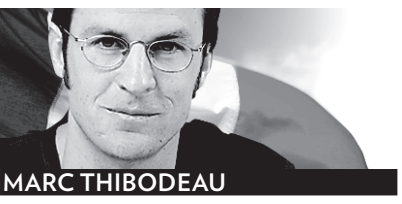
Coca-Cola a expliqué qu'elle n'avait «pas de rôle dans les politiques internes de pays souverains comme la Chine».

EN BREF

Manif à Ottawa

Des centaines de défenseurs du Tibet vont demander au Canada de boycotter les Jeux olympiques de l'été prochain à Pékin, aujourd'hui, alors qu'ils manifesteront sur la colline du parlement. Aucun pays n'a encore menacé d'adopter une telle mesure, et le gouvernement canadien est demeuré largement silencieux à ce sujet, s'étant contenté de lancer la balle en direction du Comité olympique canadien (COC). Non seulement un boycottage ne semble pas à l'ordre du jour, mais le COC laisse également entendre que la question n'a été soulevée par aucun de ses quelque 90 membres, qui devraient se prononcer à ce sujet lors d'un vote si nécessaire.
La Presse Canadienne

APPELLENT AU BOYCOTTAGE



MARC THIBODEAU

PARIS — La répression de la révolte tibétaine fait des vagues en France, où plusieurs intellectuels appellent le pays à boycotter, en tout ou en partie, les Jeux olympiques de Pékin.

Le philosophe Bernard-Henri Lévy, qui avait lancé un appel similaire en 2007 pour protester contre le rôle indirect de la Chine dans les exactions au Darfour, mène la charge.

Selon lui, il est désormais intenable pour les démocrates de cautionner la tenue de l'événement sportif à Pékin. « Les Jeux olympiques n'avaient déjà pas beaucoup de sens dans cette Chine qui bafoue tous les jours les droits de l'homme... À l'ombre de la répression des moines tibétains, ils deviennent une obscénité absolument insupportable », dénonce-t-il.

L'ex-ministre socialiste Jack Lang est aussi favorable à un boycottage. « Il faut... que nous soyons en mesure d'interpeller sans cesse le gouvernement chinois », souligne-t-il en évoquant les exécutions « par milliers », la censure et les liens entre la Chine et la junte birmane.

Vive le Tibet libre

Au lieu d'un boycottage, le respecté juriste Robert Badinter suggère que les athlètes français arborent des badges dénonçant ces exactions. « Imaginez que tous ceux qui iront aux Jeux olympiques portent dans le stade immense de Pékin des badges avec marqué *Vive le Tibet libre*... Cela aurait un impact considérable », dit-il.

L'organisme Reporters sans frontières demande plutôt aux chefs d'État de boycotter la cérémonie d'ouverture. « Ce serait scandaleux de ne pas manifester notre désaccord avec la politique gouvernementale chinoise », souligne son secrétaire général, Robert Ménard. C'est aussi la position adoptée par des organisations internationales comme Human Rights Watch qui appelle tous les dirigeants de la planète à se tenir loin des Jeux.

Un collectif français fait circuler depuis un an une pétition réclamant un boycottage qui a été signée par plusieurs personnalités connues. Le choix de Pékin pour accueillir les Jeux olympiques érige le « Parti-État chinois » au rang de « modèle politique, social, économique et sportif » même si ses dirigeants « continuent de bafouer les droits démocratiques élémentaires », fustigent les signataires.



PHOTO JACQUES BRINON, ASSOCIATED PRESS

Des Français ont pris part à une manifestation, dimanche à Paris, pour dénoncer la violence au Tibet. Un collectif fait circuler depuis un an une pétition réclamant le boycottage des Jeux olympiques de Pékin.

Le site internet de l'organisation (cobop.free.fr) montre une bande dessinée où l'on voit des soldats chinois fusiller un homme, laissant sur le mur derrière lui une empreinte de sang qui reprend la forme du symbole stylisé des Jeux olympiques.

Mais le gouvernement rejette toutes les formes de protestation. La secrétaire d'État aux droits de l'homme, Rama Yade, affirme qu'un boycottage ne servirait à rien d'autre qu'à « se donner bonne conscience ».

Le secrétaire d'État aux Sports, Bernard Laporte, juge qu'il est « utopique » de croire qu'un boycottage favoriserait une amélioration des droits de l'homme en Chine. Et il écarte l'idée de laisser les athlètes porter des badges dénonciateurs.

« Les Jeux de Moscou avaient été boycottés, cela n'a pas fait tomber le mur de Berlin», a-t-il noté.

Sa position reflète l'opposition du président français Nicolas Sarkozy, qui avait tourné en ridicule l'idée d'un boycottage contre la Chine lors de la campagne présidentielle de 2007. « Des choses stupides, dans ma vie, j'en ai entendu. Mais alors comme ça, champion olympique ! » avait-il ironisé devant un parterre de sportifs.

Les autres pays européens ne semblent pas plus réceptifs à l'idée d'un boycottage. Le commissaire européen aux Sports, Jan Figel, a indiqué à l'issue d'une rencontre avec les ministres responsables que personne n'avait évoqué le sujet.

Le président du Comité international olympique, Jacques Rogge, soupire d'aise : « Nous avons été très touchés par la position de l'Union européenne et des gouvernements des grandes puissances qui disent unanimement que le boycottage n'est pas une solution », s'est-il réjoui cette semaine.

Les Tibétains divisés

GABRIEL BÉLAND
COLLABORATION SPÉCIALE

KATMANDOU — À l'ombre d'une large tente, en banlieue de Katmandou, 11 exilés tibétains sont allongés sur un tapis. Leur teint est pâle, leurs mines déconfites, et ils n'ont jamais eu aussi faim.

« Ça fait trois jours que je n'ai rien mangé, explique Ngulchu Rinpoche, 26 ans. Notre grève de la faim est sérieuse. On veut des droits pour les Tibétains, et on ne veut pas de Jeux olympiques en Chine. »

Pour illustrer son propos, il sort une gomme à mâcher de son sac: « Si j'étais père, et que mon fils battait sa sœur, je le priverais de gomme. Eh bien, les Chinois battent les Tibétains depuis 50 ans. Pourquoi leur donne-t-on les Jeux olympiques ? »

Sa métaphore semble convaincre ses complices, qui hochent lentement la tête. Faut-il boycotter les Jeux de Pékin ? « Oui », répondent sans hésiter Ngulchi et ses amis. Pourtant, tous ne sont pas de cet avis dans la communauté tibétaine en exil.

Ligne de partage

Depuis les émeutes qui ont ensanglanté Lhassa, vendredi dernier, ce différend est devenu une ligne de partage entre les radicaux qui demandent à la communauté internationale de boycotter les Jeux, et les fidèles du dalaï-lama, qui trouvent cette idée « illogique ».

« Les Jeux olympiques n'auront pas lieu à Lhassa, mais à Pékin, a dit le dalaï-lama cette semaine. Il serait illogique de blâmer des millions de Chinois. »

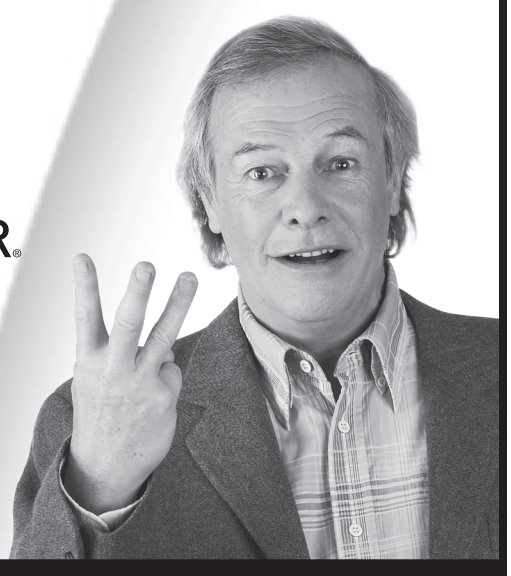
Au même moment, le président du Congrès de la jeunesse tibétaine, Tsewang Rigzin, déclarait que « la Chine ne mérite pas les Jeux olympiques parce que la situation des droits de l'homme s'y est détériorée ».

Les Jeux s'ajoutent à une liste grandissante de pommes de discorde entre les deux hommes. Tsewang Rigzin demande l'indépendance pour le Tibet et n'écarte pas l'emploi de la violence. Le dalaï-lama pratique un pacifisme strict et réclame davantage d'autonomie à l'intérieur de la Chine.

« Moi je suis d'accord avec le dalaï-lama », s'époumone Tenzin Chodar, dont la voix est enterrée par le bruit d'une foule de manifestants qui réclament l'intervention des Nations unies au Tibet.

« Les Jeux et le Tibet, ce sont deux choses séparées », poursuit le moine de 28 ans, drapé dans sa robe safran.

Mais pour Pemba Dolma, la réponse est simple: il faut retirer les Jeux à la Chine. « Nous ne voulons pas que la Chine reçoive une reconnaissance pour quoi que ce soit », explique l'exilée de 46 ans, qui se garde quand même bien de critiquer le dalaï-lama. « On ne peut pas s'entendre sur tout, moi et lui », dit-elle un sourire en coin.

POUR LE LONG WEEK-END DE PÂQUES, ÉCONOMISEZ
JUSQU'À 3 FOIS L'ÉQUIVALENT DE LA TPS
SUR VOS MARQUES PRÉFÉRÉES*
Whirlpool GE KitchenAid Vive la vie LG Inglis La qualité assurée
MAYTAG BOSCH Frigidaire Frigidaire Professional JENN-AIR
Amana Electrolux ICON Blomberg
DCS by Fisher&Paykel Fisher&Paykel innovative living

AUSSI
ÉCONOMISEZ L'ÉQUIVALENT DE LA TPS ET DE LA TVQ SUR LES MODÈLES DE PLANCHER EN LIQUIDATION**
JUSQU'À 50 %*** DE RABAIS SUR LES PETITS ÉLECTROS.
30 magasins
CORBEIL
On livre en 24 H
PRIX GARANTI 60 JOURS†
corbeilelectro.com
3550728A
OUVERT 7 JOURS SUR 7 • HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21 H • SAMEDI : 9 H À 17 H • DIMANCHE : 11 H À 17 H
* Obtenez jusqu'à 3 fois l'équivalent de la TPS à l'achat d'électros d'une valeur minimale de 499,99 $ de marques et modèles sélectionnés. Offre valable jusqu'au 24 mars 2008. ** Économisez l'équivalent de la TPS et de la TVQ est valable sur les modèles de plancher en liquidation. Offre valable jusqu'au 28 avril 2008. *** Jusqu'à 50% de rabais sur petits électros sélectionnés. Offre valable jusqu'au 30 mars 2008. † Si vous trouvez ailleurs un même article annoncé aux mêmes conditions mais à plus bas prix, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 60 jours après votre achat, sur présentation d'une publicité concurrente en vigueur à ce moment, par un détaillant autorisé, et uniquement sur le même modèle. Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre promotion. Ces offres ne sont pas valables au Centre de liquidation. Détails en magasin.

3 JOURS SEULEMENT !
VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI DE PÂQUES
21, 22 ET 24 MARS

MÊME SI TU N'Y CROIS PLUS VRAIMENT, LE PRINTEMPS, ON L'A.

OBTENEZ

10%

EN CARTE CADEAU

à l'achat de 100$ et plus
sur tout en magasin (avant taxes).



15%

BOSCH DE RABAIS

sur les outils électriques et sans fil Bosch (Accessoires en sus.)





4.40 CH.

LYS DE PÂQUES 6-1/2"
Fleurs blanches.
Conserver à l'intérieur.
00011 (336559) 5668500

LYS ASIATIQUE 6-1/2"
Couleurs assorties.
Conserver à l'intérieur.
02211 (336560) 56685004

RÉNO DÉPÔT®

HORAIRE DE PÂQUES - VENDREDI: DE 8 H À 21 H - SAMEDI: DE 8 H À 17 H - DIMANCHE: FERMÉ - LUNDI: DE 8 H À 18 H

Avant taxes. Ne peut être jumelé à aucune autre offre, rabais ou escompte. En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 24 mars 2008. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V, employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et Réno-Dépôt inc. Offre de base : 1 mille de récompense par tranche de 20$ de vos achats mensuels cumulatifs chez les marchands Réno-Dépôt, Botanix et RONA participants. L'offre ne s'applique pas sur le montant des taxes, sur l'achat de cartes cadeaux et aux achats portés à un compte ouvert chez un marchand. Certaines conditions peuvent s'appliquer. L'offre AIR MILES est sujette à changement sans préavis. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des photos. Valide pour tous les magasins. Détails en magasin. © Réno-Dépôt 2008.
3547176A

Chronique d'une catastrophe annoncée



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Difficile, parfois, de dire s'il faut en rire ou s'en désoler, mais le fait est que les partis politiques ont une propension pathologique à voir la vie en rose quand ça va mal.

Et plus ça va mal, plus le verre grossissant est épais.

Jugez-en par vous-même à la lecture de ce courriel envoyé aux militants libéraux par la présidente du PLC, la sénatrice Marie-P. Poulin, dans la nuit de lundi à mardi, une fois le résultat des élections partielles connu:

«Bonjour amis libéraux,

Les électeurs de Toronto-Centre, Willowdale et Vancouver-Quadra ont choisi sans équivoque le projet du chef libéral, Stéphane Dion, pour le Canada. (C'est encore meilleur en anglais: The people of Toronto Centre, Willowdale, and Vancouver Quadra have voted decisively in favour of Liberal Party Leader Stéphane Dion's vision for Canada.) Les victoires de ce soir confirment que le Parti libéral du Canada est fin prêt pour les prochaines élections générales!»

Rappelons que ce courriel a été envoyé quelques minutes après la confirmation de la victoire libérale dans Vancouver-Quadra, un bastion remporté aux dernières élections générales par plus de 12 000 voix d'avance et conservé lundi par seulement 151 voix de majorité. Cette victoire très serrée s'ajoutait à la perte du comté de Desnethé-Missinippi-Churchill River et aux victoires attendues dans Toronto-Centre et Willowdale.

Avouez qu'il faut avoir un moral en béton armé (ou un sacré bon pharmacien) pour en arriver à pareille conclusion après cette soirée quasi catastrophique.

Parce que c'est ce qui s'est produit lundi soir: Stéphane Dion a évité la catastrophe. Il est passé à 76 voix de revivre le cauchemar d'Outremont, une autre circonscription perdue dans une partielle, en septembre denier.

Le leadership de M. Dion est tellement faible que tout ce qu'on lui demande, c'est d'éviter la catastrophe. Depuis qu'il est chef, M. Dion sauve les meubles dans des circonscriptions gagnées par plus de 12 000 voix de majorité. Il a gagné Willowdale, Toronto-Centre et arraché Vancouver-Quadra, mais ailleurs, il a perdu Outremont et Desnethé-Missinippi-Churchill River en plus d'être ridiculisé dans Roberval et Saint-Hyacinthe. Un score de trois en sept et aucun potentiel de croissance, c'est pas riche.

Comment les libéraux peuvent-ils s'imaginer gagner les prochaines élections avec un chef qui fait fuir son électorat naturel. Les plus optimistes diront qu'il s'agit d'élections partielles, mais justement, ces votes sont normalement des tests pour le gouvernement, pas pour le chef de l'opposition officielle. Surtout quand ce gouvernement arrive à mi-mandat.

Stéphane Dion s'est empressé de trouver une explication à l'effondrement du vote libéral: un vote de protestation canalisé vers le Parti vert. Le chef libéral a raison: les électeurs de Vancouver-Quadra (13,5 % de votes aux verts) ont protesté, en effet. Ils ont protesté contre les libéraux.

Pourtant. Stéphane Dion devait être Monsieur Vert; c'est là-dessus qu'il a basé toute sa campagne à la direction du PLC. Même ça, c'est en train de s'effondrer.

Les électeurs de Vancouver-Quadra, de Desnethé-Missinippi-Churchill River et, dans une moindre mesure, de Toronto, ont rejeté les libéraux parce qu'ils ne savent plus ce que ce parti représente. Ils ne savent pas où loge Stéphane Dion sur l'Afghanistan, sur les priorités budgétaires et même sur l'environnement.

Les libéraux sont maintenant, plus que jamais, devant le dilemme du diachylon. Leur chef est là, bien collé là où ça fait mal, et il y a deux façon de l'enlever: d'un coup sec, ce qui provoque une douleur courte mais intense, ou lentement, poil par poil, ce qui ne fait que prolonger la souffrance pour en arriver, de toute façon, au même résultat.

Les rumeurs de renversement du gouvernement à la fin avril se sont calmées dans les rangs libéraux après les résultats de lundi soir, mais le chef pourrait décider de jouer son va-tout.

Quand il a quitté ses députés la semaine dernière pour la pause de Pâques (les Communes sont en vacances jusqu'au 31 mars), il leur a dit de bien se reposer et de ne pas aller trop loin parce qu'il pourrait décider de faire tomber le gouvernement à leur retour à Ottawa. Et cette fois, leur a-t-il dit, personne ne le fera changer d'idée.

Reste un léger détail: comment expliquer aux Canadiens qu'ils veulent maintenant des élections dont ils ne voulaient pas, selon M. Dion, il y a un mois? Pour justifier sa décision de ne pas en provoquer, le chef libéral ajoutait même que les élections coûtent cher. Les élections sont-elles soldées en mai?

Au Québec, les députés et les organisateurs sont plus résignés qu'enthousiastes devant cette perspective. Leur parti est désorganisé, le recrutement et le financement sont au point mort.

Suffit de jeter un coup d'œil au site internet du PLC-Québec pour comprendre à quel point ce parti est mal en point au Québec (www.plcq.ca). On dirait que le temps s'est arrêté quelque part l'an dernier, avant la débâcle d'Outremont.

En manchette du site, vous pourrez lire un communiqué sur la politique environnementale de Stéphane Dion daté du... 16 mars 2007. Vous apprendrez aussi qu'une certaine Gwyneth Helen Grant a été désigné candidate libérale dans Richmond-Arthabaska, en septembre 2007. Dans la section «opinion», un militant inquiet demande qui sera le candidat libéral à l'élection partielle dans Outremont, le 17 septembre 2007...

Remarquez que le PLC-Q n'a pas vraiment intérêt à trop rendre publiques ses activités, ces temps-ci, puisqu'elles se résument pour l'essentiel à une querelle interne au conseil de direction.

Nouveau chapitre ce soir: un délégué régional excédé va réclamer de nouveau la tête du président de l'aile québécoise, Robert Fragasso, avec la bénédiction du lieutenant Céline Hervieux-Payette.

Une chicane salissante et inutile, estiment plusieurs grosses pointures libérales. «Ils peuvent virer Fragasso, confie l'une d'elles, mais le problème n'est pas là. Le problème, c'est que Céline Hervieux-Payette n'est pas un bon lieutenant, elle n'a aucune idée de ce qu'il faut faire. Même pour les pancartes électorales, elle ne sait pas quoi faire...»

Ça sent la catastrophe.

Les libéraux sont maintenant, plus que jamais, devant le dilemme du diachylon. Leur chef est là, bien collé là où ça fait mal, et il y a deux façon de l'enlever: d'un coup sec, ce qui provoque une douleur courte mais intense, ou lentement, poil par poil, ce qui ne fait que prolonger la souffrance pour en arriver, de toute façon, au même résultat.

Le cas du Kosovo est «unique»

Stephen Harper invite les souverainistes à ne pas trop s'enthousiasmer

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper invite les souverainistes au Québec à ne pas trop s'enthousiasmer à la suite de la décision du Canada de reconnaître l'indépendance du Kosovo.

De passage à London, en Ontario, hier, le premier ministre a affirmé que cette décision du Canada, survenue près d'un mois après que le Kosovo eut proclamé unilatéralement son indépendance, ne constitue pas un précédent qui pourrait aider la cause des souverainistes au Québec un jour.

M. Harper a souligné que le cas du Kosovo est «unique» d'autant que «les Kosovars avaient terriblement souffert» dans le passé et que l'intervention de la communauté internationale avait mené à la création d'un «État séparé de facto» au Kosovo.

«C'est une situation tout à fait unique. C'est une situation tout à fait différente du débat démocratique au Canada et au Québec. Je dois rappeler aussi à tout le monde que les Québécois ont été clairs au cours des dernières années. Ils ne veulent pas d'autres référendums, que les vieilles chicanes continuent. Ils veulent construire un Québec plus fort dans un Canada meilleur. C'est l'objectif de notre gouvernement et aussi du gouvernement du Québec», a affirmé le premier ministre.

M. Harper rejette ainsi l'idée que cette décision du Canada, qui a soulevé l'ire de la Serbie, peut servir à justifier l'indépendance du Québec, comme l'ont laissé entendre les souverainistes.

L'ambassadeur de Serbie à Ottawa, Dusan Batakovic, a vivement critiqué la décision du Canada de reconnaître l'indépendance du Kosovo, jugeant qu'elle constituait un «précédent dangereux» pour le Canada. Rappelé en consultation par Belgrade, il devait déposer une protestation officielle auprès de la diplomatie canadienne, avant de quitter le pays à la fin de la semaine, a indiqué un porte-parole.

Une vingtaine de pays, dont la Russie et l'Espagne, refusent toujours de reconnaître l'indépendance du Kosovo. Toutefois, hier, la Croatie et la Hongrie, deux pays voisins de la Serbie, ont reconnu le nouvel État indépendant, provoquant des critiques immédiates de la part de la Serbie. Le ministère bulgare des Affaires étrangères, dans un communiqué commun avec les autorités croates et hongroise, a affirmé que Sofia ferait la même annonce aujourd'hui.

La Serbie, qui tenait à conserver dans son giron la petite province du sud, a décidé de rappeler ses ambassadeurs des pays qui reconnaissent le nouvel État.

L'ancienne province de l'ex-Yougoslavie, habitée par une majorité d'Albanais, a déclaré unilatéralement son indépendance de la Serbie le 17 février dernier.

De peur d'ouvrir une boîte de Pandore, Ottawa ne s'est pas joint immédiatement au concert d'une trentaine de nations, dont les États-Unis, qui ont depuis reconnu le geste d'émancipation.

Avec Associated Press.



PHOTO FRANK GUNN, LA PRESSE CANADIENNE

De passage à London, en Ontario, hier, Stephen Harper a affirmé que la décision du Canada de reconnaître l'indépendance du Kosovo ne constitue pas un précédent qui pourrait aider la cause des souverainistes au Québec un jour.

Promotions en vigueur du 18 au 30 mars 2008 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.
Les produits peuvent différer des modèles illustrés.

DEVINCI

Vélo St-Tropez 06
Devinci

569,99 $
Prix régulier

349,99 $



Manteau Apex Bionic
The North Face

149,99 $
Prix régulier

Softshell
Modèle 2007



99,99 $

Jusqu'au lundi 24 mars, obtenez
15 % de rabais additionnel
sur tous les produits*.

Une réduction supérieure
à l'équivalent des deux taxes
pour fêter l'arrivée du printemps.

*Ne s'applique pas aux vélos, GPS et embarcations.

LA NEIGE FOND, LES VÉLOS RESSORTENT.

2159, rue Ste-Catherine E., Montréal
2777, boul. St-Martin O., Laval
1595, boul des Promenades, Saint-Hubert
514.524.1106
www.lacordee.com

LA CORDÉE
Généreux de nature

3550261A

POLITIQUE

SECTION QUÉBÉCOISE DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Le président pourrait être forcé de démissionner aujourd'hui

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le président de l'aile québécoise du Parti libéral, Robert Fragrasso, pourrait être forcé à démissionner aujourd'hui, tandis que des militants songent à présenter une motion de défiance à son endroit, à la réunion du conseil de direction qui se tiendra en fin de journée.

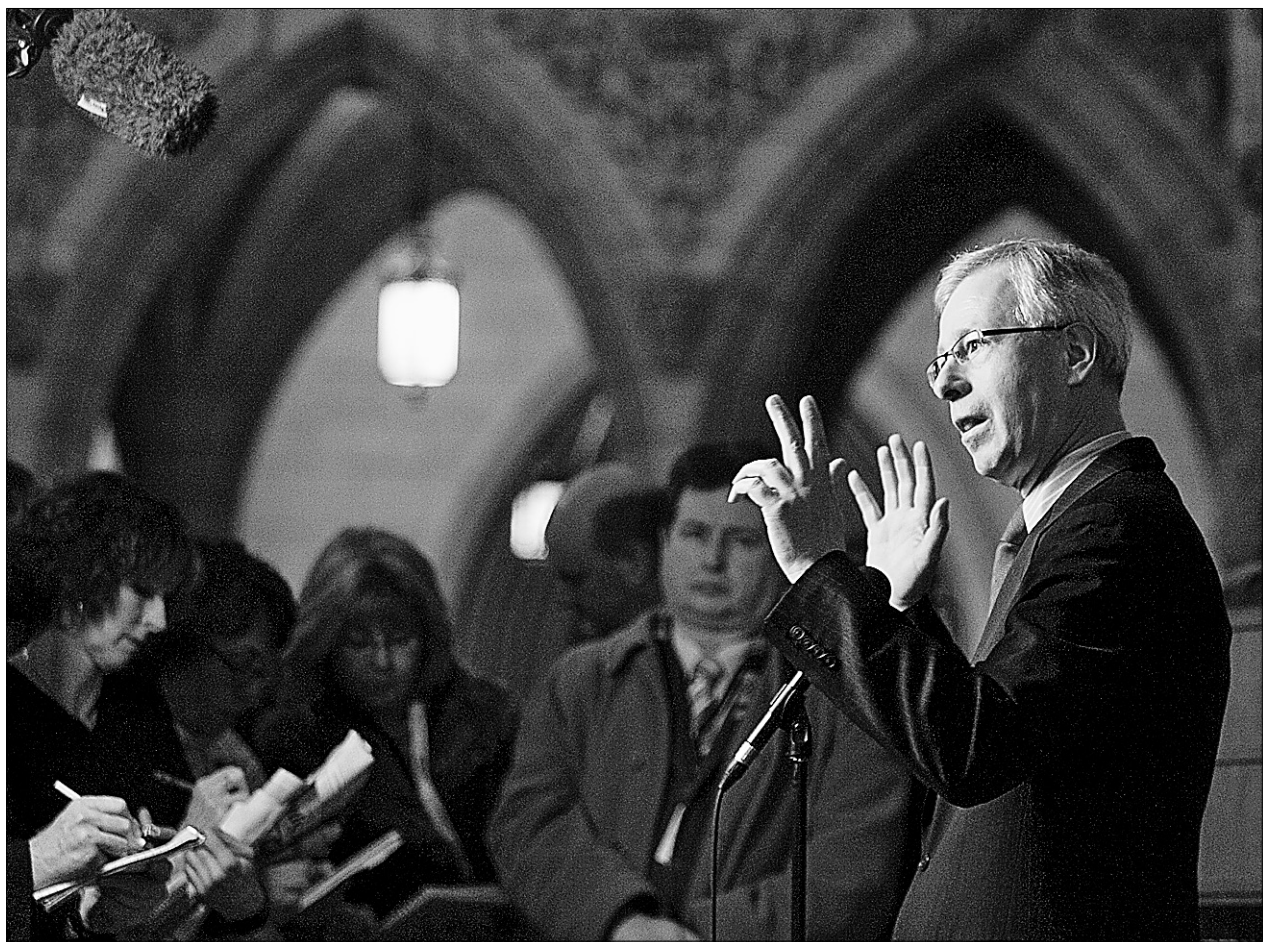


PHOTO TOM HANSON, LA PRESSE CANADIENNE

Un chef à la situation toujours un peu précaire, une section québécoise où le débat se fait houleux, décidément, ça brasse toujours dangereusement au Parti libéral du Canada.

La grogne perdure au PLCQ, où des militants actifs critiquent les façons de faire de M. Fragrasso et de la lieutenante du chef libéral au Québec, Céline Hervieux-Payette.

C'est un article de *La Presse* qui, en quelque sorte, a mis le feu aux poudres. Il y a quelques semaines, le quotidien a révélé qu'une directive donnée par Stéphane Dion de se préparer en vue d'élections imminentes n'avait pas été suivie par les organisateurs québécois.

Or des leaders régionaux du parti se plaignaient déjà d'être tenus à l'écart par le président. M. Fragrasso n'avait en effet pas convoqué de réunion du conseil de direction depuis plusieurs mois. Cet organe décisionnel est un forum de choix pour la commission des régions, qui dispose de 15 des 36 voix en présence. Deux des membres de la commission des régions, Marc Bélanger et François-Xavier Simard, ont donc manœuvré la semaine dernière pour forcer la tenue d'une réunion extraordinaire, en invoquant des dispositions rarement utilisées de la constitution du PLCQ. « Quand on dit que le conseil de direction ne fait pas son travail, ça, je ne le prends pas », avait alors confié Marc Bélanger à *La Presse*.

Selon plusieurs sources, cette rencontre a donné lieu à des échanges animés, et même à des affrontements entre la sénatrice Hervieux-Payette et Robert Fragrasso. Un membre du conseil aurait même invité le président à « réfléchir à son avenir ».

La sénatrice Hervieux-Payette se fait reprocher son style trop autocratique et secret. Elle éviterait entre autres de réunir certains comités importants.

Quant à Robert Fragrasso, les raisons diffèrent. Selon certains, il se serait fait trop d'ennemis dans le parti depuis son arrivée en poste, en 2005. D'autres font un lien entre son appui à Michael Ignatieff et certaines difficultés éprouvées par les libéraux au Québec. « Des fois, on a même l'impression que certaines personnes attendent juste que l'on change de chef », a lancé un libéral du Québec amer.

Motion contraignante

La motion d'aujourd'hui serait donc présentée par Marc Bélanger et François-Xavier Simard, les deux instigateurs de la réunion de la semaine dernière. Selon la constitution du parti, elle aurait une force contraignante et pourrait ainsi contraindre le président à céder son poste. Dans un tel cas, un président intérimaire serait nommé, en attendant le prochain.

Ce scénario est-il probable ? « Je sais qu'il y a beaucoup des gens qui aimeraient le remplacer et le mettre dehors. Mais est-ce qu'ils vont aller jusqu'au bout, et quelles considérations vont peser dans la balance ? » s'est questionnée une source.

« Chaque personne qui siège au conseil de direction a son agenda personnel et politique. Chacune a envie d'avoir une circonscription, un poste de juge... Il est très difficile de décoder ce que les gens vont décider de faire à la dernière minute », a conclu cette source.

Joint à son bureau cette semaine, Robert Fragrasso a pour sa part feint de ne pas être au courant de cette controverse. « Ce n'est pas à l'ordre du jour, a-t-il dit. Il y a peut-être des gens qui aimeraient me voir partir... J'invite ces gens-là à se manifester. »

Un changement de président viendrait à un moment où le parti tente désespérément de recruter de nouveaux membres. Le nombre de détenteurs de cartes aurait chuté de 15 000 à 10 000 dans la dernière année, selon certains. Il s'agit d'un niveau anémique pour le PLCQ, qui a déjà compté sur quelques 100 000 membres lors de l'arrivée de Paul Martin comme chef.

Pour tenter de renverser la tendance, le prix de l'adhésion a même été baissé de 10 $ à 5 $, tout juste avant Noël.

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2008-03-19

	1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
La Poule aux Oeufs d'OR	011985	605989	881563
La Poule aux Oeufs d'OR Plus	décomposables		

Numéros «Télé» 322980 945995 179388 — non décomposables — Numéro boni 01

Lotto 6/49 : 23 40 41 42 44 45 — 43 compl. — Québec 49 : 10 14 15 27 33 35 — 38 compl.

La Quotidienne : 3 098 / 4 8808 — Banco : 04 05 10 15 16 18 20 24 26 29 30 38 39 43 47 60 64 65 67 70 — Triplex : 05 23 25 28 33

Astro : Jour 10 - Mois NOVEMBRE - Année 90 - Signe CANCER — Extra 9981677

MEGA MILLIONS — VOTRE MEILLEURE CHANCE DE DEVENIR MILLIONNAIRE PAR L'ACHAT D'UNE LOTERIE !

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

solarium SERVITECH — ON VOUS ATTEND AU SALON DE L'HABITATION — 1-800-567-0443 — www.solarium-servitech.com — 3549804 — 3549806

la Baie — Du vendredi 21 au jeudi 27 mars — 50 % à 60 % de rabais — Sélection de bagages signés AMERICAN TOURISTER, ATLANTIC, SWISS BY WENGER, DELSEY, SKYWAY et autres — Sur nos prix ordinaires. Exceptions : articles Kathy Van Zeeland et ceux dont le prix se termine par 97 ¢. Ord. 50 $ à 335 $ **Solde 22 $ à 167,50 $**



VOTRE DESTINATION DE CHOIX POUR DES BAGAGES ET DES SACS À MAIN DE MARQUES NATIONALES

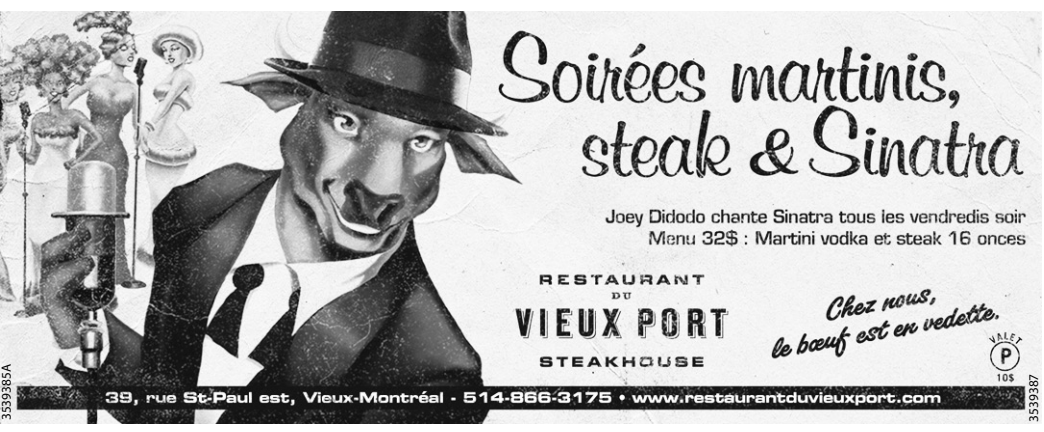
40 % de rabais additionnel — Sacs à main et portefeuilles à prix déjà réduit pour elle — Sur nos derniers prix étiquetés.

3547948A

BUDGET 2008-2009 — SAVOIR. CHOISIR. — www.finances.gouv.qc.ca — Québec — 3549652A — 3549656



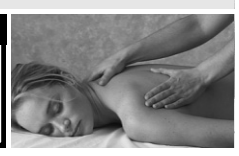
MAÎTRISEZ L'ART DE PARLER EN PUBLIC — www.parlez-en-public.ca — (514) 892-1955 — Normand Saint-Hilaire — 3550542



3539385A — 3539387

Ski au coeur du Vieux-Québec

Forfait ski
- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à l'une des 3 stations
- Accès à la piscine intérieure, sauna et centre de conditionnement physique



À partir de	À partir de
209 $ PAR NUIT / MINIMUM 2 NUITS POUR 2 PERSONNES, TAXES EN SUS	219 $ POUR 1 NUIT, POUR 2 PERSONNES, TAXES EN SUS

Tous nos forfaits sont disponibles en certificats-cadeaux

Renseignez-vous sur nos autres forfaits

Découvrez le Spa du Manoir!

HÔTEL MANOIR VICTORIA

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463.6283

3533210 — 3533220

Certificat de sécurité Interdiction de visites conjugales pour les détenus

« On a leurré les familles »

GILLES TOUPIN

OTTAWA — L'Agence des services frontaliers du Canada a recommandé au gouvernement en février 2007 de maintenir l'interdiction des visites conjugales aux personnes détenues en vertu d'un certificat de sécurité, puisque aucune obligation de ce genre n'est requise en vertu des traités internationaux concernant la détention de civils.



PHOTO CHRIS WATTIER, ARCHIVES REUTERS

Mohamed Harkat et sa femme, Sophie Harkat, après une rencontre avec les médias à l'été 2006.

C'est ce que nous apprend une note d'information de l'Agence des services frontaliers du Canada datée du 13 février 2007 et destinée au ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day. Ce document a été obtenu par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Le gouvernement fédéral a retenu cette recommandation.

Pour justifier cette politique, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) affirme non seulement que le Centre de surveillance de l'Immigration de Kingston – où sont détenus les individus visés par un certificat de sécurité – se conforme à ses obligations internationales, mais qu'il respecte la Charte canadienne des droits et libertés et les normes en vigueur à l'ASFC en regard des politiques de détention.

La section francophone d'Amnistie internationale Canada ne voit pas les choses du même œil. « Les certificats de sécurité, affirme la porte-parole, Anne Sainte-Marie, comportent certains éléments qui ne se justifient pas du point de vue des normes internationales. Amnistie dénonce la durée des détentions en vertu des certificats de sécurité. À l'expérience, cela représente plusieurs années. Dans ce contexte, il est complètement inhumain et injustifiable d'empêcher des visites conjugales. »

L'agence gouvernementale fonde sa politique sur la différence qui existe entre la détention dans un centre des Services correctionnels du Canada et la détention dans le centre de l'ASFC à Kingston.

Les Services correctionnels du Canada, où sont détenus les criminels, ont mis sur pied un programme de visites familiales qui permet aux détenus, selon le document obtenu par *La Presse*, de cultiver leurs liens familiaux dans un environnement semblable à celui de leurs foyers. « Ce programme, indique le document, est bien plus qu'un programme de visites conjugales puisqu'il a pour objectif de favoriser la capacité du détenu à faire avancer son plan de réinsertion dans la société. » En somme, soutiennent les Services correctionnels, les liens familiaux sont encouragés afin de minimiser l'impact négatif de l'incarcération sur les familles.

Quant au processus du certificat de sécurité, il vise finalement à déterminer l'inadmissibilité d'un ressortissant étranger qui représente une menace à la sécurité nationale, affirme le document, et à procéder par la suite à son expulsion du pays.

« L'objectif de l'ASFC est l'expulsion et non de préparer la personne à réintégrer la société, souligne le document. L'ASFC ne recommande pas les visites conjugales pour la même raison qu'elle n'appuie pas d'autres programmes de réintégration, tels des programmes d'éducation ou de travail. »

L'ASFC permet cependant aux familles des visites quotidiennes sous la surveillance du personnel du centre de détention dans un espace de visite commun, des visites qui excluent évidemment les relations intimes entre un homme et une femme.

La femme de Mohamed Harkat a affirmé pour sa part à *La Presse* qu'on a leurré les familles des personnes détenues en vertu des certificats de sécurité lorsqu'on a construit à l'époque le Centre de surveillance de l'immigration de Kingston. « L'un des droits que les familles des détenus croyaient pouvoir obtenir à l'époque, raconte Sophie Harkat, c'était celui du droit aux visites conjugales. Lorsque nous avons été transférés du pénitencier au centre de Kingston, on nous a dit qu'il n'y aurait pas de visites conjugales. Nous étions tous en colère. Ils sont allés même jusqu'à nous interdire de dîner en compagnie de nos maris. »

L'ASFC avait songé par ailleurs à utiliser les locaux des Services correctionnels pour permettre aux individus visés par les certificats de sécurité de recevoir des visites conjugales. Cette solution, souligne la note d'information de l'agence, aurait eu pour conséquence de mêler les prisonniers de droit commun des Services correctionnels avec ses propres détenus, une pratique qui a été critiquée dans le passé par le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire et par la Croix-Rouge canadienne. « Le Centre de surveillance de l'immigration de Kingston a été créé pour éviter cette cohabitation », explique le document. De plus, « utiliser les espaces des Services correctionnels pour faciliter les visites conjugales des détenus de l'ASFC aurait des répercussions sur la stabilité de la population carcérale des centres de détention à sécurité maximale. Ce partage ferait en sorte de diminuer l'accès des prisonniers de ces centres aux visites conjugales. »

En ce moment, cinq individus sont visés par des certificats de sécurité et quatre d'entre eux sont en liberté surveillée : le Marocain Adil Charkaoui, les Égyptiens Mahmoud Jaballah et Mohamed Zeki Mahjoub et l'Algérien Mohamed Harkat. Le cinquième, le Syrien Hassan Almrei, est toujours emprisonné.

Avec la collaboration de William Leclerc

Peter MacKay en visite secrète en Afghanistan

LA PRESSE CANADIENNE

KANDAHAR, Afghanistan — Le ministre fédéral de la Défense nationale, Peter MacKay, a affirmé hier qu'il reviendrait aux Forces canadiennes de déterminer s'il était nécessaire pour leurs troupes de demeurer en Afghanistan pendant des périodes de plus longue durée.

Au terme d'une visite de trois jours afin de juger des efforts de reconstruction et de formation menés en Afghanistan, M. MacKay, dont le séjour fut gardé secret jusqu'à son départ du pays, a renvoyé la question au général Rick Hillier, chef d'état-major de la Défense.

Le ministre a indiqué qu'il se fiait largement à l'évaluation faite de la question par les responsables militaires. Il a ajouté qu'aucune option n'était exclue, mais que puisqu'il s'agissait là d'une décision relative aux opérations, il en discuterait avec le général Hillier.

Le ministre MacKay a indiqué que le Canada concentrait ses efforts, dans le pays ravagé par la guerre et en proie à la pauvreté, à fournir aux troupes de l'Armée nationale afghane et à la police locale une formation suffisante pour qu'elles puissent assurer la sécurité une fois que les militaires canadiens auront quitté l'Afghanistan, en 2011.

La dépouille du sergent Boyes est rapatriée

La dépouille du sergent Jason Boyes, tué dimanche dernier en Afghanistan, est arrivée, hier, à la base de Trenton. L'homme de 32 ans a été tué par un engin explosif alors qu'il patrouillait à pied le périlleux district de Panjwayi. Le sergent Boyes était membre du 2e bataillon Princess Patricia, basé à Shilo, au Manitoba.

La Presse Canadienne

Omar Khadr aurait failli être exécuté

LA PRESSE CANADIENNE

WASHINGTON — Un témoin présent lors de la capture d'Omar Khadr en 2002 en Afghanistan a affirmé que le Canadien avait failli être exécuté par un soldat américain.

Parmi les documents rendus publics par l'armée américaine, on retrouve le journal personnel d'un militaire, qui donne sa version des événements.

L'an dernier, les avocats de la défense ont présenté un témoin contredisant la version de l'armée qui prétendait que Khadr était la seule personne qui aurait pu lancer la grenade ayant tué un soldat des forces spéciales américaines. Or, le journal personnel, écrit par un autre témoin, affirme aussi qu'il y avait deux personnes vivantes après que la grenade a été lancée.

Certaines parties du journal ont été noircies par le département de la Défense avant qu'il ne soit rendu public. On peut quand même y lire qu'un soldat s'apprêtait à faire signe à un de ses collègues pour qu'il tue Khadr, mais que d'autres soldats des forces spéciales l'en ont empêché.

Selon l'avocat de la défense, William Kuebler, la mort de l'autre combattant et les circonstances entourant la capture de Khadr peuvent avoir fourni aux soldats américains des raisons suffisantes de modifier certains détails pour se protéger.

M. Kuebler affirme qu'un rapport rédigé par le commandant responsable de la région aurait été révisé deux mois plus tard, pour indiquer que Khadr était la seule personne en vie après la bataille.

CONTEMPORAINE

PÂQUES DIMANCHE 23 MARS

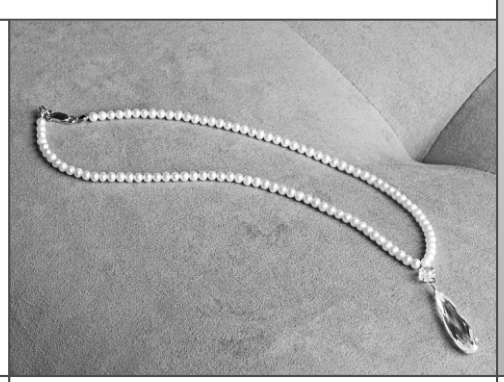


LA CHEMISE
CARREAUX GAUFRÉS **50.00**
Pur coton texture confort d'entretien sans souci. Manches longues à rouler sur ganse. Combinaison de rouge et sable. P.m.g.tg.ttg.





LE CERTIFICAT-CADEAU SIMONS
C'est le bon cadeau qui laisse entièrement carte blanche. Disponible à toutes nos caisses.



LE COLLIER
DE PERLES LARME DE CRISTAL **29.95**
Tout délicat, en perles d'eau douce avec magnifique pendentif larme en cristal. Ivoire ou café.

LA TUNIQUE
LIN BRODÉ EN FLEURS **59.95**
Une exclusivité Contemporaine. Col mao, manches 3/4 boutonnées, ceinture nouée. Fleurs en fil satiné marine et jade sur fond sable. P.m.g.tg.ttg.

3540252A

simons
simons.ca

· QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC · MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL · SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

GRÈVE À L'UQAM

Mouvement de solidarité envers les étudiants

VIOLAINE BALLIVY

Ce fut d'abord les professeurs. Maintenant la Ligue des droits de la personne, Québec solidaire et plusieurs organisations syndicales: les appuis se multiplient envers les étudiants en grève de l'UQAM visés par une injonction interlocutoire demandée par l'administration de l'université. Un vent de sympathie qui pourrait donner un second souffle au débrayage, en route vers sa septième semaine d'affilée dans certains départements.

Hier, des étudiants de l'Association facultaire des sciences humaines réunis en assemblée générale ont voté à 54 % en faveur d'une prolongation de la grève jusqu'à mercredi au moins. Ces étudiants semblent inébranlables. Ils ont été les premiers à quitter leurs cours, le 11 février dernier. Et leur vote était déterminant pour la suite des événements, puisqu'un retour en classe aurait automatiquement entraîné celui de leurs quelque 3500 camarades de la faculté des lettres, langues et communications. Les étudiants du module de sciences politiques ont aussi prolongé les levées de cours d'une sixième semaine.

Le résultat des consultations a « déçu » l'administration de l'UQAM, qui venait tout juste de signer une entente de principe avec des représentants étudiants afin d'accélérer le retour en classe des grévistes. « On était très heureux, on pensait en arriver rapidement à un retour à la normale, mais cet avis ne semble pas partagé par les membres de certaines associations », a commenté Daniel Hébert, porte-parole de l'UQAM. L'entente prévoit entre autres la création d'une table de discussion sur le plan de redressement réunissant les étudiants et la direction. Elle sera soumise au cours des prochains jours à l'approbation des autres associations étudiantes et de nouveau aux étudiants de l'AFESH le 26 mars.

« Nous l'avons rejetée parce qu'elle nous a semblé insuffisante. On nous propose de discuter, mais pas de négocier, a commenté Valérie-Reine Marcil, porte-parole des étudiants en grève. On sent toutefois qu'on est sur la bonne voie, on commence à marquer des points. »



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

Les étudiants de l'UQAM ont reçu l'appui hier de plusieurs groupes opposés aux démarches judiciaires entreprises par l'Université.

Un vent de sympathie

En matinée, les étudiants ont reçu l'appui de plusieurs groupes – surtout des organisations syndicales – opposés aux démarches judiciaires entreprises par l'Université contre les membres des comités exécutifs des quatre associations en grève.

L'injonction prononcée mardi par le juge Paul Chaput est moins contraignante que celle demandée par l'UQAM, mais elle ordonne de « cesser immédiatement toute réunion visant à perturber de quelque façon que ce soit les activités de l'Université ». « Et il est de la nature même de la liberté d'expression de déranger et de choquer et on ne peut pas la restreindre simplement parce que l'opinion ou la conduite ne rencontrent pas l'approbation de certaines personnes, a relevé Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés. Si des actes illégaux sont commis lors d'actions militantes, des recours sont déjà prévus. »

Le président de la centrale des syndicats du Québec, Réjean Parent, a accusé l'UQAM de mesquinerie en « utilisant le tribunal dans le but de museler les étudiants au lieu de privilégier la voie des échanges, ce que nous serions en droit de nous attendre dans une société démocratique ».

CSDM : 2000 élèves en congé forcé jusqu'à mardi

MARTIN CROTEAU

Presque tous les élèves de la Commission scolaire de Montréal sont de retour en classe. La vaste majorité des écoles de la métropole seront ouvertes aujourd'hui. Mais 2000 étudiants resteront en congé forcé jusqu'à mardi. Les toits de leurs cinq établissements ne sont pas complètement déneigés.

La CSDM a annoncé la réouverture, dès ce matin, de 18 des 23 établissements toujours fermés hier. Au total, 88 000 des 90 000 élèves montréalais seront donc en classe, eux qui ont dû quitter leurs écoles dans la panique vendredi dernier. Des accumulations de neige avaient forcé les autorités à les fermer préventivement, de peur que les toits s'effondrent.

« D'après les premières analyses qu'on a reçues, il ne semble pas y avoir de problèmes structuraux, ni de problèmes de construction dans nos bâtiments », a indiqué le porte-parole de la Commission, Alain Perron.

Toutes les écoles primaires sont maintenant ouvertes. Deux écoles secondaires demeurent fermées et les cours sont également suspendus dans trois écoles de formation professionnelle (voir encadré).

Courchesne critique la CSDM

Les déboires de la CSDM ont provoqué des échanges acerbes à Québec. Vingt-quatre heures après avoir donné son appui à la CSDM, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a critiqué l'organisme pour la gestion de ses bâtiments.

« Il y a eu un manque de planification, a-t-elle reconnu lors d'un point de presse. Il y a certainement des façons de faire à revoir dans ce dossier-là. »

L'ADQ, qui s'est servie de cet exemple pour plaider en faveur de l'abolition des commissions scolaires, est revenue à la charge à l'Assemblée nationale. Le chef, Mario Dumont, a qualifié la fermeture des 192 écoles de la CSDM de « fiasco », d'« affaire épouvantablement mal gérée ».

« On ne comprend pas que, durant la semaine de relâche, on n'ait pas déneigé, a-t-il dit. Puis on ne comprend pas qu'il y a neigé plus sur les écoles françaises que sur les écoles anglaises à Montréal. »

La CSDM a refusé de commenter les débats de l'Assemblée nationale.

Afin de récupérer le temps perdu, l'une des deux journées pédagogiques prévues d'ici la fin de l'année scolaire sera transformée en jour de classe.

ÉCOLES TOUJOURS FERMÉES

> École secondaire Jeanne-Mance (Plateau-Mont-Royal)

> École secondaire Rosalie-Jetté (Mercier-Hochelaga-Maisonneuve)

> École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration de Montréal (EMICA)

> École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal

> École des métiers des Faubourgs-de-Montréal

Les nouveaux prix réduits démarrent maintenant.

Autobahn, c'est bien plus que de l'ingénierie allemande. Autobahn, c'est inventer des mots et les crier à tue-tête, fenêtres baissées. Autobahn, c'est le son unique d'une portière, des essuie-glaces qui glissent sans un bruit, une aventure qui n'est pas prête de s'arrêter. Autobahn, c'est une Passat à partir de seulement 27 475 $ ou un Touareg à partir de 44 975 $, des prix qui incluent des réductions de respectivement 3 500 $ et 5 000 $. Autobahn, c'est notre raison de conduire.

Autobahn pour tous.



vw.ca

Nous avons réduit les PDSF de tous les modèles Volkswagen 2008 neufs, à l'exception des Golf City et Jetta City. Nouveau PDSF de la Passat/Touareg 2 2008 de base, incluant réduction de 3 500 $/5 000 $. Taxes, immatriculation, droits, frais de titre et de documentation, frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 $, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), frais de transport et inspection de prélivraison de 1 335 $/1 550 $, assurances et autres options en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Détails chez le concessionnaire. © Volkswagen Canada 2008.

3548532A

3548694

L'intendant de Montréal



MICHÈLE OUIMET
CHRONIQUE

Même le maire de Montréal le reconnaît: les rues et les trottoirs de la ville sont mal déneigés.

Dix jours après la tempête, les Montréalais valsent toujours sur des trottoirs gelés et s'embourbent dans des rues à l'allure déconcertante: un tas de neige au centre, encadré par des ornières glacées.

Du jamais vu.

Pourtant, Montréal est une ville nordique. Et qui dit nord dit neige, non? Le déneigement devrait donc faire partie des compétences de base de la Ville.

Pourquoi Montréal patauge-t-il dans un tel bordel depuis 10 jours? Après tout, la ville n'a reçu que 26 centimètres de neige. Avec des gros vents, oui, oui, je sais, mais on est loin des 50 centimètres de 1971.

Le maire Gérald Tremblay a une longue liste de réponses qui sent la justification à plein nez. Je l'ai rencontré à l'hôtel de ville, hier. La chenillette et la souffleuse n'ont pas de secret pour lui et il cause déneigement avec passion.

L'équipement est désuet, a-t-il expliqué. Les bris sont fréquents. Les dépôts de neige sont archipleins, les camions doivent parfois attendre une heure avant de décharger leur cargaison. Les bancs de neige à la carrière Francon, par exemple, atteignent 70 mètres de haut.

L'énergique maire n'a pas de pouvoir, sauf celui d'enlever la neige devant son portique.

La Ville ne sait plus où mettre la neige. Elle n'a pas le droit de la déverser dans le fleuve.

C'est vrai, le maire a raison. La ville compte 4100 kilomètres de rues, soit l'équivalent de la distance entre Montréal et Vancouver. Pas facile à déneiger. Mais 10 jours! Soyons sérieux. En veine de confidences, Gérald Tremblay a ajouté qu'il a pelleté son toit trois fois et qu'il déblaie son entrée à 4h du matin.

Mais l'énergique maire n'a pas de pouvoir, sauf celui d'enlever la neige devant son portique. Il ne peut même pas demander aux cols bleus de déblayer le trottoir en face de l'hôtel de ville, car le déneigement fait partie des compétences des arrondissements. Et il y en a 19 avec, à leur tête, des maires qui ont plus de pouvoir que Gérald Tremblay dans leur champ de compétence.

Ce sont eux qui décident du rythme du déneigement, des priorités et des budgets alloués. Gérald Tremblay n'a pas un mot à dire. Il peut suggérer, proposer, discuter. Mais décider? Non. Ainsi va la Ville charcutée au cours de l'opération défusion menée par le premier ministre Jean Charest.

Montréal est une ville à 19 vitesses, éclatée en 19 arrondissements, 19 royaumes. Elle est ingouvernable et «indéneigeable».

Le maire le reconnaît. «Je ne peux pas imposer des pratiques à un arrondissement», a-t-il dit.

Il a toutefois mis sur pied une «cellule d'intervention pour la neige» et il a l'intention de faire une autopsie de la dernière tempête. Il veut même «s'asseoir avec les arrondissements, les cols bleus, les entrepreneurs et des groupes de citoyens» pour brasser des idées et trouver des solutions originales aux problèmes de déneigement.

Bref, beaucoup de parlotte pour masquer son impuissance. Car le pouvoir, le vrai, lui échappe.

Gérald Tremblay a multiplié les demandes auprès de Québec pour qu'il modifie la charte et lui donne davantage de prise sur sa ville. Mais le gouvernement traîne les pieds et le dossier agonise sur le bureau de la ministre des Affaires municipales.

////////////////////////////

Gérald Tremblay a été très peu présent pendant les 10 jours où Montréal s'est débattu avec la neige. Il a laissé le crachoir à son frère Marcel, le grand manitou de la propreté et du déneigement. Sauf que les Montréalais veulent voir leur maire, pas son frère.

En août, lorsqu'une longue fissure a provoqué l'affaissement d'une dalle dans un passage souterrain du centre-ville, le maire s'est précipité sur les lieux. Mais la neige? Rien, ou si peu.

Pourquoi cette absence? Gérald Tremblay se défend en disant qu'il fait partie d'une équipe. «L'important, c'est que la neige soit ramassée», a-t-il tranché.

Oui, la neige est ramassée, mais avec une lenteur toute kafkaïenne. Je ne veux pas en rajouter, mais les rues de Kaboul sont en meilleur état.

À la fin de l'entrevue, le maire a fait une déclaration étonnante: «J'ai un rôle d'intendance, a-t-il dit. Je suis un intendant.»

Non, M. Tremblay, vous n'êtes pas un intendant, mais un maire. C'est pour ça que les Montréalais vous ont élu.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueuse: michele.ouimet@lapresse.ca

OPÉRATION PROPRETÉ À MONTRÉAL

Constats d'infraction et plaintes à la hausse

SARA CHAMPAGNE

Le nombre de citoyens qui ont reçu un constat d'infraction pour avoir sali le domaine public a fait un bond l'an dernier, à Montréal, et c'est loin d'être fini. L'administration Tremblay promet de serrer la vis, l'été prochain, en harmonisant les règlements dans les arrondissements.

L'an dernier, 7124 constats d'infraction reliés à la propreté ont été remis à des citoyens dans les arrondissements de Ville-Marie, du Plateau-Mont-Royal, du Sud-Ouest, et de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. C'est une hausse de 2295 constats par rapport à 2006, année où la Ville de Montréal était en train de former ses inspecteurs, révèle le premier bilan de la propreté de la Ville de Montréal, déposé hier au comité exécutif.

Le grand responsable de la propreté de l'administration Tremblay, Marcel Tremblay, indique que la Ville continue de privilégier l'éducation, mais il ajoute que le rôle des inspecteurs va encore s'accentuer en 2008, avec un système de saisie électronique des constats. Dans Ville-Marie, par exemple, 1248 constats ont été distribués en quatre mois, l'été dernier; cela représente des amendes totales de 550 000$, soit 4500$ par jour.

Le score de la Ville est cependant moins bon en matière de plaintes des citoyens à l'égard de la collecte des ordures. Près de 30 000 personnes se sont plaintes de la collecte, l'an dernier, ce qui représente une hausse de 74% par rapport à 2007. Les plaintes pour les ordures constituent en fait la moitié du nombre total enregistré.

Au cours des prochains mois, la Ville de Montréal tentera de comprendre ce qui cloche avec son service de collecte. Marcel Tremblay estime qu'il faut rencontrer les éboueurs dans les arrondissements.

«Nos inspecteurs devront aussi suivre ce qui se passe, a ajouté M. Tremblay. Il n'est pas rare de voir des bacs de recyclage «garrochés». On dirait qu'il y a eu un relâchement. Encore une fois, il faut conscientiser pour qu'on puisse, ultimement, s'asseoir et jouer aux cartes dans les rues de Montréal», a-t-il ajouté avec humour.

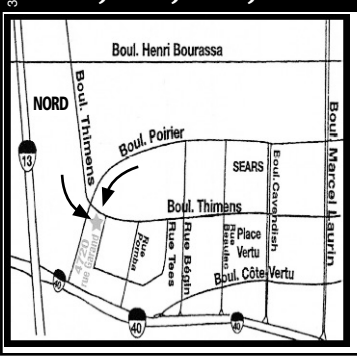
LIQUIDATION DE FAILLITE

DU JAMAIS VU!!
1er tapis 80% de rabais 2e gratuit
(valeur égale ou moindre du premier)
5 JOURS SEULEMENT

DES PRIX PLUS BAS QUE CEUX D'UNE FAILLITE!
(Ce n'est pas un encan.)
RABAIS DE 80%
DES MILLIERS DE TAPIS À LIQUIDER
Prestige Liquidations a reçu le mandat de plusieurs syndics de liquider par vente publique le stock de différents magasins de tapis persans et orientaux, à des prix plus bas que ceux d'une faillite. Énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques, dans toutes les teintes et les dimensions (de 2 pi x 3 pi jusqu'à 15 pi x 20 pi, tapis de passage jusqu'à 22 pi, ainsi que des tapis ronds et carrés).
Bidjar, Kazak, Qum pure soie, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavé au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs tapis tribaux.

Nouvelle marchandise de meubles, bronzes, peintures à l'huile et beaucoup plus!

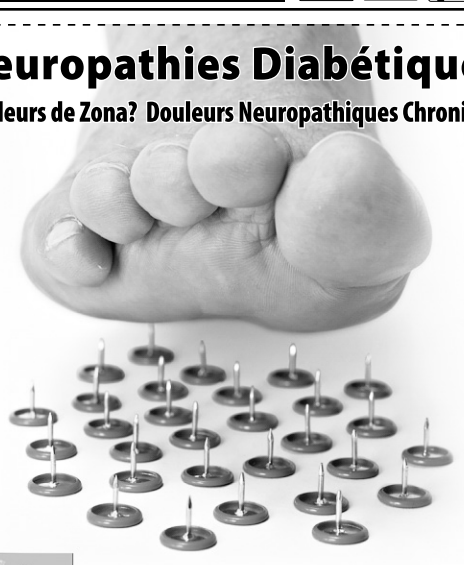
20, 21, 22, 23 et 24 mars



Heures d'ouverture :
jeudi 20 mars: 11h à 20h
vendredi 21 mars: 11h à 20h
samedi 22 mars: 11h à 19h
dimanche 23 mars : 11h à 19h
lundi 24 mars : 11h à 18h
4720, rue Garand
Saint-Laurent
(angle boul. Thimens)
ORGANISÉ PAR
PRESTIQUE LIQUIDATIONS
www.prestigeliquidations.com
info: (514) 338-1000
VISA MasterCard Interac AMERICAN EXPRESS

3542181

Neuropathies Diabétiques?
Douleurs de Zona? Douleurs Neuropathiques Chroniques?





Neuragen®

• Testé en clinique • Application topique • Aucun effet secondaire • Résultats en quelques minutes • Peut être utilisé 5 fois par jour• Amélioration chez plus de 70% des utilisateurs

UPC Code 851877000026

Maintenant disponible chez
PHARMAPRIX
Jean Coutu
brunet
CLINI PLUS

Neuragen est disponible dans plusieurs pharmacies et magasins de produits naturels. Pour le magasin le plus proche appelez: (514) 737-0774
www.originbiomed.com/pages/francais.html
Origin BioMed

3532801A 3548827



Jusqu'à Dimanche

À VOS MARTEAUX, PRÊTS, RÉNOVEZ!

SALON NATIONAL DE L'HABITATION
Un incontournable en matière de construction, rénovation, décoration et aménagement extérieur.
PLUS DE 500 EXPOSANTS ET PARTENAIRES POUR VOUS RENSEIGNER.

NOMADECK, LE CHALET QUI PLIE BAGAGE!
Présenté par Les Habitations Mont-Carleton avec la participation de Stacaro
Découvrez le tout premier chalet de bois… pliable. Moins d'une heure d'installation et vous êtes chez vous! Un concept à couper le souffle.
LES HABITATIONS MONT-CARLETON Stacaro

ÉNOVO, L'HABITAT INTELLIGENT!
Présenté par IME Habitat en collaboration avec Bell
Une maison vitrée construite autour d'un jardin central qui maximise l'utilisation des ressources naturelles et qui réduit les gaspillages. Un projet révolutionnaire agréablement aménagé par Matéria Design en collaboration avec JC Perreault, et entouré d'un Jardin de nuit à faire rêver, réalisé par Aménagement Denis et Fils.
IME habitat Bell JCPerreault Matéria Design AMÉNAGEMENT DENIS

L'ÉTOILE BLEUE…
Saurons-nous comprendre les messages que le futur nous envoie?
La sauvegarde de la planète vous préoccupe ? Vous vous sentez interpellés par l'environnement et vous voulez devenir des « acteurs de changement » ? Votre première mission consiste à visiter « l'Espace Point Vert » de l'Étoile Bleue… à suivre…
L'Étoile Bleue

ZONE DÉCO-ENFANT
Présentée par Bébé Plus en collaboration avec muralunique.com
Besoin d'inspiration pour la chambre des petits ? Inspirez-vous des 11 modèles de chambres d'enfants, dont 3 avec des thématiques où meubles, éléments décoratifs et murales font partie du décor, pour un effet étonnant !
bb+ bébéplus
muralunique.com

CUISINES DE GOÛT. POUR TOUS LES GOÛTS.
Besoin d'idées? Entrez voir nos cuisines, elles sauront certainement vous inspirer.
IKEA

TOUT NOUVEAU, TOUT BEAU!
Présenté par la Banque Laurentienne et Décormag
25 nouveautés et innovations toutes aussi inspirantes les unes que les autres sont réunies au Salon : dernières tendances, produits étonnants et novateurs, et de nombreuses idées sont au rendez-vous. Ne les manquez surtout pas!
BANQUE LAURENTIENNE DECORMAG

RE/MAX PRÉSENTE
SALON NATIONAL DE L'HABITATION
EN COLLABORATION AVEC BANQUE LAURENTIENNE

14 AU 23 MARS
PLACE BONAVENTURE
LE RENDEZ-VOUS DES NOUVEAUTÉS

ACHETEZ EN LIGNE ET ÉCONOMISEZ 2$*
salonnationalhabitation.com
*SUR LE PRIX RÉGULIER POUR ADULTE. FRAIS DE SERVICES EN SUS.

3546703A
LA PRESSE DECORMAG APCHQ
Le Salon national de l'habitation est un événement dmg média mondial produit par EXPO MEDIA

ACTUALITÉS

Pas de libération conditionnelle pour un récidiviste célèbre

ANDRÉ CÉDILOT

Condamné à la réclusion à vie pour deux meurtres, une tentative d'empoisonnement au cyanure d'un codétenu et divers autres crimes commis à l'intérieur des murs ou à l'occasion de brefs séjours à l'air libre, Edgar Roussel, qui a fait les frais du plus sensationnel épisode de la télésérie *Le négociateur*, n'est pas près de sortir de prison.

À l'âge de 61 ans, Roussel, qui a passé 33 des 38 dernières années en prison, vient d'essuyer un nouveau refus de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC). Certes, son comportement s'est amélioré, mais « son trouble de la personnalité antisociale » continue d'en faire « un risque modéré à élevé de récidive violente en communauté », indiquent les commissaires, en citant la psychologue qui l'a rencontré la dernière fois au début de 2006, et qui lui recommandait de poursuivre ses thérapies.

« Son trouble de la personnalité antisociale » continue d'en faire « un risque modéré à élevé de récidive violente en communauté ».

Roussel a effectivement commencé un traitement psychologique en avril 2006, mais il s'est retiré après seulement quatre séances. « Il disait avoir suffisamment cheminé, tout en ressentant le besoin d'explorer d'autres facettes de sa personnalité », souligne-t-on dans le rapport. C'est là, selon les trois commissaires, une bien mauvaise décision, étant donné qu'il a au même moment rechuté dans la consommation d'alcool et de médicaments. En août dernier, il a aussi été soupçonné d'avoir trempé dans des activités illicites « après avoir reçu un mandat-poste de 200$ d'une personne inconnue ».

Dans les deux cas, la CNLC lui reproche son manque de jugement et surtout une propension viscérale à minimiser la portée de ses gestes. « Vous avez fait des acquis, mais vous omettez de les mettre en pratique », déplorent les commissaires. Selon eux, c'est cette indécrottable facette de son caractère qui, tout au long de son incarcération, lui a valu tous ses problèmes avec les gardiens et les autres détenus. Encore une fois, c'est ce qui lui coûte aussi aujourd'hui sa mise en liberté.

Fort d'un héritage qu'il vient de recevoir à la suite du décès de sa mère, juste avant les Fêtes, Roussel demandait d'être envoyé dans une maison de transition en vue d'ouvrir une entreprise avec ses deux fils, tout en suivant ses thérapies. Il se disait d'autant plus sûr de réussir qu'il a toujours le soutien de sa femme, malgré toutes ces années à l'ombre. De l'avis des commissaires, le malheur, comme c'était le cas en 2006, c'est qu'il demeure encore trop « fragile » pour être libéré.

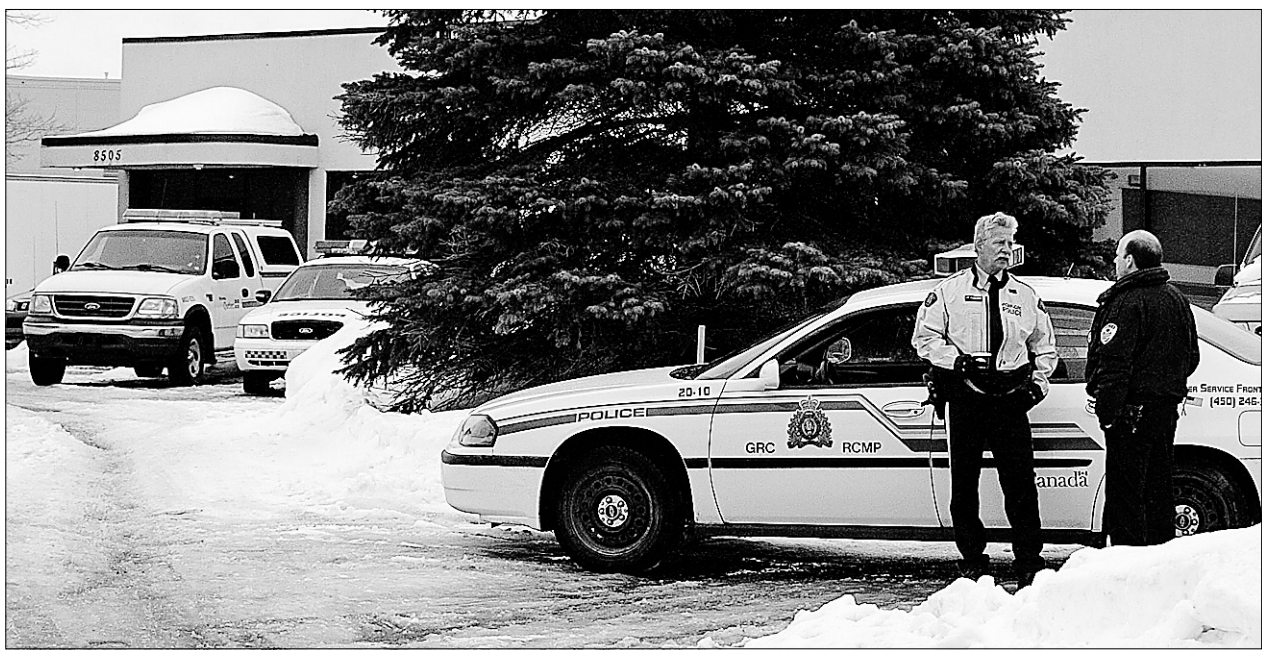


PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

Le magnat des machines à sous Gerald O'Reilly et sa femme ont été arrêtés pour contrebande de cigarettes. Ils auraient aussi commis des fraudes et trempé dans la contrefaçon de CD.

Superbe coup de filet contre des trafiquants de cigarettes

Les O'Reilly auraient trempé dans plusieurs opérations illicites

ANDRÉ CÉDILOT

La Sûreté du Québec et ses alliés du projet Accès ont réussi un beau coup de poker, hier, en arrêtant le magnat des machines à sous, Gerald O'Reilly, et sa femme dans une gigantesque affaire de contrebande de cigarettes amérindiennes vers la Nouvelle-Écosse. Avec l'aide de l'avocat Gilles B. Thibault, qui a défendu les Rock Machine, le couple aurait aussi fraudé le gouvernement de 5,5 millions en subventions.

Âgés de 74 ans et 71 ans, Gerald et Felicitas O'Reilly, étaient si prolifiques qu'ils étaient en train de se faire construire une maison de plus de 6 millions de dollars en bordure du lac Saint-Louis, à Beaconsfield. À lui seul le terrain vaut 1,4 million. De concert avec le fisc québécois, la police espère leur saisir de 12 à 15 millions en biens divers. « Ils ont des actifs à travers le monde », a déclaré le capitaine Patrick Bélanger, de la division des enquêtes de contrebande de la Sûreté du Québec.

À entendre le policier énumérer la liste des rackets dans lesquels seraient impliqués les deux septuagénaires, il y a lieu de croire à leur énorme fortune. Outre le trafic de tabac et les fraudes à l'encontre du programme d'aide aux petites entreprises, ils auraient empoché en catimini 1,3 million en TPS et TVQ. Le couple O'Reilly trempait aussi dans la contrefaçon de CD de musique à grande échelle et l'exploitation d'appareils de loterie vidéo illégaux. Comme toujours, ils se servaient de leur entreprise maîtresse, Alouette Amusement, spécialisée dans la vente de gobe-sous, pour arnaquer les gouvernements.

Lancée en juin 2006 sous le nom de code « projet Conquête », l'enquête a requis la collaboration d'un agent-source, qui a réussi à infiltrer les O'Reilly et leur vaste réseau de vente de tabac de contrebande. Selon les policiers, le couple achetait principalement les cigarettes de fabricants installés dans les réserves de Kahnawake et d'Akwesasne. De pleines cargaisons étaient ensuite entreposées dans une maison de la rue Kirkland, à Beaconsfield, avant d'être acheminées par camion dans la région de Sydney, en Nouvelle-Écosse.

Depuis juillet 2007, O'Reilly et sa bande ont ainsi écoulé pas moins de 2100 caisses de cigarettes. La somme de ces ventes est estimée à plus de 20 millions. Les trafiquants des Maritimes payaient leur dû dans des envois par camion ou par courrier postal. Les profits étaient généralement blanchis à l'aide de guichets automatiques appartenant à la compagnie Ascot IV, fondée par les O'Reilly, en août 2000.

Quant au système de fraudes impliquant Me Gilles B. Thibault et d'autres complices, il consistait essentiellement à créer des entreprises bidon qui se faisaient financer par les banques des achats fictifs d'appareils de jeu facturés par Alouette Amusement. Ces prêts bancaires étaient garantis à 80% par le gouvernement provincial. Le même avocat avait échappé de justesse à un attentat à la bombe, le 30 octobre 1997. Composé de bâtons de dynamite et de 10 kg de boulons, l'engin avait été placé dans son bureau de Varennes, où il devait rencontrer des membres des Rock Machine, en guerre avec les Hells Angels. Une employée l'avait découvert par hasard.

Au moment de mettre sous presse, 14 personnes avaient été arrêtées et six autres étaient recherchées. Quatre des suspects en cavale résident en territoire amérindien. Il s'agit de Mathew Lazare et Morris Bonspile, de Kahnawake, ainsi que des frères Peter et James Martin, de la réserve d'Akwesasne. Les enquêteurs jurent avoir confié les mandats d'arrêt à leurs collègues de la police autochtone, et que ceux-ci vont les exécuter d'un moment à l'autre. Selon les policiers, il n'y avait pas lieu d'y effectuer de perquisitions « puisque la fabrication de cigarettes est permise dans les réserves ».



À VOS RÂTEAUX, PRÊTS, JARDINEZ!

RE/MAX PRÉSENTE
SALON NATIONAL DE L'HABITATION
EN COLLABORATION AVEC BANQUE LAURENTIENNE
14 AU 23 MARS
PLACE BONAVENTURE
LE RENDEZ-VOUS DES NOUVEAUTÉS
salonnationalhabitation.com
3542467A

~ CONCOURS ~
«Je plonge dans la nouvelle vague!»
LA PRESSE vous offre
LA CHANCE DE GAGNER UNE PISCINE CREUSÉE D'UNE VALEUR DE 20 000 $
Offerte par Piscine HUDON inc.
en collaboration avec Hayward et SCP
Le Salon national de l'habitation est un événement Desjardins Groupe media Transcontinental produit par EXPO MEDIA

Pour participer au concours, remplissez votre coupon de participation et déposez-le au kiosque de La Presse #1416, au kiosque de Piscine Hudon #1750 ou à l'entrée du Salon national de l'habitation.

Prénom : _____ Nom : _____

Téléphone : ( ) _____ Âge : _____ Sexe : _____

Courriel : _____

☐ Oui, j'aimerais recevoir des renseignements et offres promotionnelles concernant le Salon national de l'habitation par courriel.
☐ Je planifie l'achat d'une piscine au cours des 6 prochains mois.
☐ Je désire qu'un conseiller communique avec moi.

Réponse à la question d'habileté mathématique : (8 X 10) – (100 ÷5) = _____

Règlement du concours disponible sur salonnationalhabitation.com

Aucun achat requis. Prix : piscine creusée 17 X 28 pieds, modèle Côte d'Azur d'une valeur approximative de 20 000 $. Le prix ne sera ni échangeable, ni monnayable. Le prix sera cependant transférable. Les fac-similés et/ou reproductions mécaniques ne sont pas acceptés. Ouvert au résidants du Québec âgés de 18 ans et plus.

Le spécialiste du camping





Seulement jusqu'au lundi 24 mars 2008. Tentes, équipements et accessoires de camping :

Tout à 15% de rabais !

Une seule adresse
André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval
450 622-2410 / 1 800 997-2410
andrejac.com
3550660

21 MARS
JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

« En proclamant le 21 mars JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE, en 1966, l'Assemblée générale des Nations unies engageait la communauté internationale à intensifier ses efforts pour éliminer toutes les formes de discrimination raciale.

Le gouvernement du Québec fait appel à l'ensemble de la population québécoise pour qu'elle soit vigilante face à toute manifestation de racisme ou de discrimination. »

Yolande James
Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles

Québec

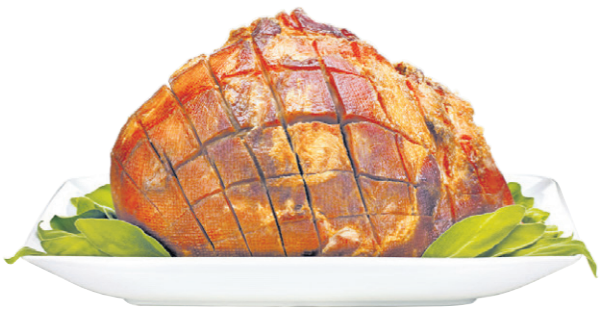


3550583A



SKÄNKA. Wok avec couvercle. 14,99 $. Était ~~32,99 $~~. Aluminium. Revêtement antiadhésif Teflon®. Ø28×H8cm. **LIMITE DE 2 PAR CLIENT.** Jusqu'à épuisement des stocks. Aucun bon différé.

SKÄNKA
Wok avec couvercle
14,99 $
Était ~~32,99 $~~
Faites vite !
20 - 24 mars



IKEA 365+. Plat de service 14,99 $. Porcelaine feldspathique blanche. Sans danger au micro-ondes et au lave-vaisselle. 36×20cm.

DINERA PROVINS. Grès vert clair et gris. Sans danger au micro-ondes et au lave-vaisselle. **Assiette creuse. 7 $.** Ø30cm. **Assiette à salade. 3 $.** Ø18cm.



À ce prix, mangez pour 2.



FÖRNUFT. Service de couverts 20 pièces. 9,99 $. Pour 4 personnes. Acier inoxydable. Sans danger au lave-vaisselle.

DINERA
Service de vaisselle pour 6



14,99 $

Était ~~29,99 $~~

Faites vite !
Du 20 au 24 mars

DINERA. Service de vaisselle pour 6. 14,99 $. Était ~~29,99 $~~. Grès beige ou gris. Sans danger au lave-vaisselle et au micro-ondes. Comprend 6 bols, 6 assiettes à salade et 6 assiettes plates. **LIMITE DE 2 PAR CLIENT.** Jusqu'à épuisement des stocks. Aucun bon différé.

ACHAT SPÉCIAL !
ALLEBY. Tabouret.
5,99 $



ALLEBY. Tabouret. 5,99 $. Pin massif. L33,5×H28cm. A.R. Jusqu'à épuisement des stocks.

NOUVEAU !



IKEA 365+ PLOCKA. Coquetiers. 3,99 $ les 2. Porcelaine feldspathique blanche. Sans danger au lave-vaisselle.



IDBYN. Table haute. 79 $. Hévéa massif teinté brun. L90×L91×H91cm. A.R. Jusqu'à épuisement des stocks.
IDBYN. Tabourets de bar. 55 $ les 2. Hévéa massif teinté brun. L45×L37×H61cm. A.R. Jusqu'à épuisement des stocks.

ACHAT SPÉCIAL !
IDBYN. Table et 4 tabourets.
189 $

ACHAT SPÉCIAL !
IDBYN. Table et 4 tabourets.
199 $



IDBYN. Table haute. 89 $. Hévéa massif teinté noir. Ø90×H91cm. A.R. **IDBYN. Tabourets de bar. 55 $ les 2.** Hévéa massif teinté noir. L35×L35×H63cm. A.R. Jusqu'à épuisement des stocks.



OPTIMAL. Verre à vin blanc ou rouge. 2,49 $ ch. Verre sans danger au lave-vaisselle. Capacité : rouge, 60 cl ; blanc, 55 cl.



IKEA 365+. Plat à four et de service. 3 $. Verre sans danger au micro-ondes et au lave-vaisselle. 15×12cm.



FANTASTISK. Porte-serviettes. 2,99 $. Transparent. Reçoit 50 serviettes. L14×L12×H17cm.
FANTASTISK. Serviettes en papier. 2,99 $ les 50. Couleurs variées, 3 épaisseurs. 40×40cm.



On raffole des boulettes !

À l'Épicerie suédoise

9,99 $

Était ~~14,56 $~~

- 1 sac de boulettes surgelées de 1 kg
- 2 sachets de sauce
- 1 pot de confiture de lingonnes

HEURES SPÉCIALES

IKEA BOUCHERVILLE
586, rue de Touraine
(Autoroute 20, sortie 95)
Tél. : 450-449-6755

Jeudi	10 h - 21 h
Vendredi saint	10 h - 21 h
Samedi saint	9 h - 17 h
Dimanche de Pâques	FERMÉ
Lundi de Pâques	10 h - 18 h

IKEA MONTRÉAL
9191, boul. Cavendish
(Autoroute 40 et boulevard Cavendish)
Tél. : 514-738-2167

Jeudi	10 h - 21 h
Vendredi saint	10 h - 21 h
Samedi saint	9 h - 17 h
Dimanche de Pâques	FERMÉ
Lundi de Pâques	10 h - 18 h

www.fr.IKEA.ca

Magasinage à distance, 1-866-866-IKEA

IKEA®

Si bien chez soi

Jusqu'à épuisement des stocks. Le choix varie selon les magasins. Aucun bon différé. A.R. : assemblage requis. Les articles annoncés ici ne sont pas tous offerts en ligne. © Inter IKEA Systems B.V. 2008.

ACTUALITÉS

TRAFIC DE DROGUE À MONT-TREMBLANT

Un proprio de bar voit son permis suspendu

ANDRÉ CÉDILOT

Propriétaire non déclaré du bar Le chariot 240, le narcotrafiquant Christian Saindon avait fait de cet établissement de Mont-Tremblant la plaque tournante de la vente de drogue dans les Laurentides. Le menu était varié: *pot*, cocaïne, haschisch, méthamphétamine et pilules de toutes sortes. D'après l'enquête, le trafic s'est poursuivi, même après l'incarcération du chef et de ses principaux lieutenants.

Vu l'épais dossier de la police et les condamnations pour gangstérisme devant les tribunaux, la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) a suspendu le permis d'exploitation du bar pour six mois. « Saindon était à la tête d'un réseau opérant dans divers bars des Laurentides. Il avait fait du bar Le chariot son bureau, où il rencontrait les revendeurs », indique-t-on dans la décision du 11 mars.

La police municipale de Mont-Tremblant était aux trousses de Saindon depuis presque trois ans quand on lui a mis la main au collet en même temps que 18 autres personnes, le 23 novembre 2005. Le « projet Saigneur », comme on l'appelle, a permis la saisie de 1,1 kg de cocaïne, 943 g de marijuana, 8 g de haschisch, un revolver de calibre .38, de même que huit véhicules, deux remorques et 32 944$ en espèces. Les réserves de drogue étaient cachées à l'intérieur d'un camion garé sur les terrains de Laurier Monière, 45 ans, bras droit de Saindon, dans la municipalité de Lac-Supérieur.

Saindon, 46 ans, qui donne une adresse à New Richmond, en Gaspésie, et Monière ont depuis été condamnés à des peines de 30 mois (l'équivalent de 56 mois avec le temps passé en détention préventive) et 23 mois de prison pour leur rôle clé dans l'organisation. Grâce à l'écoute électronique, les policiers ont établi que Saindon était le réel propriétaire du bar Le chariot, depuis le 16 septembre 2005. L'endroit était au nom d'une fiducie familiale appelée Carolanne. Comme c'est souvent le cas dans les débits d'alcool, c'est le gérant, un certain Michel Lefebvre, qui servait de prête-nom.

Dans le cours de l'enquête, des agents doubles ont acheté de la cocaïne à une dizaine de reprises à des employés ou des petits revendeurs du bar Le chariot. « Il y avait un va-et-vient important aux toilettes », soulignent les assesseurs de la RACJ. Lors de leur dernier passage, en août 2007, alors que Saindon était incarcéré, les policiers ont arrêté une serveuse. « Tout ce que tu veux, je peux te l'avoir. Il me faut par contre faire attention parce qu'on est peut-être sous surveillance », a chuchoté Marlène Grégoire à l'oreille du policier infiltré. Elle est accusée de trafic de cocaïne.

Au fil des années, il est arrivé que des clients du Chariot soient victimes de violence ou de représailles de vendeurs de stupéfiants. En 2001, une adolescente a par ailleurs été victime d'une agression sexuelle dans les toilettes. « Son agresseur a déclaré avoir acheté un gramme de cocaïne et s'être rendu dans les toilettes avec la jeune fille », de noter les assesseurs de la RACJ, en rendant leur décision.

En plus du permis d'alcool, les tenanciers ont aussi perdu pour les six prochains mois leur permis d'appareils de loterie vidéo.

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

Doublez vos écolonomies[MC]: faites un don à la nature en vous offrant une nouvelle voiture.

GAGNEZ UNE LOCATION DE 36 MOIS EN FAISANT L'ESSAI ROUTIER D'UNE COROLLA OU D'UNE MATRIX 2009◆

COROLLA 2009



PRIX PLUS BAS à l'achat à partir de 14 565$*

Ville : 7,5 L/100 km†
Route : 5,6 L/100 km†
Véhicule à émissions ultra faibles

MATRIX 2009



PRIX PLUS BAS à l'achat à partir de 15 705$*

Ville : 7,8 L/100 km†
Route : 6,2 L/100 km†
Véhicule à émissions ultra faibles

VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS PEA PROTECTION EXTRA-ATTENTIVE PROGRAMME TOYOTA POUR DIPLÔMÉS 1 000$ de remise**

*PDSF pour les modèles Corolla CE 2009 (BU42EM AA) et Matrix 2009 (KU40EM AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2009 pour une transmission manuelle pour le moteur des modèles Corolla CE 2009 (BU42EM AA) et Matrix 2009 (KU40EM AA). Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. [MC] Marque de commerce de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec utilisée sous licence. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant. ◆Résidents du Québec, 18 ans et plus. Règlement chez votre concessionnaire Toyota participant.

TOYOTA faire toujours mieux

ecolonomies.ca

3543170A

3543396



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Les pompiers ont passé l'après-midi d'hier à combattre l'incendie qui a ravagé l'entreprise Recyclage Notre-Dame, dans le parc industriel de Montréal-Est.

Incendie majeur à Montréal-Est

MARTIN CROTEAU

Une entreprise de recyclage a été ravagée par les flammes après l'effondrement de son toit, hier, rue Lakefield, dans le parc industriel de Montréal-Est. Les importantes accumulations de neige depuis le début de l'hiver pourraient être à l'origine du sinistre, qui n'a fait aucun blessé.

Il était 11h30 lorsque les employés de Recyclage Notre-Dame, propriété du groupe EBI, ont entendu un message inquiétant dans leur système de talkie-walkie. « J'ai entendu sur les ondes: "Il y a de la boucane dans le carton, amène un extincteur" », relate Valérie Pichette, affectée à la pesée des camions, à l'extérieur du bâtiment.

Une section de 12 mètres sur 30 du toit s'était effondrée sur des retailles de carton, entreposées dans l'entrepôt principal. Un court-circuit a provoqué leur embrasement.

Le mécanicien Éric Gauchet n'a pas entendu le bruit de l'affaissement, mais il a vite remarqué la fumée qui se dégageait de la pièce. Avec un contremaître, il a empoigné des extincteurs pour tenter de contenir le brasier naissant. Trop peu, trop tard. Après quelques minutes, malgré leurs efforts, l'incendie était devenu impossible à maîtriser. Une seule option demeurait: l'évacuation.

« Heureusement que nous sommes sortis, raconte M. Gauchet. En partant, j'ai entendu le plafond s'effondrer derrière nous. »

Une minute et demie plus tard, les quelque 25 travailleurs de l'entreprise avaient quitté le bâtiment en toute sécurité.

Alimentées par des matières hautement inflammables comme du plastique et du papier, les flammes se sont rapidement propagées dans d'autres secteurs du bâtiment. La chaleur était telle que la structure d'acier a commencé à fondre. Les murs se sont courbés vers l'intérieur, compliquant la tâche des 125 pompiers dépêchés sur les lieux.

« La complication était au début, explique le chef des opérations du Service des incendies de Montréal, Aimé Charette. Il fallait s'assurer qu'aucun employé ne se trouvait encore à l'intérieur. Par la suite, la structure menaçait de s'effondrer. On a donc dû retirer nos pompiers quelque temps. »

Les pompiers ont passé l'après-midi à combattre l'incendie, qui a finalement été maté en soirée.

Trop de neige?

Les causes de ce sinistre restent à déterminer. L'hypothèse du poids de la neige sur le toit n'était pas écartée par les pompiers, hier après-midi. Pourtant, le bâtiment avait été déblayé récemment.

« Le déneigement avait été fait la semaine passée pendant quatre jours, s'étonne Maxime Sylvestre, directeur général de Recyclage Notre-Dame. La structure a-t-elle été affaiblie? On ne sait pas pour l'instant. »

Un juge veut en savoir plus sur un meurtrier

CHRISTIANE DESJARDINS

Un homme qui a tué son rival amoureux et tenté de tuer son ex-conjointe avant de s'enfuir aux États-Unis devrait-il être admissible à une liberté conditionnelle dans 14 ans ou dans 20 ans?

Hésitant à trancher cette question parce qu'il trouve qu'il n'en sait pas assez sur l'accusé, le juge de la Cour supérieure, Guy Cournoyer, a demandé, hier, un rapport sur Reuben de Jésus Rodriguez Herrera. L'homme de 39 ans, qui s'est avoué coupable de meurtre non prémédité et de tentative de meurtre, écopera inévitablement de la prison à vie. Il reste à fixer le temps qu'il devra purger en prison avant d'être admissible à une libération conditionnelle. L'avocate de la défense, Me Gracinda Fernandes, suggère 12 à 14 ans, tandis que le procureur de la Couronne, Lucio Garcia, propose 18 à 20 ans.

Caché et armé d'un bâton

Les crimes sont survenus le 22 mai 2004, à Montréal-Nord, après une rupture entre l'accusé et sa conjointe, Braulia Zelaya Lazo. N'acceptant pas d'être mis de côté, Herrera a pénétré dans l'appartement de son ex-conjointe en son absence et s'est caché dans le placard, armé d'un bâton. Quand, vers 2h cette nuit-là, Mme Lazo est rentrée à la maison avec son nouvel ami de cœur, Leonardo Guerrero, ils ont été attaqués par Herrera. Après une bagarre où il a eu le dessus, Herrera s'est emparé d'un couteau et en a asséné une quarantaine de coups à son rival de 53 ans. Guerrero est mort sur place. Herrera s'est ensuite lancé à la poursuite de Mme Lazo, qui s'était enfuie. Il l'a rattrapée à l'angle des rues Lacordaire et Henri-Bourassa et l'a poignardée à 22 reprises, principalement au visage et au dos, l'abandonnant même avec le couteau planté dans le dos. C'est la femme qui a réussi à se l'enlever elle-même, avant de s'effondrer. Elle a miraculeusement survécu.

Après ses crimes, Herrera a pris la poudre d'escampette. Ce n'est que plus de deux ans plus tard, soit en septembre 2006, que les policiers de Montréal ont retrouvé sa trace. Herrera avait été arrêté en Californie pour des délits mineurs. Il a fallu attendre encore une année avant que Herrera soit extradé vers le Canada. Initialement, il était accusé de meurtre prémédité et de tentative de meurtre. Comme le juge californien refusait de l'extrader sous une accusation de meurtre prémédité, cette accusation a été réduite à meurtre non prémédité. Herrera a finalement été extradé en septembre dernier, et il a plaidé coupable en février dernier. Il reviendra devant le tribunal le 12 juin prochain. Les avocats pourront présenter de nouveaux arguments, à la lumière du rapport qui sera rédigé.

Le Québec dans votre assiette !

LES PRODUITS ALIMENTAIRES DU QUÉBEC : choisissez-les, goûtez-les !

Saisissez l'occasion de découvrir la diversité et la qualité des produits québécois et contribuez quotidiennement à créer une grande richesse collective.

Si chacun d'entre nous achetait chaque année pour 30 dollars de produits d'ici, au lieu de choisir des aliments venant d'ailleurs, les retombées économiques pour le Québec seraient, après 5 ans, de 1 milliard de dollars.

En accordant la priorité aux aliments du Québec, vous contribuez à la création de centaines d'emplois et vous reconnaissez le travail des gens de nos régions. De plus, en choisissant des produits qui ont peu voyagé, vous aidez à réduire les émissions de gaz causées par leur transport sur de longues distances.

Pour savourer les aliments délicieux de chez nous, recherchez-les! À votre épicerie ou au restaurant, choisissez-les, goûtez-les et… **mettez le Québec dans votre assiette!**



ALIMENTS DU QUÉBEC MD

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

3547193A 3547195

ACTUALITÉS

Anne-Marie Péladeau était « récalcitrante »

Laissé seul, l'agent Cavaliere affirme avoir adapté son intervention aux réactions de la détenue

CHRISTIANE DESJARDINS

Se décrivant comme vidé et à bout de souffle après avoir menotté Anne-Marie Péladeau au terme d'une poursuite policière, l'agent Fabio-Nicola Cavaliere s'est retrouvé seul pour l'amener vers la voiture de police, le matin du 12 octobre 2005. L'aide qu'il espérait ne venait pas.

« Quand on réussit à passer Nicolet (l'École nationale de police du Québec), on est supposé savoir qu'il faut être deux (pour amener un détenu récalcitrant.) C'est plate à dire, mais mes confrères ne sont pas là quand ils sont supposés être là. Moi je continue l'intervention », a raconté l'agent Cavaliere, hier, alors qu'il témoignait à son procès pour voies de fait à l'égard d'Anne-Marie Péladeau.

À ce moment-là, le procureur de la Couronne, René Verret, lui demandait d'expliquer chacun de ses mouvements, en faisant défiler au ralenti le film de l'arrestation de Mme Péladeau, capté de l'hélicoptère de TVA. Le policier a fait valoir qu'il avait adapté son intervention aux réactions de Mme Péladeau qui, même menottée, « lui donnait des coups de pied, lui crachait dessus et se débattait ». Sur le film, on voit très clairement qu'il a l'aide de deux collègues pour menotter Mme Péladeau, qui est couchée au sol, face contre terre. Un collègue, l'agent Michel Lebrun, l'aide ensuite à relever Mme Péladeau, puis laisse Cavaliere amener seul Mme Péladeau vers le véhicule de police.

« Je me suis dit qu'il avait le contrôle », a témoigné l'agent Lebrun, la semaine dernière, avant d'ajouter qu'il s'était éloigné dans le but d'éteindre sa sirène. Mais voilà, en arrivant au véhicule de police, Cavaliere a constaté que la portière était verrouillée.

C'est alors, sur le film, que commencent des gestes qui paraissent brutaux à l'endroit de Mme Péladeau. Cavaliere fait un geste brusque dans le dos de Mme Péladeau et elle semble projetée violemment sur la portière.

Le coup dans l'omoplate est une technique de diversion pour qu'elle déplace sa jambe et cesse de donner des coups de pied, a déclaré l'agent Cavaliere. En ce qui concerne l'autre geste, il l'a expliqué par le fait que Mme Péladeau voulait se sauver et qu'il avait dû utiliser son propre poids pour reprendre le contrôle sur elle. « Elle était dure comme une barre de fer et elle ne répondait pas au contrôle articulaire que je lui faisais au poignet », a-t-il assuré.

En même temps, l'agent Cavaliere a admis que lui-même avait du mal à contrôler sa force et ses actes, compte tenu de l'excitation du moment et de tout ce qui s'était passé avant. Il aurait été heurté par la voiture de Mme Péladeau, lors d'une tentative d'interception, avant le début de la poursuite.

Cavaliere, ex-joueur de football et adepte du karaté, n'a jamais repris le travail depuis le jour de l'arrestation. Il aurait subi un léger traumatisme crânien et serait aux prises avec un choc post-traumatique. Quelques mois après l'incident, en janvier 2006, il a eu une défaillance cardiaque et serait resté dans le coma pendant une semaine. « C'est grâce à la technologie que je suis en vie », a-t-il dit hier. Aujourd'hui, à 32 ans, il se déplace avec une canne, mais on ignore pourquoi et il n'en a pas été question lors de son témoignage. Rappelons que son collègue Roberto Sforza est accusé, lui aussi, d'avoir brutalisé Mme Péladeau lors de cet incident. Le procès se poursuit ce matin.



Aucun paiement pendant 90 jours†

0 $ Comptant à la location

0 ,9 % Taux de financement à l'achat sur les modèles sélectionnés

0 $ Transport et préparation inclus à la location

ou

Remise à l'achat allant jusqu'à 9 000 $** Valide sur les autres modèles 2007/2008 sélectionnés.



Civic berline EX-L 2008 illustrée



Accord berline EX-L 2008 illustrée



CR-V EX-L 2008 illustré

Civic DX manuelle 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
198 $* par mois/60 mois	0 $ Prime écoAUTO 1 000 $††

Accord LX manuelle 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
328 $* par mois/48 mois	0 $

CR-V LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
358 $* par mois/48 mois	0 $



Odyssey EX-L 2008 illustrée





Ridgeline EX-L 2008 illustré

Odyssey DX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
398 $* par mois/48 mois	0 $

Pilot LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
488 $* par mois/48 mois	0 $

Ridgeline LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
438 $* par mois/48 mois	0 $

honda.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

Évitez les douanes

HONDA

3546617

*Les offres de location-bail et de financement d'une durée limitée sont faites par les Services Financiers Honda Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2008 mentionnés ci-après. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Période de location de 48 mois : Accord berline LX manuelle 2008 (modèle CP2538E) : a) 328 $, b) 0 $, c) 15 744 $. CR-V LX 2RM 2008 (modèle RE3838E) : a) 358 $, b) 0 $, c) 17 184 $. Odyssey DX 2008 (modèle RL3818E) : a) 398 $, b) 0 $, c) 19 104 $. Pilot LX 2RM 2008 (modèle YF2818EX) : a) 488 $, b) 0 $, c) 23 424 $. Ridgeline LX 2008 (modèle YK1648E) : a) 438 $, b) 0 $, c) 21 024 $. Période de location de 60 mois : Civic berline DX manuelle 2008 (modèle FA1528EX) : a) 198 $, b) 0 $, c) 11 880 $. Franchise de kilométrage de 120 000 km pour la Civic; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Franchise de kilométrage de 96 000 km pour l'Accord, le CR-V, l'Odyssey, le Pilot et le Ridgeline; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Taux de financement à l'achat de 0,9 % pour 36 mois sur les modèles sélectionnés suivants : FA1528EX, CP2538E, RE3838E, RL3818E, YF2818EX, YK1648E. †L'offre « Aucun paiement pendant 90 jours » s'applique seulement aux nouveaux modèles 2007 et 2008 et sur les véhicules d'occasion certifiés Honda achetés et livrés au plus tard le 31 mars 2008. Offre en vigueur par l'entremise des Services Financiers Honda sur approbation de crédit seulement. Les mensualités sont différées pendant 90 jours. Les contrats seront prolongés en conséquence. Les intérêts (le cas échéant) ne seront pas ajoutés au cours des 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, les intérêts (le cas échéant) commenceront à être ajoutés et l'acheteur devra payer le capital et les intérêts mensuellement jusqu'au terme du contrat. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Photos à titre indicatif. **La remise à l'achat varie entre 1 000 $ et 9 000 $ selon le modèle. L'offre s'applique seulement à l'achat comptant. La remise de 9 000 $ s'applique seulement sur une S2000 2007 (modèle AP2147EN) au P.D.S.F. de 50 600 $. Les frais de préparation et livraison de 1 540 $, les enregistrements, l'assurance, l'immatriculation et les taxes sont en sus. Les offres de remise en argent ne peuvent être combinées avec des offres de financement à l'achat ou à la location. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. ††Vous pourriez être admissible au Programme de remise écoAUTO du gouvernement du Canada. Pour plus d'information, visitez www.ecoaction.gc.ca. Voyez votre concessionnaire Honda pour tous les détails.



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Le but de la conférence sur le Rwanda qui aura lieu à Montréal le 29 mars, c'est « la recherche de la vérité », dit le polémiste Robin Philpot (notre photo), très en demande parmi les groupes qui remettent en question la version officielle des événements au Rwanda.

Une conférence sur le Rwanda soulève l'ire des rescapés du génocide

ISABELLE HACHEY

Une conférence réunissant des auteurs jugés révisionnistes par les rescapés du génocide rwandais aura lieu le 29 mars au Gesù, une célèbre salle de spectacle montréalaise, appartenant aux jésuites, qui se targue de faire des « choix éthiques ».

Organisée par les éditions Les Intouchables, la conférence réunira des auteurs accusés de minimiser l'ampleur du génocide au Rwanda, voire d'en nier l'existence. Parmi eux, le polémiste Robin Philpot, qui prétend que « ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali ». La candidature de M. Philpot sous la bannière du Parti québécois avait soulevé une polémique, l'an dernier, en raison de ses positions sur la tragédie rwandaise.

Un second conférencier est le journaliste français Pierre Péan, dont le livre *Noires fureurs, Blancs menteurs* lui a valu une poursuite pour diffamation raciale et provocation en France.

Un autre invité est l'avocat espagnol Jordi Palou Loverdos, porte-parole d'un juge ayant lancé 40 mandats d'arrêt internationaux contre d'actuels dirigeants rwandais. Le journaliste belge Peter Verlinden, qui s'est récemment vu refuser l'entrée au Rwanda parce qu'il y est considéré comme un négationniste, participera aussi à la conférence.

« Cela me choque beaucoup, parce que ce sont tous des révisionnistes. C'est scandaleux qu'ils viennent à Montréal », dénonce Paulin Nteziryayo, dont la famille a été décimée lors du génocide. Le vice-président de PAGE-Rwanda, un regroupement montréalais de rescapés, se dit d'autant plus choqué que la conférence se déroulera quelques jours seulement avant le 14e anniversaire du génocide.

En Belgique, l'Université catholique de Louvain a annulé une conférence semblable, en novembre, après avoir reçu des plaintes de groupes de survivants tutsis.

Mais les responsables jésuites du Gesù ne comptent pas imiter l'université belge. « Il s'agit d'une location, explique le porte-parole, Nicolas Sado. Lorsque nous produisons des spectacles, nous faisons des choix éthiques. Pour le reste, on a assez peu d'informations sur le contenu. On fait de notre mieux pour surveiller ce qui se passe ici, mais il faut savoir que la programmation ne reflète pas la position du Gesù. »

« Je suis prêt à utiliser ce terme-là (génocide), mais je pense qu'il y a une faiblesse dans ce terme, puisqu'il a pour effet de nous empêcher de regarder ce qui s'est passé, et pourquoi. »

M. Philpot, qui soutient que les massacres des années 90 ont été provoqués par le Front patriotique rwandais (FPR) appuyé par les États-Unis, affirme qu'il n'a jamais nié le génocide. « Je suis prêt à utiliser ce terme-là, mais je pense qu'il y a une faiblesse dans ce terme, puisqu'il a pour effet de nous empêcher de regarder ce qui s'est passé, et pourquoi », explique-t-il.

Le but de la conférence, c'est « la recherche de la vérité », dit M. Philpot, très en demande parmi les groupes qui remettent en question la version officielle des événements au Rwanda. Depuis 2003, il a donné des conférences à Bruxelles, à Paris, à Munich, à Washington et en Finlande.

Michel Brûlé, patron des éditions Les Intouchables, souscrit à la thèse de M. Philpot. Il va même plus loin que l'auteur puisque, selon lui, il n'y a tout simplement pas eu de génocide au Rwanda. « Il y a eu une guerre épouvantable, il y a eu des morts des deux côtés. Ce n'est pas simple et manichéen comme on l'a présenté, dit-il. On est en train de mettre les pendules à l'heure dans cette histoire. »

MÉFAITS DE GROUPES ANARCHISTES À MONTRÉAL

La police saisit des ordinateurs d'un hébergeur informatique

CAROLINE TOUZIN

La police de Montréal a fait une perquisition chez un hébergeur informatique de la métropole mardi soir pour identifier les auteurs des trois récents méfaits revendiqués par des groupes anarchistes dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, a appris *La Presse*.

Quatre policiers se sont présentés, mandat de perquisition en main, chez Koumbit, un organisme à but non lucratif qui offre des services informatiques à une quarantaine d'associations et d'organismes communautaires québécois. Koumbit héberge le Centre des médias alternatifs du Québec (CMAQ). Ce dernier a diffusé les messages des collectifs Ton Père, Ton Oncle et Ton Chien, qui ont respectivement revendiqué l'incendie de six voitures de police, de guichets automatiques ainsi que des actes de vandalisme chez un concessionnaire automobile.

Le mandat autorisait les policiers à saisir tous les ordinateurs et exigeait également que l'organisme livre aux enquêteurs les « logs » ainsi que le plus d'information possible au sujet de quatre articles publiés sur le CMAQ. « Koumbit croit qu'un tel mandat est problématique. Il ne faudrait pas que le cours normal de la justice cause des dommages indus aux entreprises et organisations fortement dépendantes des moyens de communication que nous leur fournissons, ou réduise au silence les médias en ligne tels que les blogues et les forums publics », a souligné l'organisme, hier soir, par voie de communiqué. Ce dernier a ainsi fourni trois lignes de « logs », soit trois lignes d'un journal d'événements qui documente les visites effectuées sur un site web. Un log contient habituellement l'adresse du visiteur, l'heure de visite, la page visitée ainsi que le navigateur utilisé.

« Dans les années 70, le Front de libération du Québec a envoyé des communiqués aux médias de masse. Les médias les ont diffusés sans nécessairement être d'accord avec le message. »

De son côté, la police a refusé de commenter cette information. « Les auteurs des méfaits n'ont pas besoin de publicité. Nous refusons de dévoiler nos stratégies d'enquête », a indiqué le sergent Ian Lafrenière, de la police de Montréal.

Un membre du collectif du CMAQ, Martin Deshaies, trouve que la police « exagère ». Le CMAQ se décrit comme une solution de rechange aux grands médias inspirée par le réseau international des médias indépendants Indymedia. Le portail a accepté de publier ces communiqués en vertu de son principe de publication libre, précise M. Deshaies. « Dans les années 70, le Front de libération du Québec a envoyé des communiqués aux médias de masse. Les médias les ont diffusés sans nécessairement être d'accord avec le message. C'est la même chose pour nous aujourd'hui », a expliqué M. Deshaies.

Une phrase inquiétante

Le CMAQ a une politique rédactionnelle selon laquelle le contenu d'un message ne doit pas être diffamatoire. Le CMAQ a ainsi retiré une phrase du message du collectif Ton Père sur les voitures incendiées. « Une phrase allait trop loin », a expliqué un autre membre du CMAQ, Michaël Lessard. Cette phrase censurée invitait les gens à incendier des « hôtels et des maisons de capitalistes ». M. Lessard fait aussi une mise en garde sur les présumés auteurs des messages. « Attention avant de conclure que ce sont des anarchistes. Ce genre de discours peut être tenu par plusieurs groupes d'extrême gauche ou encore par des adolescents en colère contre l'injustice. » Le CMAQ a reçu par le passé des demandes de la police et même un avis juridique de retirer certains propos tenus contre la police sur son site. Demandes auxquelles le CMAQ n'a pas répondu.

VILLE DE LAVAL

Croisade contre deux tours et des commerces à l'île Paton

SARA CHAMPAGNE

Les propriétaires des immeubles en copropriété de l'île Paton entreprennent une croisade pour empêcher la construction de deux tours avec commerces dans leur oasis de Chomedey, à Laval. Une pétition signée par 1000 résidants de l'île et des alentours a abouti, cette semaine, sur le bureau du maire Gilles Vaillancourt.

Les signataires s'insurgent « vivement, catégoriquement et solidairement », contre un changement de zonage qui permettrait une hauteur de 23 étages dans l'île, où les règles d'urbanisme prévoient des immeubles d'environ 12 étages. Ils s'inquiètent aussi de la venue de commerces et des répercussions du projet « sur l'équilibre de l'environnement naturel de l'île, et sur leur quiétude de vie ».

La corporation immobilière Magil Laurentienne, qui détient et gère notamment la tour de la Bourse, à Montréal, pilote le projet controversé. Son président, Sol J. Polachek, a déjà participé à la construction d'un immeuble résidentiel de l'île Paton, le luxueux Héritage, érigé dans les années 90, sur les berges de la Rivière des Prairies.

Joint hier, l'un des gestionnaires de Magil Laurentienne, Jean-Claude Cyr, a indiqué que le projet est dans sa « phase préliminaire. » Il a ajouté que des rencontres exploratoires ont déjà eu lieu avec les propriétaires de l'Héritage. Il a cependant renvoyé *La Presse* à la firme de communications Morrow Marketing pour connaître les plans d'architecte et de zonage. Le responsable de la firme, André Morrow, n'avait toujours pas rappelé, hier, en fin de journée.

Selon les instigateurs de la pétition, qui ont assisté aux rencontres avec des représentants de Magil, une demande de changement de zonage a déjà été acheminée au service d'urbanisme de la Ville de Laval, au début de mars. Le cabinet du maire de Laval dément totalement l'information. Sur les lieux, il y a déjà des traces d'arpentage.

Gilles Bouchard, l'un des signataires de la pétition, explique que les résidants n'ont pas besoin de commerces dans l'île, surtout aux abords d'un parc.

« Les commerces que nous avons et les autres à proximité sont amplement suffisants pour nos besoins », dit-il. Il précise que d'autres propriétaires, partis se réchauffer dans le Sud, vont signer la pétition au cours des prochains jours ou des prochaines semaines.

Huit étages au maximum

Occupé par la dernière séance de son comité exécutif avant le congé pascal, le maire Vaillancourt n'a pas répondu directement aux questions de *La Presse*, hier. Après vérifications, son attachée de presse, Amélie Cliche, a soutenu « qu'aucun projet n'a été déposé officiellement auprès de la Ville de Laval ».

« Il n'y a eu aucune approche, a-t-elle ajouté. Je peux vous dire que le promoteur devra se conformer au zonage, et il n'y a aucune intention de modification de la part de l'administration municipale. »

Quant à la rumeur qui circule dans l'île voulant que le maire de Laval songe à s'installer au dernier étage de l'une des futures tours, Mme Cliche a insisté pour dire que c'est totalement faux. « M. Vaillancourt fait dire que sa femme ne va pas vivre plus haut que huit étages. Elle a le vertige. »

En fin de journée hier, Gilles Vaillancourt devait s'attabler pour répondre personnellement à tous les signataires de la pétition. « C'est sa façon de procéder. Il est très proche de ses citoyens », a conclu son attachée de presse. Aux dernières nouvelles, le maire de Laval vit toujours dans une maison unifamiliale construite sur le bord de l'eau, à proximité de l'île Paton.

L'ÎLE DE HUGH PATON

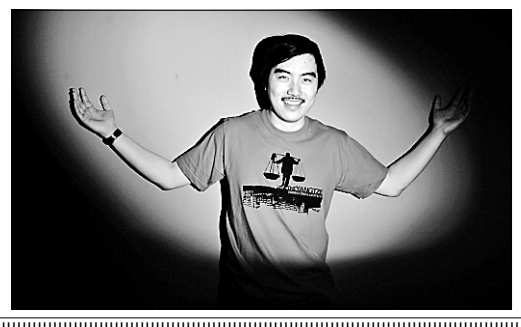
Le premier propriétaire de l'île Paton est Hugh Paton, qui l'occupa de 1880 à 1941. En plus de se faire construire un pont, il se fit bâtir vers 1890-1892 une superbe villa d'été de plus de 50 pièces, qu'on appelait château. Elle abritait une grande serre, des écuries et un terrain de golf. Par testament, il a ensuite cédé son île à Georges C. Paton et al., qui vont plus tard vendre l'île Paton et le pont à la société L'île des Prairies.

POLITIQUE

SUR CYBERPRESSE.CA

CINÉMA

À la veille du congé pascal, consultez les fiches, les horaires, les critiques et les bandes-annonces des films à l'affiche sur moncinema.ca



Le cinéaste montréalais Yung Chang qui a réalisé le documentaire *Sur le Yangzi*.
PHOTO BERNARD BRAULT LA PRESSE

VOS QUESTIONS

Dr Nadia répond aux questions des parents sur cyberpresse.ca/nadia

PÉKIN 2008

Faut-il boycotter les Jeux de Pékin? Donnez votre opinion sur cyberpresse.ca/pekin

NOS BLOGUES



STÉPHANE LAPORTE
Pourquoi les spectateurs, qui partent avant la fusillade, vont-ils au match? Notre blogueur se pose la question sur cyberpresse.ca/laporte

Lisez la suite sur **www.cyberpresse.ca**

Licenciement du délégué général à New York, Bruno Fortier

38 795 $ en indemnité de départ

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Même si le gouvernement Charest a qualifié sa gestion de « chaotique », l'ex-délégué général du Québec à New York, Bruno Fortier, empochera près de 40 000 $ à titre d'indemnité de départ.

Cet ami de longue date du premier ministre encaissera en effet l'équivalent de quatre mois de salaire, bien qu'il ait occupé ses fonctions pendant à peine neuf mois. Selon son contrat, sa rémunération se chiffrait à 116 386 $ par an. Son indemnité de départ s'élèvera donc à 38 795 $.

Cette indemnité « respecte les conditions du contrat », a affirmé, hier, Marie-Claire Ouellet, secrétaire générale associée au Conseil exécutif, le ministère du premier ministre.

Ce contrat prévoit que le gouvernement doit donner un préavis de trois mois, payés, à M. Fortier s'il est rappelé et remplacé.

Le même contrat prévoit toutefois que le gouvernement peut congédier M. Fortier, sans préavis ni indemnité, « pour raisons de maladministration, faute lourde ou motif de même gravité ».

Marie-Claire Ouellet a dit à *La Presse* de joindre le cabinet de la ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, pour obtenir de plus amples explications sur le versement de l'indemnité de départ.

L'attaché de presse de la ministre, Damir Croteau, n'a pas rappelé *La Presse* hier soir. Mais mardi, il a affirmé que M. Fortier « avait une gestion chaotique ou très problématique ». « Ça semble sérieux », a-t-il ajouté.

Mitraillée de questions en Chambre, Monique Gagnon-Tremblay, est demeurée évasive sur les motifs du renvoi de M. Fortier. La ministre a toutefois indiqué qu'il avait « entrepris des changements à la délégation sans l'appui et sans l'approbation du Ministère ».

Selon ce qu'a appris *La Presse*, Bruno Fortier souhaitait notamment mettre en œuvre un vaste plan de restructuration de la délégation qui impliquait bien des changements au sein du personnel. Les autorités ministérielles s'opposaient à ce plan.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Mitraillée de questions en Chambre, Monique Gagnon-Tremblay est demeurée évasive sur les motifs de renvoi de l'ex-délégué général du Québec à New York, Bruno Fortier (notre photo).

Au cours de son bref passage à la tête de la délégation, Bruno Fortier est entré en conflit avec quelques-uns de ses employés, selon des sources proches du dossier. Quelques semaines seulement après son entrée en fonction, il a congédié sans préavis un employé d'expérience. Il a refusé de lui payer une indemnité prévue à son contrat. Cet employé s'est plaint aux autorités du ministère des Relations internationales, qui lui ont donné raison et lui ont versé deux mois de salaire.

En Chambre, l'Action démocratique du Québec et le Parti québécois ont cherché à en savoir plus sur les raisons derrière le licenciement de Bruno Fortier.

Le leader parlementaire de l'ADQ, Sébastien Proulx, estime que ce licenciement en catastrophe « laisse présager qu'il y a une affaire grave en dessous de tout ça ».

« Est-ce que le premier ministre peut nous dire, lui qui connaît très bien M. Fortier, quel est le fond de cette affaire-là, s'il vous plaît », a-t-il lancé.

Jean Charest a refusé de répondre aux questions de l'opposition comme à celles des journalistes. « Ça relève de l'administratif », donc du MRI, a-t-il martelé lorsque les médias l'ont questionné à ce sujet. Or, le MRI reste tout aussi discret au sujet du renvoi de M. Fortier. Sa porte-parole, Claire Deslongchamps, ne va pas plus loin que la ministre dans ses explications.

Selon Sébastien Proulx, « c'est impossible d'acheter la version de la ministre des Affaires internationales » selon laquelle seules des « raisons administratives » expliquent le renvoi de M. Fortier. « Jamais il n'a été fait un congédiement aussi brutal pour une divergence d'orientation. »

Le député péquiste Sylvain Simard a souligné, quant à lui, que quelques mois « auront été suffisants à Bruno Fortier, ami d'enfance du premier ministre, pour mettre le chaos dans la Délégation du Québec à New York ».

« Depuis quand la ministre est-elle informée des nombreux problèmes de la délégation générale à New York et pourquoi a-t-elle attendu à la dernière minute au point de devoir lui expédier ses effets par FedEx? » a-t-il lancé.

Les révélations de *La Presse*, hier, ont eu l'effet d'une « bombe » à la délégation générale du Québec à New York, selon son directeur des communications, Benoît Payeur. « Le climat était un peu lourd au bureau » au cours des derniers mois, a-t-il affirmé. Prudent, il s'est contenté de dire que M. Fortier n'assurait pas un suivi adéquat des dossiers.

Au cours de sa réunion hebdomadaire, hier, le Conseil des ministres s'est empressé de désigner un successeur à M. Fortier dans l'espoir d'apaiser la controverse. Robert Keating, fonctionnaire de carrière, devient le nouveau délégué général à New York. Québec venait à peine de le désigner pour gérer de façon temporaire le bureau new-yorkais. Mais avec l'ampleur qu'a prise la controverse, le gouvernement a revu sa décision et a décidé de lui donner officiellement le poste de délégué général.

CONTRAT AVEC BELL

Le ministère de la Santé a contrevenu aux règles, selon le vérificateur général

DENIS LESSARD

QUÉBEC — L'Agence de santé de Montréal et la compagnie Bell avaient, selon les règles, 60 jours pour s'entendre sur les termes d'un énorme contrat de 111 millions pour le Dossier santé Québec. Un an plus tard, le contrat n'était toujours pas signé.

Rendue publique hier par le critique du Parti québécois à la santé, Bernard Drainville, une lettre du 10 janvier 2007 transmise par l'Agence de la santé de Montréal avisait Bell que ses services avaient été retenus pour une partie importante du projet de mise en ligne du dossier médical des Québécois. Or, on y précisait que « les parties doivent conclure l'entente dans les 60 jours de l'avis de sélection ». Un an plus tard, le contrat n'était toujours pas conclu, a relevé le rapport du vérificateur général déposé mardi à l'Assemblée nationale.

La lettre précisait que le mandataire pouvait prolonger la validité de la soumission, s'il le désirait. Pour le vérificateur, le ministère de Philippe Couillard a contrevenu aux règles quand il a décidé que c'est l'Agence et non le Ministère qui prendrait l'engagement avec Bell. Si le Ministère était resté comme mandataire, comme l'aurait voulu la pratique, le gouvernement aurait dû tenir compte de la soumission d'au moins un autre concurrent de Bell.

« Combien d'argent aurait pu être épargné aux contribuables québécois si la deuxième enveloppe avait été ouverte? » a demandé M. Drainville.

Plus cher que prévu

Pour le député de Marie-Victorin, le vérificateur confirme aussi les révélations qu'il avait faites en novembre dernier. Le Dossier santé Québec va coûter beaucoup plus cher que les 560 millions annoncés, au moins 327 millions supplémentaires seront nécessaires pour que le système fonctionne. À terme, le projet coûtera plus de 1 milliard, a-t-il prédit.

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a tenu à faire un point de presse immédiatement après pour souligner que le projet ne dépassait pas les budgets prévus. « C'est comme dire le coût de la maison... puis annoncer qu'il faut ajouter des meubles », a-t-il illustré.

Interprétation juridique

Pour lui, les observations très critiques du vérificateur relèvent d'un différend quant à l'interprétation juridique. Il a bien vite souligné que son cabinet n'intervenait pas dans ces contrats quand on lui a souligné que, selon les rumeurs de l'industrie, CGI obtiendrait le prochain gros contrat du ministère de la Santé, comme opérateur du DSQ. Beaucoup d'employés de CGI sont déjà à pied d'œuvre au ministère de la Santé, pour des travaux préparatoires, alors que le contrat n'est pas même attribué.

À maintes reprises, M. Couillard a répété qu'il y avait bel et bien processus d'appel d'offres. Les concurrents de Bell, Emergis-IBM, DMR et CGI, des firmes à la longue feuille de route ont été disqualifié sur la « qualité » de leur soumission.

CONCOURS
Salon des vins et spiritueux de Montréal

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER



1er PRIX
Un cellier Cavavin garni de bouteilles
Une valeur de 7 000 $

2e PRIX
Un panier cadeau de produits Slow Food – Convivium Les Montérégiennes
Une valeur de 3 700 $

3e PRIX
Un assortiment de livres pour les amateurs de vins et spiritueux et un chèque-cadeau de Renaud-Bray
Une valeur de 1 000 $

4e PRIX
Une soirée gastronomique à la Galerie du Gouverneur et un concert de l'Orchestre Métropolitain du Grand Montréal pour 2 personnes. Une valeur de 420 $

Venez déposer votre coupon au Salon des vins et spiritueux de Montréal du 27 au 30 mars au Palais des congrès dans les boîtes spécialement identifiées.
Le tirage aura lieu le mercredi 2 avril 2008 à 10 h aux bureaux de La Presse.

GRAND CONCOURS DU SALON

1ER PRIX : Cellier Cavavin et assortiment de bouteilles
2E PRIX : Panier-cadeau Slow-Food
3E PRIX : Livres de Renaud-Bray
4E PRIX : Soirée Vins et musique

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Code postal _____
Tél. résidence (___) _____ Tél. travail (___) _____
Question d'habileté mathématique : (8 x 7) - 50 = _____
☐ *Cochez si vous désirez recevoir des offres promotionnelles de La Presse.*

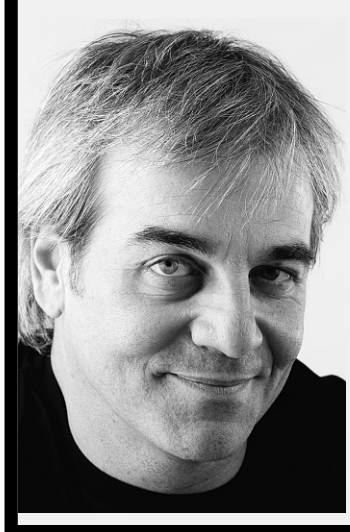
LA PRESSE cyberpresse.ca

Le concours se termine le 30 mars 2008 à 17 h (HE). Ce concours s'adresse à toute personne qui réside au Québec, qui est âgée d'au moins 18 ans au moment du concours. Il y a quatre (4) prix pour une valeur totale apx de 12 120 $ CA. Limite d'une (1) participation originale, par participant et par adresse valide. Aucun facsimilé accepté.
Les règlements du concours sont disponibles à La Presse.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AGENCES DE VINS, BIÈRES ET SPIRITUEUX INC.
SAQ
L'Association québécoise des agences de vins, bières et spiritueux et son partenaire principal la SAQ présentent le Salon des vins et spiritueux de Montréal.
3550447A

Conférence-bénéfice

Jean Lemire
Mission Antarctique



Le mercredi
2 avril à 19 h 30
Complexe Ex-Centris
Billet : 35 $

Billets en vente sur le réseau Ticketpro
Montréal : 514 908-9090
www.ticketpro.ca

TICKETPRO®
ticketpro.ca

Les profits de cette soirée seront versés à la Fondation Jean Monbourquette

3549564A

Ottawa permet à Québec de s'attaquer aux gangs de rue

MALORIE BEAUCHEMIN

QUÉBEC — Par sa souplesse et sa flexibilité, Ottawa permet à Québec d'utiliser les sommes prévus pour l'embauche de policiers pour intensifier la lutte contre les gangs de rue, la cybercriminalité et les stupéfiants, avec ou sans agents supplémentaires.

De passage à Québec, hier, le ministre fédéral de la Sécurité publique, Stockwell Day, a confirmé l'octroi d'une enveloppe de 92,3 millions de dollars sur cinq ans au gouvernement québécois pour la lutte contre la criminalité.

« Le gouvernement fédéral verse cette somme en tout respect de la juridiction du Québec et de nos champs de compétence, a souligné le ministre québécois de la Justice et de la Sécurité publique, Jacques Dupuis. Il nous permet de dépenser cette somme à notre gré et je lui en suis reconnaissant. »

L'argent servira donc en partie à l'embauche de nouveaux policiers, même aussi au financement d'opérations, a dit le ministre Dupuis, refusant de chiffrer combien d'agents pourraient être engagés.

« Ce sera le groupe stratégique, les différents corps policiers, qui décideront de combien ils ont besoin de nouveaux policiers pour faire le travail, atteindre les objectifs prioritaires », a-t-il dit.

Pour cette année seulement, près de 14 millions seront investis dans la lutte contre les gangs de rue, 2 millions contre les stupéfiants, 1,2 million contre la cybercriminalité et 1,2 million pour d'autres phénomènes criminels ponctuels.

Montréal reçoit la part du lion

La Ville de Montréal, tel que l'annonçait *La Presse* hier, reçoit la part du lion, vu l'importance du phénomène des gangs de rue dans la métropole. Par année, c'est un ajout de 7,5 millions, contre 1,5 million pour la grande région de Québec, et environ un million pour chacune des villes suivantes: Laval et la couronne nord, Gatineau, Longueuil, Sherbrooke.

Les différents corps policiers et le comité exécutif de la Ville ont applaudi, hier, à l'annonce, attendue depuis longtemps, de fonds gouvernementaux consacrés spécifiquement à la lutte contre les gangs de rue.

Claude Dauphin, responsable de la sécurité publique à Montréal, s'est réjoui d'une aide financière de 37,5 millions au total pour la métropole, bien qu'elle soit inférieure à la demande initiale faite au gouvernement de Jean Charest. « On va pouvoir conserver sur le terrain des effectifs dédiés spécifiquement à la prévention et à la lutte contre les gangs de rue », a indiqué M. Dauphin.

En novembre 2005, la Ville de Montréal avait demandé au gouvernement du Québec d'investir 40 millions sur trois ans pour combattre les gangs de rue.

Le Service de police de Montréal (SPVM) estime que les nouvelles sommes assureront le financement des programmes déjà existants de prévention et de répression.

« Les gangs de rue, c'est un problème visible, violent, qui affecte le sentiment de sécurité des personnes, à Montréal comme à l'extérieur. Il faut travailler à réduire ce sentiment d'insécurité », a souligné Yvan Delorme, directeur du SPVM.

Plus de policiers demandés

Le président de la Fraternité des policiers et des policières de Montréal, Yves Francoeur, approuve quant à lui l'octroi de sommes pour lutter contre les gangs de rue, mais déplore que le financement ne soit pas récurrent. « On ne pourra pas s'en servir pour engager des policiers, parce que, dans cinq ans, on ne sait pas si on aura à les congédier, a dit M. Francoeur. Ils avaient annoncé un éléphant, ils ont accouché d'une souris. »

La critique de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, la députée adéquiste Sylvie Roy, a elle aussi déploré que le ministre ne s'engage pas à assurer qu'il y ait davantage de policiers embauchés, alors qu'une résolution en ce sens a été votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale l'automne dernier.

« Il crée un groupe d'experts pour se faire un beau paravent, éviter de prendre les décisions et ne plus répondre à nos questions », a-t-elle estimé, à l'égard du nouveau comité de travail annoncé hier, et qui comprend la plupart des directeurs des différents corps policiers ainsi que le Ministère.

Augmentation significative de l'obésité entre 2003 et 2005

Le taux d'excès de poids est passé de 40 % à 44 % chez les diplômés universitaires

ANDRÉ NOËL

Une augmentation significative du taux d'obésité a été constatée chez les hommes québécois entre 2003 et 2005, ainsi qu'une hausse de l'excès de poids chez les Québécois les plus scolarisés, indique un rapport publié cette semaine par l'Institut national de santé publique du Québec.



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

En deux ans seulement, le taux d'obésité est passé de 14 % à 16 % chez les hommes, ce qui est considéré comme une évolution significative. Plus de 55 % des hommes font de l'embonpoint ou sont obèses, contre 39 % des femmes

En deux ans seulement, le taux d'obésité est passé de 14 % à 16 % chez les hommes, ce qui est considéré comme une évolution significative, précise le document de l'INSPQ, intitulé *Poids corporel de la population adulte québécoise : mise à jour 2005*. Plus de 55 % des hommes font de l'embonpoint ou sont obèses, contre 39 % des femmes (les décimales sont arrondies).

Depuis longtemps, l'obésité et l'embonpoint touchent particulièrement les classes sociales défavorisées et sous-scolarisées. Cela reste le cas. Mais en deux ans, le taux d'excès de poids est passé de 40 % à 44 % chez les diplômés universitaires.

Les adultes les plus minces habitent l'île de Montréal. Le phénomène est bien documenté. La marche fait fondre la graisse. Les citadins sont moins nombreux à prendre leur voiture pour se rendre au travail ou faire leurs courses. En revanche, la moitié des banlieusards de Laval et de la Montérégie sont trop gros.

Les Gaspésiens et les Madelinots les pires

Ce sont cependant les Gaspésiens et les Madelinots qui emportent la palme: 58 % sont trop lourds. En 2003, les habitants des Cantons-de-l'Est étaient encore plus minces que les Montréalais. Ce n'est plus vrai. En deux ans, leur taux d'obésité a augmenté de 40 %. Une hausse jugée significative.

En vieillissant, les Québécois n'arrêtent pas de grossir. Leur poids se stabilise après 50 ans, puis diminue à 80 ans. Malgré tout, les 18-19 ans ont pris du poids en deux ans, bien qu'il faille interpréter ces chiffres avec prudence. Chose sûre, les 20-24 ans en ont perdu.

De façon générale, les Québécois sont plus minces que les autres Canadiens. Seuls les habitants de Colombie-Britannique ont un tour de taille semblable. Autre sujet de fierté nationale: le taux d'excès de poids a augmenté au Canada entre 2003 et 2005, mais pas au Québec. À 47 %, le taux moyen d'embonpoint et d'obésité est resté stable au Québec, alors qu'il a grimpé à 62 % à Terre-Neuve. Une moins bonne note cependant: une plus grande proportion de Québécois sont trop maigres (3 % des adultes).

L'indice de masse corporelle

Toutes ces statistiques sont tirées d'enquêtes menées auprès de 130 000 répondants au Canada, dont 24 000 au Québec. Entre le quart et le tiers des données ont été recueillies lors d'entrevues en personne, le reste lors d'entretiens au téléphone. Les enquêteurs ont demandé aux répondants de calculer leur indice de masse corporelle (IMC) en divisant leur poids par leur taille au carré (kg/m^2).

L'embonpoint apparaît lorsque l'IMC dépasse 25; l'obésité, lorsqu'elle dépasse 30. Les chiffres doivent être interprétés avec prudence: les gens ont en effet tendance à sous-estimer leur IMC, surtout lors d'entretiens téléphoniques, qui ont été plus nombreux en 2005.

Campagne de pub de 1 million pour les aînés

Une campagne de publicité à la télévision et à la radio, au coût de 1 million de dollars, viendra faire la promotion de l'apport des personnes âgées dans la société. C'est ce qu'a annoncé hier Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés. Pour le reste, M^me^ Blais a présenté comme étant des annonces de sommes qui avaient déjà été dévoilées dans le budget du Québec, il y a une semaine. Cela lui a fait passer un dur moment en conférence de presse, les journalistes lui soulignant la chose à grands traits devant les personnes âgées de la résidence où se tenait l'événement.

La Presse

VACANCES VOYAGE

CE SAMEDI | J'IRAI REVOIR MA NORMANDIE

Tous les samedis dans LA PRESSE

3547190

Les Automobiles Popular Vorsprung Durch Technik

Audi

C'EST LE TEMPS!

2008 A3

0,6 % LOCATION 36 MOIS

2008 S4

1,44 % LOCATION 36 MOIS

Popular MONTREAL

5442, St-Hubert, Montréal

514-270-3566

Laurier

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 21 H

3550244

3550246

www.popularaudi.com

ecco

Paru dans ELLE QUÉBEC

MOI, MES SOULIERS, MON STYLE

CRÉEZ VOTRE STYLE DE L'ÉTÉ

ZONE ESTIVALE 2008

LES INCONTOURNABLES DE LA SAISON

Avril 2008. Photo : Vincent de Marly.

Rue St-Catherine (coin Crescent), 514-842-2255. Carrefour Laval, 450-688-7272.
Centre Rockland, 514-731-3265. Mail Champlain, 450-672-0999.
Place Ville Marie, 514-397-9990. Méga Centre Notre-Dame, 450-689-5140.
www.ecco.com

3551001A

ACTUALITÉS

Un couvre-feu sauverait 60 jeunes vies chaque année

ROUTES

suite de la page A1



PHOTO JANICK MAROIS, LA VOIX DE L'EST

Trente et un États américains et provinces canadiennes imposent des contraintes aux jeunes conducteurs. Au Québec toutefois, la Table de la sécurité routière a refusé d'envisager un couvre-feu pour les jeunes. Estimant qu'il est inutile de faire entendre raison au gouvernement, le Dr Jacques Ramsay se tourne vers le Bureau d'assurance du Canada.

Mesure discriminatoire

Au Québec, les autorités estiment qu'il s'agit d'une mesure discriminatoire. Le Dr Ramsay n'est pas d'accord. « Personnellement, j'estime que le caractère discriminatoire n'existe que dans la mesure où l'on peut démontrer que l'imposition du couvre-feu est arbitraire, écrit-il. Or, les statistiques ne laissent pas de doute sur l'utilité d'un tel couvre-feu à enrayer une hémorragie de jeunes vies. Il ne s'agit donc pas d'une suggestion improvisée. »

Pourquoi, alors, ne pas recommander au gouvernement québécois d'amender le Code de la sécurité routière pour interdire la conduite de nuit aux mineurs ? « Il ne sert à rien de recommander ce qui serait de toute manière rejeté d'un revers de main », répond le Dr Ramsay dans un courriel envoyé à *La Presse*.

Cinq cas explicites

Ses cinq rapports d'investigation, achevés cet hiver, sont pourtant explicites. C'est le cas du rapport sur la mort de Pasquale Coscia, âgé de 17 ans. Le 6 août dernier, à 23 h, le jeune homme roule à grande vitesse sur le boulevard Maurice-Duplessis, dans le nord-est de Montréal. Les lieux sont bien éclairés, la chaussée est sèche, le jeune homme n'a pris ni drogues ni alcool. Mais il se croit invincible. Il n'a pas bouclé sa ceinture.

Il roule à plus de 120 km/h dans une zone de 70 km/h. Lorsqu'il arrive à l'intersection avec la 27e Avenue, le feu tourne au vert. Il double les voitures encore arrêtées en passant par la droite. Mais dans cette voie, il y a une dénivellation. Lorsqu'il revenait vers la gauche, ses roues droites se soulèvent. Il heurte une voiture devant lui. L'impact l'envoie valser contre un lampadaire. Un choc mortel.

Un an plus tôt, Amélie Hénault-Campeau, 17 ans, enfile les mélanges de rhum et de coca-cola autour d'un feu de la Saint-Jean. Elle fume un joint. Vers 2 h du matin, elle prend le volant. Un de ses amis, Rémy Pilote-Beaulieu, s'assoit à côté d'elle. Un autre ami conduit une autre voiture. Selon un enquêteur de police, il est possible que les deux conducteurs se soient mis à faire la course ensemble sur un chemin de campagne, en Montérégie.

« La consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes est principalement un sport nocturne », souligne le Dr Jacques Ramsay.

La jeune fille perd la maîtrise de son volant, la voiture franchit un fossé et s'écrase contre un muret de pierres. Son passager et elle meurent. « La consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes est principalement un sport nocturne, souligne le coroner. Par conséquent, limiter la conduite durant ces heures constituerait une mesure efficace pour contrer les effets de ces drogues sur la route. »

Stratégie

Dans son dernier rapport, la Table de la sécurité routière a refusé d'envisager un couvre-feu pour les jeunes. Adopté à la fin de 2007, un projet de loi modifiant le Code de la sécurité routière n'a pas non plus retenu cette stratégie. Estimant qu'il est inutile de faire entendre raison au gouvernement, le coroner se tourne vers le Bureau d'assurance du Canada.

Il lui recommande d'inciter les compagnies d'assurances à offrir un rabais aux conducteurs de moins de 19 ans qui acceptent de ne pas conduire la nuit. Les primes étant élevées à cet âge, un rabais de 30 % signifierait une économie de quelques centaines de dollars, de quoi séduire bien des jeunes.

NOS VOISINS DONNENT L'EXEMPLE

Trente et un États américains et provinces canadiennes imposent des contraintes aux jeunes conducteurs. En Ontario, les nouveaux conducteurs n'ont pas le droit de conduire entre minuit et 5 h du matin. Pendant les six premiers mois, les conducteurs âgés de 19 ans ont le droit d'avoir un seul autre passager de 19 ans et moins. En Nouvelle-Écosse, les nouveaux conducteurs n'ont pas le droit non plus de conduire entre minuit et 5 h, à moins d'être accompagnés d'un conducteur expérimenté. Le gouvernement néo-écossais se félicite que cette mesure ait entraîné une diminution de 37 % des collisions chez les conducteurs âgés de 16 ans. Il existe aussi un couvre-feu au Nouveau-Brunswick. Plusieurs États américains ont des couvre-feux qui commencent bien avant minuit.

— André Noël

PÂQUES : PRÉSENCE POLICIÈRE ACCRUE

Avis aux automobilistes : la Sûreté du Québec promet d'être omniprésente sur les routes pendant le congé de Pâques, qui débute ce soir. Barrages, radars, patrouilles, les policiers veulent faire respecter le Code de la sécurité routière pendant la longue fin de semaine. « Des opérations sont planifiées dans chaque région en fonction des sites où des accidents sont plus susceptibles de se produire », explique la porte-parole de la SQ, Manon Gaignard. L'an dernier, des collisions ont fait trois morts. L'année précédente, le bilan s'élevait à sept décès.

— Martin Croteau

La Presse prend la Toile d'assaut

MARTIN CROTEAU

La Presse met son expertise en ligne. Ses journalistes produiront bientôt des entrevues, des reportages et des analyses pour le site Cyberpresse, grâce à une entente signée hier entre le journal et le Syndicat des travailleurs de l'information.

« C'est un autre pas dans le développement d'une information de qualité, qui se décline sur des plateformes différentes, au service des lecteurs et des internautes », a indiqué Guy Crevier, président et éditeur de *La Presse*.

Dans une proportion de 98 %, les travailleurs ont avalisé une entente de principe survenue le mois dernier. Elle permettra à Cyberpresse de présenter des reportages multimédias produits par des reporters du quotidien. Les journalistes pourront y animer des blogues, en plus d'assurer une couverture continue de l'actualité. Les internautes pourront obtenir l'information la plus récente qui soit, d'un simple clic de souris.

« On va prendre toute l'expérience journalistique de la rédaction, et on va essayer d'en faire un produit web intéressant », s'est réjouie Hélène de Guise, la présidente du syndicat.

L'entente prévoit également des augmentations de salaire pour les employés de Cyberpresse.

Motifs de discorde

La production de reportages pour l'internet est une pomme de discorde dans plusieurs entreprises de presse. C'est l'un des principaux motifs invoqués par Quebecor pour justifier le lockout qui affecte les 140 employés du *Journal de Québec*.

Les dirigeants de *La Presse* ont salué le climat de respect et de dialogue lors des négociations, entamées l'an dernier.

« Dans une industrie en pleine transformation, la collaboration entre l'employeur et les représentants des employés est essentielle au développement et au succès des entreprises », a souligné Guy Crevier.

MONTOIT

CE SAMEDI | OPÉRATION AIR PUR

Tous les samedis dans LA PRESSE

3547181

Prenez le contrôle de votre poids et de votre vie avec le nouveau ballon Intra-gastrique !...

Une technique médicale novatrice éprouvée à l'échelle internationale qui vous permettra de perdre du poids !



LES AVANTAGES DU BALLON INTRA-GASTRIQUE :

- Une technique effectuée par des médecins spécialistes sans chirurgie et sans médicaments.
- Perdez plus de poids qu'avec les autres programmes.
- Profitez de l'encadrement d'une équipe médicale complète.
- Apprenez les principes fondamentaux pour un succès à long terme.
- Atteignez plus facilement un sentiment de satiété lorsque vous mangez.

Contrôlez votre poids ! Prenez le contrôle de votre vie !...
Apprenez-en davantage sur le BALLON INTRA-GASTRIQUE.
Un programme qui pourrait changer votre vie.

SÉMINAIRE GRATUIT
Date : jeudi 27 mars 2008 à 18 h 30

CONFÉRENCIER :
Dr Steven Miller M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)

ENDROIT :
Spa Diva Médical - Centre-ville
Les Cours Mont-Royal
1455, rue Peel
Niveau 1

Stationnement intérieur gratuit aux Cours Mont-Royal, entrée sur Metcalfe entre de Maisonneuve et Ste-Catherine
Réservation requise : 514 905-1234. Places limitées.

SPA DIVA MEDICAL
LE CENTRE DE L'EXCELLENCE EN CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

3547292



3534544A

FATIGUÉ DE VOUS SENTIR COINCÉ ? MONTEZ À BORD ET REDÉCOUVREZ LE CONFORT.

À PARTIR DE 59 $* MONTRÉAL – TORONTO
Pour en savoir plus, visitez **viarail.ca** ou composez le 1 888 842-7245
ATS 1 800 268-9503 (malentendants).

VIA Rail Canada MC

LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER

MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc. *Le prix indiqué (taxes non comprises) s'applique à un aller simple de/vers Toronto en classe *Confort*. Places limitées. L'achat doit se faire au moins un jour à l'avance. D'autres conditions s'appliquent.

3534576

EN BREF

Des pompiers à une consultation publique

De nombreux pompiers prévoient assister à la consultation publique sur le Schéma de couverture des risques en incendie pour l'agglomération de Montréal, qui aura lieu demain soir, à l'hôtel de ville, rue Notre-Dame. L'Association des pompiers de Montréal soutient qu'il est nécessaire d'embaucher 500 pompiers pour assurer un bon service, alors que la Ville de Montréal propose 100 pompiers supplémentaires. En vertu de la loi, la Ville de Montréal est obligée de déposer un Schéma de couverture des risques en incendie, pour notamment améliorer son temps de réponse. Afin d'y parvenir, il est prévu de déménager des casernes, de redéployer le personnel, de répartir différemment les véhicules et de mettre l'emphase sur la prévention. Les pompiers de Montréal négocient toujours une nouvelle convention collective. Les négociations achoppent aussi sur les horaires de travail.

— Sara Champagne

PRÉCISIONS

Dans l'article d'hier, intitulé *Les Québécois, champions des 35 heures*, une erreur technique a fait sauter le paragraphe précisant que Lise Bissonnette, citée dans le texte, est à la tête de la Grande Bibliothèque. Nos excuses.

Dans un article portant sur le déneigement, en page A9 de nos éditions d'hier, il est indiqué que Mme Anie Samson est mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Elle occupe plutôt la mairie de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension. Nos excuses.

« Je me suis dit : *vite, mes enfants !* »

Marjorie Jean-Baptiste a sauvé ce qu'elle avait de plus cher : ses sept petits

ÉMILIE CÔTÉ

Pour Marjorie Jean-Baptiste, il n'est pas question de retourner dans l'appartement duquel elle a lancé ses sept enfants du deuxième étage. Même si tout est neuf et que toutes les traces de fumée ont disparu. L'incendie y a laissé un mauvais souvenir qui ne s'effacera jamais.

« C'est vraiment difficile pour moi, confie-t-elle. Quand je me couche, je me vois devant la fumée. J'aurais peur de retourner là-bas. »

M^me^ Jean-Baptiste et ses enfants habitaient à Rivière-des-Prairies, dans une habitation à loyer modique de la rue Élie-Beauregard. L'Office municipal d'habitation de Montréal a offert un autre logement à M^me^ Jean-Baptiste, le temps que son ancien soit remis à neuf. Rien à faire. « Juste passer dans le coin me rend mal, explique la mère de 32 ans. Je veux m'acheter une maison. »

Bien justement. Des membres de la communauté haïtienne organisent un événement-bénéfice, samedi, dans l'espoir que M^me^ Jean-Baptiste puisse réaliser son souhait. Un souper-spaghetti aura lieu au Buffet Cristina, rue Jarry Est.

Sur le site internet de la station de radio haïtienne CPAM, plusieurs gens ont déjà offert des biens à la mère de sept enfants. Elle en a grand besoin. « Je ne suis pas assurée, dit-elle. À cause de la fumée, j'ai tout perdu. Même des meubles que je devais payer. »



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Marjorie Jean-Baptiste et ses enfants habitaient à Rivière-des-Prairies, dans une habitation à loyer modique de la rue Élie-Beauregard. L'Office municipal d'habitation de Montréal a offert un autre logement à M^me^ Jean-Baptiste, le temps que son ancien soit remis à neuf. Rien à faire. « Juste passer dans le coin me rend mal, explique la mère de 32 ans. Je veux m'acheter une maison. »

Sa bambine de 3 ans, Chelsey, est toujours à l'Hôpital général de Montréal pour enfants. La fillette doit subir une greffe de peau sur la main. Sa maman espère qu'elle sera sortie à temps pour la fête de ses 4 ans, après-demain.

« Depuis la naissance des enfants, c'est moi qui m'en occupe. Que j'aie le temps de réfléchir ou non, je ne peux pas faire autrement que de les protéger. »

Mais cette mère seule a su garder ce qu'elle avait de plus cher: ses sept enfants. « Dieu merci ! » lance-t-elle.

À l'heure actuelle, le reste de la famille est séparée dans deux appartements de Montréal-Nord. Celui d'une amie de M^me^ Jean-Baptiste, et celui de sa tante.

Le 6 mars dernier, il était minuit quand M^me^ Jean-Baptiste a entendu un de ses enfants pleurer. « Je me suis réveillée et j'ai senti une odeur. » En ouvrant la porte de son appartement, la mère a bien vu qu'il était impossible de descendre. « Je me suis dit: *vite, mes enfants !* » Elle les a tous rapatriés dans sa chambre. Elle a pensé prendre une couverture pour les faire descendre un à un de la fenêtre. Mais le temps pressait. Elle a donc lancé ses enfants du deuxième étage. Heureusement, une importante couche de neige amortissait leur chute.

Compte tenu des circonstances, les sept jeunes s'en sont tirés sans trop de blessures. Ryan, 6 ans, s'est fracturé un bras. Daniel, 9 ans, a deux côtes mal en point. « Il ne voulait pas descendre, souligne sa mère. Je l'ai mordu. Je ne voulais pas le laisser mourir là. »

Courageuse, M^me^ Jean-Baptiste ? « Depuis la naissance des enfants, c'est moi qui m'en occupe. Que j'aie le temps de réfléchir ou non, je ne peux pas faire autrement que de les protéger », répond-elle.

M^me^ Jean-Baptiste ne sait pas si le détecteur de fumée de l'immeuble fonctionnait. Selon les informations qu'elle a obtenues, l'incendie s'est déclaré dans un sofa. Quoi qu'il en soit, le Service de sécurité incendie de la Ville a transféré l'enquête au service des incendies criminels du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). L'enquête est toujours en cours.

Zellers

Du samedi 22 mars au vendredi 28 mars 2008.
Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.

économisez
sur les essentiels pour la cuisine



60% de rabais
sur l'ensemble de plats de cuisson antiadhésifs 5 pièces Bon Appetit®
Ord. 14,99...**5,99**
Limite de 2



10$ de rabais
sur le paquet de 4 filtres et le pichet classique Brita® en emballage combiné
Ord. 34,97...**24,97**
Limite de 2



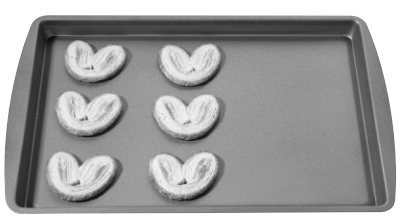
20% de rabais
sur l'ensemble à raclette pour 6 personnes
Ord. 49,97...**39,97**



20$ de rabais
sur l'ensemble à fondue électrique en inox 3-en-1
Ord. 69,97...**49,97**



40% de rabais
sur TOUS les ensembles non électriques et les accessoires pour fondue
Ord. 4,97-59,97...**2,97-35,97**



60% de rabais
sur la plaque à biscuits de format moyen Bon Appetit®
Ord. 3,97...**1,57 Limite de 4**

3550293A

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

La machine qui fait ping!



akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Les hôpitaux, on le sait, doivent fonctionner avec des budgets extrêmement serrés. On s'attendrait donc à ce qu'ils soient intraitables avec leurs fournisseurs, qu'ils exigent le maximum pour leur argent. Surtout quand il s'agit de matériel et d'équipements médicaux, pour lesquels ils dépensent collectivement plus de 900 millions par an. Or, c'est loin d'être le cas. Au contraire, la gestion de ces achats manque souvent de rigueur, nous apprend le vérificateur général (VG) du Québec.

Le VG n'a pas relevé de fraudes, mais la porte est grande ouverte au gaspillage. Les représentants

Les hôpitaux doivent mettre leurs fournisseurs en concurrence.

se promènent dans les hôpitaux comme dans des moulins, ce qui leur permet de vanter leurs produits directement aux médecins, sans avoir à passer d'abord par le service de l'approvisionnement.

C'est la tentation de «la machine qui fait ping!», pour reprendre l'expression des Monty Pythons dans le film *Le sens de la vie*. L'appareil que les professionnels de la santé réclameront, sans qu'on ait considéré l'ensemble des besoins ni comparé les prix. Sans oublier les risques de conflits d'intérêts auxquels ils s'exposent en négociant eux-mêmes avec le fournisseur.

Les principes de la saine concurrence? Ignorés dans plus de la moitié des dossiers que le vérificateur a examinés. Sur sept contrats de 100 000$ et plus, trois seulement ont fait l'objet d'un appel d'offres public, alors qu'ils auraient tous dû y passer. Et seulement le tiers des autres ont fait l'objet d'un appel d'offres dans les règles de l'art.

Les hôpitaux peuvent se soustraire à cette exigence, à condition de justifier leur décision. Ils le font rarement. Certains disent manquer de ressources pour comparer les fournisseurs, d'autres trouvent plus facile de continuer avec le même. Ces gestionnaires achètent-ils leur voiture ou leur maison de façon aussi expéditive?

Car on ne parle pas de bouts de ficelles, mais de cathéters (200 000$), de fournitures cardiaques (270 000$), de prothèses et de lentilles ophtalmologiques (100 000$). Quand on a autant d'argent à mettre sur la table, on a intérêt à faire jouer la concurrence.

On devrait aussi s'intéresser à la gestion des stocks. Il n'est pas normal qu'une infirmière en chef perde plus de deux heures par semaine pour commander et ranger des fournitures médicales! Québec devrait s'inspirer du voisin ontarien, donné en exemple par le vérificateur. Les investissements que la province a faits dans les systèmes d'approvisionnement du secteur de la santé devraient lui permettre d'économiser jusqu'à 50 millions par an.

Les hôpitaux et les agences régionales étudiés, tout comme le ministère de la Santé, assurent avoir pris bonne note des recommandations. Certains ont déjà entrepris des changements et plusieurs fondent beaucoup d'espoir sur la nouvelle Loi sur les contrats des organismes publics, qui doit bientôt entrer en vigueur.

Cette attitude est encourageante, mais il faudra plus que des textes pour améliorer les pratiques. La réglementation existante, on l'a dit, est souvent ignorée. Par ailleurs, le Ministère devrait s'intéresser davantage aux achats groupés. S'ils sont vraiment avantageux, il faudra y recourir plus souvent.

Non, il ne regrette rien...



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

George W. Bush a peut-être livré, hier, sa dernière allocution d'importance sur l'Irak, à l'occasion du cinquième anniversaire de l'assaut contre Bagdad, déclenché au soir du 19 mars 2003. Il a qualifié de «compréhensible» le débat actuel sur le bien-fondé de cette opération; sur l'efficacité de la stratégie militaire et politique employée; sur la possibilité d'une victoire, non seulement des troupes américaines, mais aussi de la démocratie et de la paix en territoire irakien.

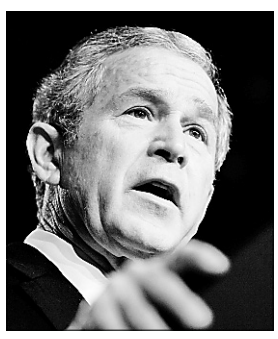


PHOTO AFP
George W. Bush

Aux trois questions, et à moins d'un an de l'instant où il va quitter le bureau Ovale pour entrer dans l'Histoire, le président répond toujours par l'affirmative.

Bush ne regrette rien.

D'un point de vue politique, ou même humain, il ne peut sans doute pas tenir un autre discours. Cependant, on ne peut faire autrement que de voir dans son allocution d'hier un déni de réalité.

////////////////////////

Il ne sert plus à rien de revenir sur la décision de déclencher l'opération irakienne, produit d'un idéalisme béat et, déjà, d'une vision brouillée du réel. Au début de 2003, le monde entier avait mis en garde la Maison-Blanche contre la catastrophe qu'elle allait déclencher. Aux yeux de l'Histoire, justement, la deuxième guerre en Irak apparaîtra comme un des pires désastres que la nation américaine se sera infligé à elle-même, ex aequo avec la guerre de Sécession (1861-1865) et le conflit vietnamien (1964-1975).

Il n'est pas davantage utile de revoir la stratégie élaborée, totalement ignorante de ce qu'il allait advenir une fois Saddam Hussein délogé.

Passons même par profits et pertes – c'est une horreur, bien entendu – les coûts du conflit: 4000 victimes chez les militaires américains, plus ou moins 100 000 morts du côté irakien, 500 milliards en coûts directs envolés à ce jour. (Tout cela est assez affligeant pour ne pas avoir à recourir aux chiffres ésotériques, largement médiatisés, de 660 000 victimes irakiennes et de 3000 milliards engloutis.)

La première nécessité, aujourd'hui, est de prendre acte du fait que le conflit n'a fait que des perdants.

Les Américains, plus honnis que jamais dans le monde, plongés sur le plan intérieur dans l'insécurité économique. Leurs alliés en Irak, dont les Britanniques, qui doutent rétrospectivement de l'aventure. Les Irakiens, dont l'avenir prévisible réside au mieux dans une misérable stagnation, au pire dans la guerre civile totale. Les Afghans (un cas qui nous concerne au premier chef), scandaleusement négligés après avoir été soulagés des fous de dieu et de ben Laden par une offensive qui, elle, était légitime. Enfin, le «grand Moyen-Orient» dans son ensemble, déstabilisé et radicalisé... exactement l'inverse du résultat recherché.

Combien de décennies faudra-t-il pour réparer tout cela?

D'où la seconde nécessité: un plan. Or, chez les candidats à la présidence américaine, dont l'un ou l'autre aura sous peu à décider, l'éventail va de «100 ans d'occupation en Irak» (John McCain) à un retrait plus ou moins rapide des troupes (Hillary Clinton et Barack Obama).

C'est, en condensé, toute l'absurdité de l'héritage que laissera George W. Bush, nonobstant son discours d'hier: aucune de ces solutions n'est à la fois morale et praticable.



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

VERS LA MAISON-BLANCHE

Une mauvaise idée

Pour départager Obama et Clinton, il n'est pas évident qu'il faille revenir sur la perte du droit de vote des délégués de la Floride et du Michigan

KARINE PRÉMONT



L'auteure est chercheuse associée à l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM (www.dandurand.uqam.ca/electionsusa2008) et professeure de science politique au collège André-Grasset.



PHOTO CAROLYN KASTER, ARCHIVES AP
Qu'adviendra-t-il du vote des 366 délégués de la Floride et du Michigan? Les candidats à l'investiture démocrate Hillary Clinton et Barack Obama aimeraient bien connaître la réponse.

De nombreux démocrates soutiennent que la seule façon de départager clairement Barack Obama et Hillary Clinton est de permettre aux délégués de la Floride et du Michigan – un total de 366 délégués – de voter lors de la convention d'août. Une autre solution proposée est la reprise des primaires de ces États au début du mois de juin, avant la date de clôture de la saison des primaires. Or, une telle pratique, dans les faits, aurait très certainement pour conséquences d'exacerber les tensions déjà présentes au sein du Parti démocrate et d'améliorer les chances de John McCain de devenir le 44e président des États-Unis.

Rappelons d'abord que la Floride et le Michigan ont été sanctionnés par le Comité national du Parti démocrate (DNC) parce qu'ils ont devancé sans autorisation la date de leurs primaires. Pour cette raison, les candidats démocrates se sont engagés par écrit à ne pas faire campagne dans ces États et à accepter que ces délégués ne voteront pas lors de la convention nationale.

La position du DNC

Depuis le Super Tuesday du 5 février – qui n'a pas permis de couronner un candidat démocrate – Howard Dean, président du DNC (et candidat défait à l'investiture démocrate en 2004), affirme que la seule façon de battre McCain est de lui opposer un parti uni. Pour ce faire, il lui semble nécessaire d'éliminer les dissensions au sein du Parti démocrate, dissensions qui proviennent non seulement du mince écart qui sépare Obama et Clinton, mais également du fait que certains militants craignent de voir les démocrates de la Floride et du Michigan se tourner vers les républicains, frustrés de ne pas avoir participé à la nomination présidentielle de leur parti.

Selon Dean, il faut que les démocrates évitent à tout prix de s'aliéner les quelque cinq millions d'électeurs de ces deux États: considérés comme des États-pivots (c'est-à-dire des États qui ne sont acquis pour aucun des deux partis politiques), la décision d'écarter leurs délégués de la convention démocrate pourrait résolument, selon Dean, les jeter dans les bras de McCain. Face aux coûts élevés liés à la reprise des primaires – et que personne ne veut assumer entièrement – le président du DNC propose deux solutions: répartir les délégués des deux États à part égale entre Clinton et Obama ou procéder à un vote par la poste. La première option ne coûterait rien, alors que la deuxième demanderait une contribution d'environ 5 millions de dollars, que pourrait assumer un généreux donateur du parti (le gouverneur du New Jersey s'est déjà proposé pour payer les frais de cette opération, convaincu qu'il est des chances de Clinton, qu'il appuie, de l'emporter dans ces États).

La reprise des primaires en Floride et au Michigan pourrait avantager Hillary Clinton, ce qui explique qu'elle soit favorable à cette idée.

Un remède pire que le mal

Les intentions d'Howard Dean et du DNC sont légitimes et les arguments sont pertinents. Dean a donc parlé aux gouverneurs de la Floride (Charlie Crist, républicain) et du Michigan (Jennifer Granholm, démocrate) et les a incités à lui présenter des propositions dans le but de régler la situation et de mettre fin au débat.

Cependant, les effets escomptés pourraient ne pas se produire puisque peu importe la solution envisagée, elle risque de faire beaucoup de mécontents. Éliminons d'abord les deux solutions avancées par Dean: la répartition 50/50 ne permettrait en aucun cas de trancher entre Obama et Clinton et d'ailleurs, aucun des deux candidats ne soutient cette option puisqu'elle ne changerait absolument rien à la situation qui prévaut actuellement. Ensuite, le vote par la poste, financé par un partisan d'un des candidats, aurait pour effet de soulever des questions quant à la neutralité du procédé.

En ce qui concerne une reprise complète des primaires de la Floride et du Michigan, solution proposée par de nombreux démocrates, elle pose aussi des problèmes particuliers. En premier lieu, les 20 millions de dollars nécessaires pour de nouvelles primaires représentent une somme que ni le DNC ni les États ne veulent débourser, d'autant plus que le taux de participation des électeurs risque d'être plus faible que lors des premières primaires.

Aussi, la reprise des primaires pourrait avantager Hillary Clinton, ce qui explique qu'elle soit favorable à cette idée: elle a remporté par défaut les premières primaires de la Floride et du Michigan et les électeurs pourraient donc être tentés de voter pour elle une seconde fois. En dernier lieu, une telle décision inviterait inévitablement les autres États à ne pas respecter les règles lors des prochaines primaires puisque la sanction serait sans conséquence. (...)

FORUM

Le talon d'Achille



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Les propos racistes et franchement ignobles de Jeremiah Wright, le « conseiller spirituel » de Barack Obama, font actuellement le tour des États-Unis. Selon un sondage Rasmussen mentionné dans le *International Herald Tribune*, 54 % des électeurs blancs (10 % de plus que la semaine dernière) ont maintenant une opinion défavorable d'Obama.

Et pour cause ! On n'en finirait plus d'aligner les déclarations explosives de ce démagogue incendiaire dont Obama maintient qu'il « fait partie de (sa) famille » même s'il se dissocie de ses outrances.

L'affaire Wright a fait perdre à Obama 10 points d'appui chez les électeurs blancs.

Des exemples ? « Les États-Unis sont le pire tueur de la planète. Nous croyons en la suprématie blanche, nous avons bombardé Nagasaki, le Cambodge, l'Irak et le Nicaragua, fait campagne contre Castro et Kadhafi… (Les attentats du 11 septembre) sont un juste retour des choses, les États-Unis ont eu ce qu'ils méritaient… »

Selon cet esprit délicat, ce sont les États-Unis qui ont « inventé le virus du sida (pour tuer des Africains)… » « Au lieu de chanter *God Bless America*, tonne-t-il, il faudrait dire « God Damn America » !

Le même Jeremiah Wright est un admirateur d'un autre dirigeant religieux violemment antisémite, Louis Farrakhan, à qui il a remis l'an dernier, au nom de la Trinity United Church of Christ, le « Lifetime Achievement Award ».

Pour Farrakhan, « le judaïsme est une religion de gouttière », l'homme blanc est « l'Antéchrist », et le désastre de *Katrina* est « un complot de Blancs pour noyer une ville noire ». Farrakhan et Wright ont été reçus avec tous les honneurs par le dictateur libyen Mouamar Kadhafi à l'époque où ce dernier était le grand argentier du terrorisme international.

Obama a déjà condamné Farrakhan, et il se dissocie des propos explosifs de son pasteur. Mais la cause est loin d'être entendue. Car comment expliquer qu'il ait été associé si longtemps, et de si près, à un Jeremiah Wright ?

////////////////////////////

Il y a 20 ans, en effet, qu'Obama est membre de la Trinity Church – l'une de ces centaines de congrégations marginales qui poussent comme des champignons aux États-Unis, sous la houlette de démagogues ou d'illuminés (blancs et noirs).

C'est Wright qui a célébré son mariage et baptisé ses enfants. C'est Wright qui devait prononcer la prière, lors de l'annonce de sa candidature à l'investiture démocrate (l'entourage d'Obama, s'inquiétant à juste titre de la présence de ce personnage, l'en a dissuadé). Wright faisait en outre partie… jusqu'à vendredi dernier, du comité chargé de conseiller spirituellement (!) le candidat. Enfin, c'est d'un sermon de Wright qu'Obama a tiré le titre de son dernier ouvrage, *The Audacity of Hope*.

Une telle proximité n'implique-t-elle pas un partage intime de valeurs fondamentales ?

La semaine dernière, Obama a mollement tenté d'expliquer qu'il n'avait jamais entendu lui-même des propos scandaleux dans la bouche de son pasteur, en ajoutant, comme pour en minimiser l'importance, que ce dernier était maintenant à la retraite. Mais le pasteur qui l'a remplacé à la tête de la Trinity Church, le révérend Otis Moss III, s'est instantanément solidarisé avec son prédécesseur qui, dit-il, « est assassiné dans la sphère publique pour avoir répandu un message biblique au nom des opprimés ».

Mardi, Obama a fait face à la tempête, dans un discours lyrique et éloquent où il dissertait sur la « complexité du racisme », et évoquait, comme pour faire contrepoids aux opinions de Wright, les préjugés raciaux de sa grand-mère blanche, pour finir par dire : « Je ne peux pas répudier (Wright) plus que je peux répudier la communauté noire… Pour moi, aussi imparfait soit-il, il est de ma famille. »

À quoi l'on pourrait répliquer qu'on ne choisit pas sa famille mais qu'on peut (on doit) choisir son pasteur, ses amis et ses conseillers.

Le problème, aujourd'hui, c'est que nombre d'Américains qui ne faisaient que commencer à le connaître ont l'impression que Barack Obama est anti-Blanc et anti-patriotique – une impression renforcée par la gaffe de sa femme, qui s'écriait après une récente victoire de son mari : « C'est la première fois que je suis fière de mon pays ! »

Le patriotisme est une valeur sacrée aux États-Unis. On peut critiquer le gouvernement, pas le pays. C'est pourquoi les retombées de l'affaire Wright seront cruciales.

L'impasse tibétaine

À quelques mois des Jeux olympiques, on voit mal le pouvoir chinois lâcher du lest

JEAN-PHILIPPE BEJA



Directeur de recherche au CNRS/CERI-Sciences-Po, à Paris, l'auteur a publié plusieurs ouvrages sur la Chine, notamment « À la recherche d'une ombre chinoise » (Seuil, 2004).



PHOTO REUTERS

Des soldats chinois montent la garde à Lhasa, devant un édifice incendié. Les autorités chinoises ont décidé hier d'autoriser le passage de la flamme olympique au Tibet malgré les soulèvements des dernières jours.

Le 9 mars, le secrétaire de la région autonome du Xinjiang, Wang Lequan, annonçait que deux « terroristes » ouïghours avaient été tués lors d'un raid contre des séparatistes du mouvement de libération islamique du Turkestan oriental. À part la dissidente ouïghoure Rebyia Kadeer exilée aux États-Unis, personne à l'étranger n'a accusé la police chinoise de violence gratuite à l'égard de cette minorité. Mais il est vrai que les Ouïghours ont le tort d'habiter en Asie centrale et d'être musulmans ; aussi leurs protestations contre la politique d'assimilation menée par le Parti communiste chinois ne soulèvent-elles guère de sympathie dans nos pays. Il n'en va pas de même des Tibétains.

Lorsque des moines ont commencé à manifester le 10 mars dernier, à l'occasion du 49e anniversaire du départ en exil du dalaï-lama, toute la presse internationale l'a rapporté. Dans un premier temps, la police a fait preuve de retenue, se contentant d'arrêter les « meneurs ». Mais de nouvelles manifestations ont eu lieu et le 14 mars, des affrontements violents se sont produits dans la vieille ville de Lhasa. De jeunes Tibétains se sont joints aux moines et se sont attaqués aux Han (Chinois de souche), incendiant les magasins de ceux qui, à leurs yeux, sont les bénéficiaires exclusifs de la modernisation. (…)

Le PCC a immédiatement accusé la « clique du dalaï » d'être à l'origine de ces violences. Reprenant le discours classique, il a dénoncé une « petite minorité » qui cherche à saboter la société harmonieuse, nuisant aux intérêts de la grande majorité des Tibétains. Et la presse de publier les déclarations de dirigeants religieux tibétains, de Chinois d'outre-mer qui dénoncent le complot du Dalai et soutiennent la position du gouvernement, dans la plus pure tradition du PCC.

Une bataille de chiffres s'est également déroulée, les autorités affirmant, comme au lendemain du massacre de la place Tiananmen, que les seules victimes étaient des policiers et des « civils innocents » (entendre Han) tandis que le gouvernement en exil du dalaï-lama ainsi que les rares témoins oculaires déclaraient que les forces de l'ordre ont tiré dans la foule, faisant une centaine de victimes.

Un bien mauvais moment

Pour le PCC, ces événements arrivent à un bien mauvais moment. Les dirigeants ont décidé de se saisir de l'occasion fournie par les Jeux olympiques pour montrer au monde que la Chine est un pays moderne, une société harmonieuse, capable d'organiser sans anicroche l'un des rassemblements internationaux les plus complexes. (…)

Une perte de face à l'occasion des Jeux entacherait sérieusement l'image du PCC dans la société. Depuis plusieurs mois, le gouvernement a pris toutes ses précautions pour empêcher qu'elle ne se produise, muselant les médias pour éviter qu'ils couvrent les innombrables conflits qui opposent les paysans aux promoteurs liés aux gouvernements locaux, arrêtant ou menaçant les avocats susceptibles de prendre la défense des victimes du développement, accusant les internautes audacieux d'inciter à la subversion de l'État, renvoyant les protestataires dans leurs villages. (…)

Les dirigeants de Pékin ont décidé de se saisir de l'occasion fournie par les Jeux olympiques pour montrer au monde que la Chine est un pays moderne, une société harmonieuse.

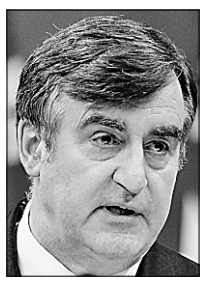
Et c'est alors que tout paraissait sous contrôle que les Tibétains sont descendus dans la rue. Que peut faire le pouvoir ? Même si Pékin n'est pas entièrement satisfait de la manière dont le gouvernement régional a répondu aux événements, il ne dispose guère de marge de manœuvre. S'il s'abstient de recourir à la répression, les manifestations se poursuivent. Alors, négocier avec les manifestants ? C'est impossible, pour deux raisons.

D'abord, les communistes chinois ne négocient jamais à chaud, car ils pensent que cela équivaut à encourager les mécontents à manifester. (…) Et puis, que peut-on négocier ? La cause de l'unité nationale est sacro-sainte, et du reste, elle jouit du soutien de la population. Il n'est pas non plus question d'accorder une véritable autonomie aux minorités. Au lendemain de la mort de Mao en 1976, Hu Yaobang avait fait une autocritique et avait décidé d'autoriser les minorités nationales (Tibétains et Ouighours) à pratiquer leur religion, à étudier dans leur langue. Un certain nombre de membres de ces minorités ont obtenu des diplômes, se sont lancés dans les affaires, le niveau de vie des populations allogènes s'est amélioré. Mais, déjouant les prévisions marxistes selon lesquelles le développement économique permettrait d'araser les différences nationales, c'est le contraire qui s'est produit. Les nouvelles élites, bien que cooptées par le Parti, se sont révélées elles aussi partisanes de l'autonomie et de l'affirmation nationale. (…)

On le voit, les autorités n'ont guère le choix. Si la répression est excessive, elle risque de se faire dénoncer par les gouvernements étrangers au risque de remettre en question le bon déroulement des Jeux olympiques. Mais si elles laissent faire, tous les mécontents pourraient recourir à des manifestations, et le « désordre » si redouté deviendrait réalité.

Un snobisme gratuit et démodé

LUCIEN BOUCHARD



L'auteur a été premier ministre du Québec de 1996 à 2001.

M^me^ Lysiane Gagnon,

Le passage suivant de votre chronique de mardi matin a attiré mon attention :

« S'ils n'avaient fait leur marque en politique, Jean Chrétien serait encore un petit avocat à Shawinigan au lieu du millionnaire qu'il est devenu et Lucien Bouchard serait toujours avocat à Chicoutimi au lieu d'être associé à une grande firme montréalaise et d'accumuler divers mandats fort rémunérateurs. »

Vous vous permettez également de prédire que MM. Charest et Dumont, qui partagent avec M. Chrétien et moi l'infortune de ne pas avoir exercé leur profession à Montréal avant leur carrière politique, auront plus tard l'avantage d'y gagner leur vie.

Ces propos me surprennent d'autant plus qu'ils me rappellent l'époque, heureusement depuis longtemps révolue, où les membres des barreaux régionaux devaient se regrouper au sein de ce qu'on appelait le Barreau rural pour affirmer leur poids dans les instances du Barreau du Québec.

Il m'apparaît que la population montréalaise d'aujourd'hui, largement alimentée par les ressources humaines des régions, n'a plus que faire de tels relents de condescendance géographique. Elle se réjouit plutôt des apports régionaux dont elle bénéficie comme elle s'enorgueillit de l'enrichissement de ses communautés culturelles.

Je ne peux m'empêcher de me demander ce qui vous autorise à afficher une attitude aussi hautaine, non pas seulement envers M. Chrétien et moi, mais aussi à l'endroit des quelque 12 000 avocats qui exercent leur profession à l'extérieur de Montréal. Qu'est-ce qui vous fait croire, par exemple, que Jean Chrétien, qui a dirigé pendant 10 ans, au niveau fédéral, des gouvernements majoritaires, n'avait pas suffisamment de talent pour réussir à la place une grande carrière d'avocat ? Qu'est-ce qui vous habilite à laisser entendre que je n'avais pas, avant d'entrer en politique, une pratique professionnelle gratifiante et rémunératrice à Chicoutimi, où j'ai fondé mon propre cabinet ?

Peut-être faut-il vous apprendre que les petites villes du Québec ont produit beaucoup de grands avocats et de grands juges ? (Vous avez compris, bien entendu, que je m'exclus). De même, peut-être conviendrez-vous que tous les grands journalistes ne se trouvent pas qu'à Montréal. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'un professionnel a établi son cabinet dans une petite ville qu'il est petit, pas plus que le fait de signer ses commentaires dans un journal de grande ville n'est en soi une garantie d'excellence non plus que de courtoisie.

Il s'ensuit que le prestige dont vous jouissez n'est pas attribuable à votre qualité de Montréalaise, mais au talent que je vous reconnais.

Hélas, le talent et le prestige sont moins appréciables – mais d'autant plus blessants – quand ils sont mis au service d'un snobisme gratuit, démodé… et petit.

Pas un débat Montréal-régions

M. Bouchard se méprend sur le sens de ma chronique, qui n'était qu'une réflexion sur le fait que les sacrifices financiers consentis par les premiers ministres, lorsqu'ils sont au pouvoir, sont largement compensés par les offres rémunératrices qu'ils reçoivent du secteur privé, une fois revenus à la vie civile. Or, il se trouve – et je n'y peux rien – que les gros moteurs du secteur privé sont à Montréal plutôt qu'ailleurs. Je ne voulais surtout pas relancer le débat Montréal-régions, et il va de soi que je n'ai jamais douté que l'on puisse mener des carrières fructueuses et enviables en dehors de Montréal.

Lysiane Gagnon

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

KOSOVO
Armes et reconnaissances

La Croatie et la Hongrie ont reconnu hier le Kosovo, un jour après le Canada, et la Serbie a rappelé ses ambassadeurs en poste dans ces pays. Jusqu'ici 32 pays, dont les États-Unis et les principaux pays européens, ont reconnu l'indépendance unilatérale de la province serbe. Le président George W. Bush a autorisé hier la fourniture d'armes au Kosovo. – AFP

GÉORGIE
Opposants dans la rue

Quelque 2000 opposants ont manifesté hier devant l'ambassade des États-Unis à Tbilissi pour protester contre le soutien américain au président Mikheïl Saakachvili. Le président contesté s'apprête à être reçu à la Maison-Blanche. Le président George W. Bush a donné hier son appui à l'adhésion de la Géorgie à l'OTAN, malgré l'opposition de Moscou. – AFP

MEXIQUE
Pétrole

L'industrie pétrolière mexicaine a fêté mardi le 70e anniversaire de sa nationalisation alors que Mexico se prépare à ouvrir le secteur aux firmes étrangères, ce que la gauche condamne absolument. La production de la société nationale PEMEX est en baisse. Le président conservateur Felipe Calderon veut la renflouer pour exploiter les gisements en eaux profondes du golfe du Mexique. – AFP

AFGHANISTAN



PHOTO REUTERS

Un enfant afghan tué hier par les balles des soldats de la coalition américaine.

D'autres civils tués

Six civils ont été tués hier en Afghanistan dans un raid aérien de l'OTAN, mais l'Alliance ne fait état que de deux civils tués. La frappe a eu lieu à l'aube dans la province de Khost, dans l'Est, et les victimes sont deux enfants, une femme et trois hommes, tous de la même famille, a dit un porte-parole du gouvernement de la province. – AFP

RDCONGO
Violences

Des affrontements entre groupes armés locaux et étrangers se poursuivent dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et la situation est très tendue au Bas-Congo, a indiqué hier à Kinshasa la Mission de l'ONU (MONUC). Au Nord-Kivu, « six personnes ont été tuées » dans des combats entre miliciens Maï Maï et rebelles hutus du Rwanda. Et des insurgés tutsis congolais et des Maï Maï ont été impliqués dans d'autres combats. – AFP

LES MOTS DU JOUR

« Nous continuons d'être inquiets du fait que l'Iran héberge les combattants d'Al-Qaeda, les entraîne et les ramène en Irak. »

C'est ce qu'a affirmé le candidat présidentiel républicain John McCain lors de sa tournée au Moyen-Orient, avant d'être corrigé par le sénateur Joe Lieberman, qui l'accompagne. « Je suis désolé, a dit McCain, les Iraniens entraînent des extrémistes, pas Al-Qaeda. » Sa gaffe a suscité l'ironie des démocrates, McCain ayant fait de son expérience en politique étrangère le point fort de sa campagne. – **AFP**



PHOTO MARK WILSON, GETTY IMAGES/AFP

Plusieurs centaines de manifestations contre la guerre en Irak ont eu lieu un peu partout aux États-Unis. À Washington, des opposants ont brandi des pancartes de protestation devant la Maison-Blanche.

IRAK, CINQ ANS PLUS TARD

Bush promet la victoire sur fond de manifs antiguerre



ALEXANDRE SIROIS
ENVOYÉ SPÉCIAL
WASHINGTON

Medea Benjamin est confortablement étendue dans un lit baldaquin, bien au chaud sous une douillette rose, dans un parc situé à quelques rues de la Maison-Blanche.

Cinq ans jour pour jour après le début de la guerre en Irak, elle manifeste en pyjama, tout comme une dizaine d'autres membres de l'organisation féminine antiguerre Code Pink. Elle fait semblant de dormir à poings fermés.

Le message de ces opposantes au conflit irakien est on ne peut plus clair. Elles jugent que leurs concitoyens se sont assoupis et qu'il est temps de les réveiller.

« J'ai honte. Les Américains semblent à peine conscients de ce qui se passe. Du fait que nous avons semé la mort et la destruction en Irak », lance Mme Benjamin après avoir ouvert les yeux pour répondre aux questions de *La Presse*.

« Ou du fait que des soldats américains meurent chaque jour. Et que le coût de cette guerre pour notre économie est ahurissant », ajoute-t-elle, sans même bouger de son matelas.

Plusieurs centaines d'opposants à la guerre s'étaient rassemblés hier dans la capitale américaine. Ils manifestaient leur colère autant que leur désarroi, au moment même où George W. Bush, dans un discours remarqué, leur promettait une « victoire ». Dans tout le pays, on a rapporté plusieurs centaines d'événements antiguerre.

Mais les craintes de Code Pink quant à l'apathie de la majorité des Américains étaient fondées. À Washington, la participation en a déçu plus d'un.

Deux Américains sur trois estiment que se battre en Irak ne vaut pas la peine, a révélé un nouveau sondage.

« Les gens manifestent depuis cinq ans et ils ont l'impression que ça n'a rien donné. Ils sont fatigués. D'autres ont décidé de consacrer leurs énergies à l'élection présidentielle de novembre. Ils pensent que c'est la seule façon de faire changer les choses », explique Mme Benjamin.

L'objectif de sensibilisation a toutefois été atteint. Il était difficile de marcher au cœur de la capitale américaine hier sans être interpellé par l'un ou l'autre des événements antiguerre.

Certains étaient carrément perturbateurs. Ils visaient des ministères, entreprises ou médias accusés de contribuer à l'effort de guerre. Des dizaines de manifestants ont par exemple tenté de bloquer l'accès à l'édifice de l'agence américaine du revenu (IRS). Plusieurs ont été arrêtés.

D'autres événements étaient simplement symboliques. Comme la « marche des morts ». Quelques dizaines de personnes, vêtues de noir et portant des masques blancs, ont déambulé silencieusement à travers la ville. Sur leurs poitrines, on lisait le nom d'une victime de la guerre en Irak, son âge et la date de son décès.

Par ailleurs, si la participation laissait à désirer, l'enthousiasme des manifestants était évident. Plusieurs provenaient de l'extérieur de Washington. Incluant Larry Shingleton, un gaillard de 63 ans qui habite le Wisconsin. Ayant servi deux fois au Vietnam dans les années 60, il s'est déplacé pour participer à une marche d'anciens combattants opposés à la guerre en Irak.

Pour se convaincre de la justesse de sa décision, il est allé visiter le mémorial du Vietnam dès son arrivée dans la capitale. « On y a gravé les noms de 58 000 soldats morts, rappelle-t-il. Et en fait, au total, il y a eu 72 000 décès. Ça m'a rappelé que je dois tout faire pour ne pas que quelque chose comme ça se reproduise. »

Bush enthousiaste

Deux Américains sur trois estiment que se battre en Irak ne vaut pas la peine, a révélé un nouveau sondage. George W. Bush s'est néanmoins montré enthousiaste hier quant à l'issue du conflit.

Dans un discours prononcé au Pentagone, il a même prononcé le mot « victoire » à quelques reprises. Et il a prédit le chaos si on retire les soldats américains trop rapidement.

« Les réponses sont claires pour moi. Chasser Saddam Hussein du pouvoir était la bonne décision. C'est un combat que l'Amérique peut et doit gagner », a déclaré le président américain.

Le candidat démocrate à la présidence Barack Obama a lui aussi consacré hier une allocution à l'Irak. Il en a profité pour dénoncé tant Bush que le candidat républicain John McCain et sa rivale Hillary Clinton.

« La leçon de l'Irak, c'est que lorsque nous prenons des décisions sur des sujets aussi sérieux que la guerre, nous avons besoin de politiques basées sur la raison et les faits, a-t-il dit. Pas sur l'idéologie et la politique. »

Jugement controversé en Californie

Illégal pour les parents d'enseigner à leurs enfants à domicile ?



NICOLAS BÉRUBÉ
LOS ANGELES

Les parents qui enseignent à leurs enfants à la maison en Californie viennent de se voir apposer une nouvelle étiquette : criminels.

Dans une décision controversée, un juge de Los Angeles a statué que l'enseignement à domicile « n'est pas un droit reconnu par la Constitution ». Le juge ajoute que seuls les enseignants accrédités ont le droit de tenir des classes à la maison.

La décision a soulevé un tollé dans l'État, où plus de 200 000 enfants reçoivent une éducation en dehors du système scolaire. « Ça fait peur, a dit Julie Lamb, une mère de la région d'Oakdale qui représente une association de parents qui enseignent à la maison. Si le jugement est maintenu, ça ferait de la Californie l'un des plus restrictifs des États-Unis. »

Le sujet est devenu tellement controversé que le gouverneur Arnold Schwarzenegger a dû intervenir pour calmer le jeu. La semaine dernière, Schwarzenegger s'est dit « choqué » par la décision, qui devrait être renversée selon lui.

« Chaque enfant en Californie a droit à une éducation de qualité, et les parents devraient avoir le droit de décider ce qui est le mieux pour eux, a-t-il dit. Les parents ne devraient pas être pénalisés parce qu'ils veulent agir dans le meilleur intérêt de leur enfant. »

Le sujet de l'éducation à la maison est épineux aux États-Unis, où plus de 2 millions d'enfants reçoivent ce type de formation, selon le gouvernement fédéral.

Le sujet de l'éducation à la maison est épineux aux États-Unis, où plus de 2 millions d'enfants reçoivent ce type de formation, selon le gouvernement fédéral. Au plan national, environ la moitié des parents disent choisir cette avenue en raison de la « qualité préoccupante de l'éducation publique ». Le tiers des parents affirment faire ce choix pour des questions religieuses.

La crise actuelle a été déclenchée par la décision d'un juge de la Cour d'appel de la Californie, qui se penchait sur le dossier d'un couple de Los Angeles dont l'enfant a été victime de « mauvais traitements physiques et psychologiques » pendant des cours à domicile.

Le père de l'enfant, Phillip Long, veut maintenant porter sa cause devant la Cour suprême de l'État. « J'ai des convictions religieuses très fortes, a-t-il dit. L'école publique entre en conflit avec ces convictions. Je dois faire ce que ma conscience me dicte de faire. »

Pour Rachel Ross, une mère de Los Angeles qui enseigne à sa fille Samantha, 13 ans, la décision est incompréhensible. « Ma fille subit les mêmes tests que les élèves de l'école, et elle réussit mieux. Je ne vois pas pourquoi on remettrait en question un système qui marche, un système qui a fait ses preuves », dit-elle.

Mieux qualifiés

Pour le président de l'Association des enseignants californiens, David Sanchez, les professeurs qui travaillent dans les écoles sont les seuls capables de donner un enseignement de qualité. « Ils sont les plus qualifiés pour la tâche, ce sont ceux qui ont suivi le processus d'accréditation », dit-il, ajoutant que le système scolaire n'a pas les ressources nécessaires pour accueillir les quelque 200 000 élèves qui étudient à la maison.

Stephen D. Sugarman, professeur de doit à l'Université Berkeley, croit quant à lui que les parents qui enseignent à la maison pourraient se retrouver dans l'embarras si ce jugement devait être maintenu, une éventualité qu'il juge peu probable.

« Les districts locaux ont beaucoup d'autonomie, et pourraient se mettre à intenter des poursuites, dit-il. Mais je ne pense pas qu'ils vont choisir cette avenue. Je pense que les choses vont demeurer inchangées, et que tout le monde va continuer à faire comme avant. »

CRISE TIBÉTAINE

Pékin et le dalaï-lama prêts à dialoguer

JOONEED KHAN

Jurant une « lutte à mort » contre les indépendantistes du Tibet, la Chine continue d'y envoyer des renforts, mais selon le premier ministre britannique Gordon Brown, Pékin est prêt à engager un dialogue avec le dalaï-lama, chef spirituel des Tibétains.



PHOTO NIR ELIAS, REUTERS

Un moine tibétain passe devant une barricade derrière laquelle des policiers chinois montent la garde dans une rue de Xiahe, une ville du Gansu dans le nord-ouest de la Chine.

Faisant état à Westminster d'une conversation téléphonique avec son homologue chinois, Brown a déclaré hier que Wen Jiabao a posé deux conditions à un tel dialogue: que le dalaï-lama renonce à l'indépendance du Tibet et qu'il récuse tout recours à la violence.

Brown a ajouté que le dalaï-lama « a déjà rempli les deux conditions ». Il a indiqué avoir informé Wen qu'il recevrait le chef tibétain lors d'une visite à Londres le 22 mai. La Chine s'est dite « profondément préoccupée » par l'annonce, selon *Chine Nouvelle*.

Washington se félicite

Les États-Unis se sont félicités de la volonté de Pékin d'ouvrir un dialogue avec le dalaï-lama, estimant que « ce serait une chose très positive ».

« Nous encourageons et nous appelons les Chinois à entamer des discussions directes avec le dalaï-lama et ses représentants », a déclaré Tom Casey, porte-parole du secrétariat d'État, interrogé sur les propos de Brown.

De son côté, le dalaï-lama, qui dirige en Inde le gouvernement tibétain en exil, a appelé les dirigeants du monde entier à l'aider à résoudre le conflit par le « dialogue » avec la Chine et à exhorter Pékin à la « retenue » dans sa gestion des troubles.

Tenzin Taklha, un de ses collaborateurs, a indiqué que le dalaï-lama voulait reprendre le dialogue avec Pékin, réaffirmant qu'il ne recherchait pas l'indépendance du Tibet.

Thubten Samphel, du gouvernement tibétain en exil, a déclaré que « si Wen Jiabao est prêt à engager un dialogue, c'est la meilleure des solutions ».

« Lutte à mort »

Ces appels au dialogue interviennent alors que l'homme fort du Tibet, Zhang Qingli, un Han qui dirige le Parti communiste de la région autonome, a affirmé que la Chine avait engagé une « lutte à mort avec la clique du dalaï-lama ».

Les autorités ont affirmé que 105 personnes impliquées dans les manifestations de vendredi à Lhassa s'étaient rendues. Les émeutes y ont fait 13 morts, selon un bilan officiel. Les Tibétains en exil parlent de 100 morts, voire de centaines de victimes, au Tibet et dans d'autres régions.

Toute vérification indépendante est rendue difficile par l'interdiction d'accéder au Tibet ou dans les régions où vivent des minorités tibétaines.

Mardi, Wen Jiabao a affirmé avoir « les preuves » que les émeutes avaient été « organisées par la clique du dalaï-lama » pour « saboter les Jeux olympiques » de Pékin.

Hier la Chine a annoncé maintenir le passage de la flamme olympique sur l'Everest malgré les événements au Tibet, affirmant ne pas craindre un boycottage des Jeux.

Avec BBC, Reuters, AFP, Xinhua et AP

Une seule version de la crise tibétaine dans les médias chinois



MARIO GIRARD
ENVOYÉ SPÉCIAL
CHINE

SHANGHAI — Les Chinois suivent avec grand intérêt la crise qui secoue le Tibet. La plupart de leurs médias nationaux rapportent quotidiennement la manière dont les choses évoluent à Lhassa et dans les provinces de l'Ouest, là où de violentes manifestations auraient fait 16 morts selon les autorités chinoises, plus d'une centaine d'après le gouvernement tibétain en exil. Dans ces reportages, le point de vue reste toujours le même: ceux qui ont pris part aux manifestations de la semaine dernière sont des « criminels ».

Les rares journalistes présents au Tibet, des Chinois pour la plupart, réalisent pour le compte de CCTV4, la chaîne d'information de la télévision nationale chinoise, divers reportages qui sont diffusés tous les soirs vers 21 h. Tous les grands quotidiens nationaux chinois couvrent eux aussi ces événements. Pour plusieurs, le dalaï-lama demeure le grand responsable de cette agitation.

Le quotidien *Nouvelles économiques* parlait hier des « mensonges » du chef spirituel bouddhiste qui « ne peuvent cacher la vérité ». Ce point de vue était partagé par le *China Daily*, qui n'hésitait pas à parler « d'hypocrisie » de la part du leader tibétain en exil. Pour le *Shanghai Daily*, il ne fait aucun doute que les manifestations du 14 mars ont été orchestrées par le dalaï-lama lui-même.

Les articles publiés en Chine au cours des derniers jours tentent toutefois de se faire rassurants. On insiste sur le fait que la situation est revenue à la normale à Lhassa et dans les autres régions du Tibet. Ce fut le cas hier du *Yangtse Evening Post* qui soulignait que, depuis mardi, les commerces et les écoles étaient de nouveau opérationnels.

Ce quotidien, à l'instar d'autres journaux, critiquait par ailleurs l'attitude des médias étrangers. « Les pays étrangers et les associations internationales doivent respecter notre vérité, pouvait-on lire. Ils doivent savoir ce qui est bien et ce qui est mal ».

Hier, le *Global Times*, un quotidien dirigé par l'État chinois, titrait à sa une: « La Chine fait face au regard critique du monde ». L'article faisait état des questions provenant de journalistes étrangers soumises au premier ministre chinois Wen Jiabo lors d'une conférence de presse mardi, qui a suivi la clôture de la première session de la 11e Assemblée nationale.

Les Chinois interrogés par *La Presse* à Shanghai trouvent effectivement que l'opinion internationale est actuellement trop critique face au gouvernement chinois. « Je porte un regarde lucide sur le gouvernement, nous a dit un homme qui a tenu à conserver l'anonymat. C'est une bande de bandits. Mais je crois sincèrement que, dans le dossier du Tibet, qu'il a raison d'agir ainsi. »

Une affaire de famille

Les Chinois qui veulent comparer les informations nationales avec celles des médias étrangers doivent s'armer de courage et de patience. Les reportages présentés par la chaîne américaine CNN ou par la française TV5 sont frappés de black-out. Dès qu'il est question de l'actuelle crise tibétaine, le téléspectateur se retrouve devant un écran noir. Même chose sur internet.

Plus tôt cette semaine, le Club de presse étrangère faisait état d'une trentaine d'incidents entre les autorités chinoises et les journalistes étrangers qui tentent de couvrir les événements liés à la crise. Il est clair que la présence et le point de vue des journalistes étrangers dérangent.

« Personnellement, je souhaiterais qu'on parle davantage de ce problème en Chine », nous a confié Lin Wong, rencontrée à Shanghai. La femme de 40 ans croit cependant que ce conflit ne devrait être traité qu'à l'intérieur de son pays. « En Chine, on préfère régler les choses entre nous, dit-elle. Nous ne sommes pas des enfants. On devrait nous faire confiance et nous écouter davantage. » Selon Mme Wong, les médias chinois sont honnêtes dans le traitement accordé à cette crise. « Si on ne dit pas tout, ça ne veut pas dire que nous sommes malhonnêtes », pense-t-elle.

Depuis le début de ce conflit, le gouvernement chinois tente d'afficher une certaine transparence. Mais pour plusieurs, cette attitude n'est qu'une tactique. « Les médias étrangers ont pris la part du Tibet, nous a expliqué Zou Xu, un intellectuel de 45 ans. Oui, c'est vrai qu'il y a plus de transparence ici, en Chine. Mais tout cela demeure des jeux politiques. Depuis vendredi, on nous montre des images du Tibet. Mais c'est toujours pour avantager la Chine. Vous savez, les communistes, quand ils veulent contrôler les choses, ils sont capables de tout. »



La Francophonie, un monde de rencontres...

La Francophonie, un espace culturel, politique, économique et éducatif, célèbre en ce 20 mars toutes ses richesses partagées en français, cette langue qui nous rassemble et nous unit. En 2008, au Québec, cette célébration revêt une dimension toute particulière, puisqu'elle consacre quatre siècles de présence française dans les Amériques, quatre siècles de rencontres qui ont forgé l'identité québécoise, quatre siècles de partage qui ont façonné notre nation.

La Francophonie, un monde de rencontres encore...

Le gouvernement du Québec est honoré d'accueillir les délégations des 67 autres États et gouvernements ayant le français en partage qui ont choisi Québec pour se réunir en octobre prochain. Seule organisation multilatérale dont le Québec est membre de plein droit, la Francophonie constitue un haut lieu de partage où le savoir-faire québécois prend toute sa place. C'est d'ailleurs dans cette optique que le gouvernement du Québec souhaite dynamiser et moderniser ce XIIe Sommet de la Francophonie en y abordant trois enjeux, soit l'environnement, la gouvernance et la démocratie ainsi que la langue française.

La Francophonie, un monde de rencontres toujours...

Je vous invite à vous rencontrer et à célébrer fièrement la Journée internationale de la Francophonie!

MONIQUE GAGNON-TREMBLAY
Ministre des relations internationales
et ministre responsable de la Francophonie

La Francophonie
j'en fais partie!

MONDE

Caricatures de Mahomet : ben Laden menace l'Europe

Oussama ben Laden a averti l'Europe hier qu'elle devrait « rendre des comptes » pour les caricatures du prophète Mahomet publiées dans des quotidiens danois, selon un message attribué au chef du réseau Al-Qaeda par la société américaine SITE. Dix-sept journaux danois ont publié à la mi-février, au nom de la liberté d'expression et en signe de solidarité, une caricature du prophète Mahomet réalisée par un dessinateur visé par un projet d'attentat déjoué par la police.

— Agence France-Presse



PHOTO D'ARCHIVES AFP

Gerry et Kate McCann, les parents de la petite Madeleine disparue au Portugal.

Des excuses aux parents de Maddie à la une de tabloïds britanniques

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — Les tabloïds britanniques n'ont pas l'habitude de s'excuser pour leurs titres mordants. Menacés de poursuite pour diffamation, deux journaux ont pourtant demandé pardon hier à Gerry et Kate McCann, les parents de Maddie, la fillette disparue au Portugal en mai dernier.

Le *Daily Express* et le *Daily Star* ont fait leur mea-culpa pour avoir insinué dans plus d'une centaine d'articles que le couple avait joué un rôle dans la disparition de leur enfant. « Désolé », ont-ils titré en première page à côté d'une photo des McCann.

Le groupe de presse, *Express Newspapers*, a aussi remis 1,1 million de dollars pour financer les recherches de la petite de 4 ans. Il a préféré régler à l'amiable plutôt que d'aller en cour.

« Nous avons publié des articles qui suggéraient que le couple avait causé la mort de leur fille puis avait tenté de la dissimuler, a écrit le *Daily Express* hier, tiré à 740 000 exemplaires. Il n'y a aucune preuve pour soutenir cette théorie. » Le *Daily Star* a diffusé un énoncé semblable.

L'été dernier, ces mêmes tabloïds titraient « La police portugaise peut prouver que les parents l'ont tuée », ou encore, « Les McCann cachent un gros secret », rappelait hier Roy Greenslade, expert en éthique journalistique, dans son blogue sur le site du *Guardian*.

Leur propriétaire, Richard Desmond, possède également deux chaînes de télévision pornographiques au pays.

Un commerce de mensonges

La presse britannique s'était d'abord toquée du jeune couple à la suite de la disparition de Madeleine le 3 mai 2007. La lune de miel s'est terminée en août dernier lorsqu'il est devenu temporairement suspect dans l'enquête portugaise.

Pour plusieurs experts, cet accord à l'amiable dénote un malaise dans les pratiques de certains rédacteurs en chef. Ils impriment délibérément des mensonges pour faire mousser leur tirage, selon Charlie Beckett, directeur de Polis, groupe de réflexion sur le journalisme. C'est une de leurs stratégies d'affaires, quitte à ouvrir leurs carnets de chèques en cas de poursuite, soutient-il.

« Ils savaient exactement ce qu'ils faisaient, dit le professeur de la London School of Economics. Malheureusement, la dictature de la cote d'écoute, la culture de célébrité et la concurrence des sites internet les poussent à abuser de l'éthique journalistique. »

Ce règlement sert tout de même de leçon à tous les médias du pays, selon Adrian Monck, professeur à la City University. « La terre a tremblé pour tous les journaux aujourd'hui », dit-il.







La Française qui s'est fait refuser une euthanasie est retrouvée morte

AGENCE FRANCE-PRESSE

DIJON, France — Une femme de 52 ans, qui souffrait d'une tumeur incurable et avait sollicité en vain auprès de la justice française le droit de recourir à l'euthanasie, a été retrouvée morte chez elle hier, a-t-on appris auprès du ministère français de l'Intérieur.

« La mort a été constatée à 19 h 30. Les causes de la mort ne sont pas connues. Nous allons faire des prélèvements et des analyses. Nous en saurons plus demain (aujourd'hui) », a déclaré lors d'un point de presse le procureur de la République de Dijon, Jean-Pierre Allachi.

« Il n'y a pas d'éléments patents de signes d'hémorragie » (NDLR: dont souffrait régulièrement Chantal Sébire en raison de sa maladie), a ajouté sans plus de détails le procureur, devant le domicile de M^me^ Sébire à Plombières-les-Dijon.

La justice avait rejeté lundi la demande de Chantal Sébire qui, défigurée par une tumeur incurable la faisant souffrir « atrocement », selon ses propres déclarations, avait demandé le droit d'être euthanasiée par un de ses médecins.

Cette ancienne institutrice, mère de trois enfants, souffrait d'une « esthesioneuroblastome », une tumeur évolutive des sinus et de la cavité nasale.

« Les causes de la mort ne sont pas connues. Nous allons faire des prélèvements et des analyses », a déclaré le procureur de la République de Dijon, Jean-Pierre Allachi.

Cette maladie très rare – 200 cas recensés dans le monde en 20 ans – est incurable et provoque une déformation irréversible du visage et des souffrances décrites comme « atroces » par M^me^ Sébire.

Dans sa demande, Chantal Sébire faisait état de ses « souffrances intenses et permanentes », du « caractère incurable des maux dont elle est atteinte » et de son « refus de devoir supporter l'irréversible dégradation de son état ».

Elle demandait à la justice d'« autoriser l'un de ses médecins à lui prescrire le traitement nécessaire pour lui permettre de terminer sa vie dans le respect de sa dignité ».

Cette affaire a soulevé ces derniers jours un nouveau débat en France, où une loi de 2005 instaure, dans certains cas, une sorte de droit au « laisser mourir » par l'arrêt de tout traitement, mais ne permet pas aux médecins de pratiquer une euthanasie active.

Euthanasie en Belgique

La mort de M^me^ Sébire intervient le même jour que celle de l'écrivain belge Hugo Claus qui, atteint de la maladie d'Alzheimer, a choisi de mourir en Belgique par euthanasie hier à l'âge de 78 ans.

La Belgique fait partie depuis 2002 des rares pays au monde à avoir légalisé l'euthanasie sous certaines conditions.

Les services du premier ministre français ont demandé hier à Jean Léonetti, rapporteur de la loi de 2005 instaurant un droit au « laisser mourir » mais pas à l'euthanasie active, une mission d'évaluation pour remédier éventuellement à « l'insuffisance de la législation ».

10 000 Français radiés

Près de 10 000 Français vivant au Québec ont reçu ces derniers jours une lettre les informant qu'ils avaient été radiés du « registre des Français établis hors de France », qui leur permet d'être inscrits sur une liste électorale.

Le consul général de France à Montréal, Gérard Serre, explique que cette lettre, « un document juridique », a été envoyée partout dans le monde à tous les Français qui ont omis de renouveler leur carte consulaire, notamment « 9500 personnes » inscrites à Montréal. Il y a près de 2 millions de Français vivant hors de France.

Le consul tient à rassurer ses compatriotes: il n'y aura pas d'élections auxquelles les Français de l'étranger auraient pu voter cette année. Pour l'an prochain, ils pourront s'inscrire et voter s'ils vérifient qu'ils sont bel et bien immatriculés à leur consulat de tutelle.

– Éric Clément

PONTIAC | CARBUREZ À L'ÉMOTION

AUTOS DÉCHAÎNÉES

FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % JUSQU'À 72 MOIS[1]

WAVE

Moteur 4 cyl. de 1,6 L à DACT développant 103 HP • Siège du conducteur réglable en hauteur • Sacs gonflables avant avec capteur de présence du passager • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Lecteur CD et MP3 avec prise audio auxiliaire • Chauffe-moteur

LOUEZ À 183 $[3] LOCATION 60 MOIS | ACHETEZ À 195 $[2] FINANCEMENT 72 MOIS

0 $ COMPTANT

Préparation et frais de transport de 1095 $ INCLUS



Mêmes offres disponibles sur le modèle 5 portes.

ROUTE[4] : 5,8 L/100 KM
VILLE[4] : 8,7 L/100 KM

G6 SE ÉDITION SPÉCIALE

Système de communication et d'assistance OnStar[6] • Moteur VVT 4 cyl. 2,4 L à DACT développant 164 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Climatisation • Freins ABS • Glaces, portières et rétroviseurs à réglage électrique

LOUEZ À 269 $[3] LOCATION 48 MOIS COMPTANT : 2 841 $ | ACHETEZ À 319 $[2] FINANCEMENT 72 MOIS COMPTANT : 0 $

Préparation et frais de transport de 1250 $ INCLUS



★★★★★ Sécurité 5 étoiles[5]

ROUTE[4] : 6,5 L/100 KM
VILLE[4] : 9,6 L/100 KM

TORRENT

Système de communication et d'assistance OnStar[6] • Moteur V6 de 3,4 L à ISC développant 185 HP • Climatisation • Phares antibrouillard • Télédéverrouillage • Freins ABS • Roues en aluminium

LOUEZ À 294 $[3] LOCATION 48 MOIS COMPTANT : 2 917 $ | 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS[1]

Préparation et frais de transport de 1150 $ INCLUS



★★★★★ Sécurité 5 étoiles[5]

ROUTE[4] : 8,3 L/100 KM
VILLE[4] : 12,2 L/100 KM

MONTANA SV6

Système de communication et d'assistance OnStar[6] • Moteur V6 polycarburant de 3,9 L développant 240 HP • Climatisation • Freins ABS • Glaces avant, glaces de custode et rétroviseurs chauffants à réglage électrique • Télédéverrouillage

LOUEZ À 279 $[3] LOCATION 48 MOIS COMPTANT : 2 532 $ | ACHETEZ À 19 699 $[7]

Préparation et frais de transport de 1300 $ INCLUS à la location



★★★★★ Sécurité 5 étoiles[5]

ROUTE[4] : 8,5 L/100 KM
VILLE[4] : 13,1 L/100 KM

TOIT OUVRANT SANS FRAIS

OFFERT SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS[8]. VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE PONTIAC POUR LES DÉTAILS.

OFFRESPONTIAC.CA

PONTIAC BUICK GMC

LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
160 000 KM 5 ANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE[9] + 160 000 KM 5 ANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE[9] + 160 000 KM 5 ANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE[9]

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS.ca — GM paie les 2 premières mensualités[10] !

autos-o-ciel une histoire d'auto qui finit bien — GAGNEZ VOTRE CIEL ! DONNEZ VOTRE VIEILLE VOITURE.

Obtenez un crédit applicable à l'achat d'un véhicule GM neuf admissible lorsque vous envoyez votre vieux véhicule se reposer au ciel. Visitez autos-o-ciel.ca ou votre concessionnaire GM pour connaître tous les détails.

3545695A

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2008 suivants : Wave 5 portes (2TD48/R7A), berline Wave (2TD69/R7A), G6 SE (2ZG69/R7B), Torrent (2LF26/R7A) et Montana SV6 (2U11416/R7F). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. Taux d'intérêt à 0 % sur le financement à l'achat d'une Wave et d'une G6 pour un terme allant jusqu'à 72 mois, et jusqu'à 60 mois pour le Torrent, sur approbation de crédit de GMAC seulement. 2. À l'achat, paiements mensuels basés sur un financement de 72 mois pour la Wave et la G6. Préparation et frais de transport inclus à l'achat. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. 3. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 60 mois pour la Wave, et après 80 000 km pour la G6, le Torrent et le Montana SV6. Première mensualité exigible à la livraison. Frais de transport inclus à la location. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 100 000 km pour la Wave, et après 80 000 km pour la G6, le Torrent et le Montana SV6. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de garantie requis. 4. Cote de consommation telle que publiée dans EnerGuide pour le moteur 3,4 L et boîte automatique 5 vitesses et le Montana SV6 avec moteur 3,9 L et boîte automatique 4 vitesses. 5. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux pour les passagers avant et arrière lors des tests d'impacts latéraux pour le Torrent 2008, la plus haute cote de sécurité décernée par le gouvernement américain. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). 6. Comprenant un abonnement d'un an gratuit au plan Sain et sauf. Contrat de service requis. Pour obtenir tous les détails et modalités liés au service OnStar, composez le 1 800 667-8677, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le onstarcanada.com. 7. À l'achat, préparation incluse. Transport, frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. 8. General Motors créditera le concessionnaire pour un montant équivalant à la valeur d'un toit ouvrant, taxes applicables incluses. L'offre s'applique seulement aux modèles 2008 neufs ou en démonstration suivants : Wave SE (2TW48/1SB/CF5), Wave SE (2TW69/1SB/CF5), G5 SE (2AL37/1SB/CF5), G5 SE (2AL69/1SB/CF5), G5 GT (2AN37/1SA/CF5), G5 GT (2AN69/1SA/CF5), Torrent GT TA (2LF26/1SC/R6S), Torrent GT TI (2LG26/1SD/CF5), Torrent GT TA (2LF26/1SD/CF5), Torrent GT TI (2LG26/1SD/CF5), G6 SE (2ZG69/1SA/R6B), Torrent GXP (2LS26/1SE/R6S), Torrent GXP (2LT26/1SE/R6S), Torrent GXP (2LS26/1SF/CF5) et Torrent GXP (2LT26/1SF/CF5). L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles au Canada. Détails et conditions chez le concessionnaire Pontiac de votre région. 9. Selon la première éventualité. Les camions poids moyen sont exclus. 10. Consultez votre concessionnaire ou primegmpouretudiants.ca pour les détails. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca; sauf Montana SV6) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

ACTUALITÉS

AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Deux villes déboutées

ÉRIC CLÉMENT

Embarrassé avec des allégations de conflit d'intérêts étudiées par le ministère de la Justice, le maire de Longueuil, Claude Gladu, a eu, mardi, des raisons de se réjouir dans un autre dossier: la Commission municipale du Québec (CMQ) a rejeté les plaintes déposées par Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert à propos de décisions prises par le conseil d'agglomération.

En janvier, ces deux villes avaient porté plainte contre des règlements adoptés par l'agglomération qui modifiaient la liste des équipements sous responsabilité commune des villes, le partage des dépenses, l'exercice de certaines compétences et l'étalement du fardeau fiscal. La CMQ a rejeté ces plaintes en précisant que ces villes «n'ont pas établi que les règlements adoptés par l'agglomération contenaient des mesures inéquitables envers leurs contribuables».

Mardi après-midi, Longueuil a diffusé un communiqué de presse dans lequel elle affirme que «la décision de la CMQ valide de façon non équivoque les décisions du conseil d'agglomération de Longueuil, et démontre, encore une fois, que la politique de la chaise vide adoptée par les maires de Brossard, de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Lambert ne sert ni l'administration publique et encore moins les citoyens et citoyennes de ces trois municipalités qui ne sont pas représentées à l'intérieur d'une structure administrative régionale où est pourtant gérée la moitié de leurs taxes».

Mais dans son communiqué, Longueuil a commis une erreur. Elle indique que la CMQ «considère» que les deux villes «se sont volontairement exclus (sic) des discussions», en snobant les séances du conseil d'agglomération. Or, jamais la CMQ n'a-t-elle déclaré ce qui se trouve entre guillemets, a constaté *La Presse* en consultant les documents de la CMQ.

Pourquoi, le directeur des communications de Longueuil, François Laramée, a-t-il attribué à la CMQ un motif qui avait été invoqué par la Ville? «Effectivement, il y a eu une erreur de guillemets, a admis Jean Rossignol, agent de liaison du maire Gladu. Mais on peut supposer que la CMQ prend en compte nos arguments.»

Interloqué de voir Longueuil mettre des mots dans la bouche de la CMQ, le maire de Saint-Bruno-de-Montarville, Claude Benjamin, a affirmé à *La Presse*, hier, que la remarque est d'autant plus fausse que «pour toutes les décisions faisant partie de cette plainte», sa ville était représentée ce jour-là au conseil d'agglomération.

Le maire de Brossard évincé par la députée libérale

ÉRIC CLÉMENT

Le maire de Brossard, Jean-Marc Pelletier, va se plaindre auprès du gouvernement contre la députée libérale de La Pinière, Fatima Houda-Pepin: selon l'organisateur du Festival de la littérature de la Montérégie, Sylvain Meunier, la députée lui a demandé de «désinviter» le maire au lancement de cet événement qui avait lieu dans sa ville.

Les désaccords entre le maire et la députée, qui couvrent tous les deux exactement le même territoire, sont connus depuis des années. L'agglomération de Longueuil, les fusions, les défusions, les réalisations de M^me^ Houda-Pepin: tout a créé de la discorde entre eux deux.

Le 14 mars, une conférence de presse pour lancer le Festival a eu lieu à la bibliothèque publique de Brossard à l'invitation de l'Association des auteurs de la Montérégie (AAM) qui organise le festival. Alors que le maire et les autres conseillers municipaux avaient été invités à y participer, Jean-Marc Pelletier a reçu par la suite un message téléphonique de M. Meunier, président de l'AAM.

Dans ce message, qu'on peut écouter sur le site YouTube, M. Meunier dit qu'il regrette, mais ne peut plus inviter M. Pelletier. «J'ai la délicate obligation de vous dire que cette invitation était une erreur, dit-il. C'est madame Fatima Houda-Pepin qui finance la conférence de presse et madame Houda-Pepin ne désire pas inviter monsieur le maire Pelletier à la conférence de presse. Voilà la situation. Alors, pour éviter de créer un froid, il serait peut-être préférable qu'il ne vienne pas.»

M. Meunier a confirmé à *La Presse* avoir laissé ce message. «C'est une mésentente évidente entre la députée et le maire, c'est tout ce que je peux vous dire», dit-il, ajoutant qu'après que M^me^ Houda-Pepin lui eut demandé de ne pas inviter le maire, «nos relations ont été quelque peu refroidies».

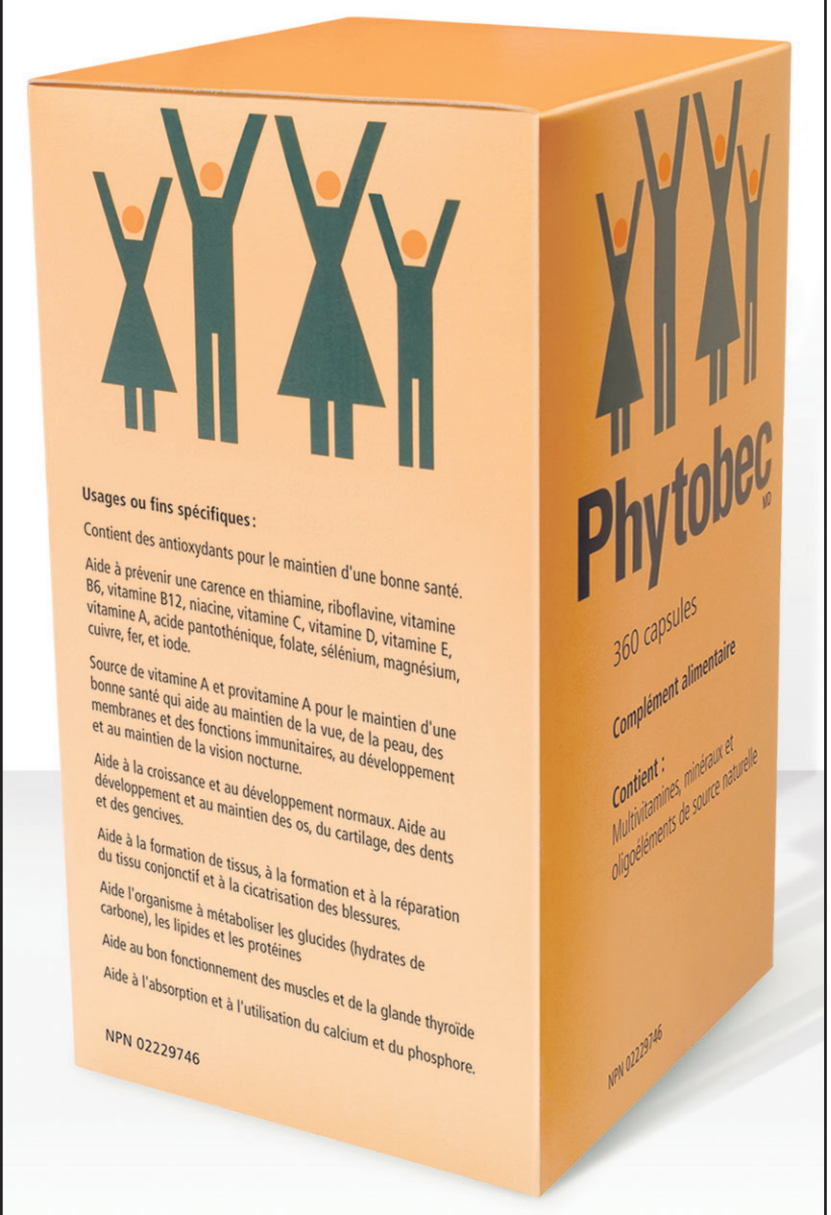
Ce festival, qui a lieu du 1^er^ avril au 2 mai, existe depuis sept ans. Il est financé par le ministère québécois de la Culture. Le bureau de la députée donne 5000$ pour prendre en charge les Grands Prix remis par le festival.

M. Pelletier a dit à *La Presse* que la députée «manque de savoir-vivre» et que cela «frise la vulgarité». Il dit qu'il ne veut pas en rester là. «Est-ce que cela signifie que si M. Meunier ne m'excluait pas, le festival n'aurait pas eu la subvention de la députée l'an prochain? C'est du tordage de bras.»

Invitée à commenter, M^me^ Houda-Pepin était très embarrassée. «Ce que je peux vous dire, c'est que je supporte le festival, dit-elle. J'ai fait des invitations parce que je suis marraine des Grands Prix de la Montérégie et que je suis impliquée dans l'organisation de cet événement qui est un franc succès.»

Pour écouter le message sur YouTube: http://fr.youtube.com/watch?v=lpqLB0Cffc

Phytobec
est un produit de santé naturel surprenant de savoir-faire…



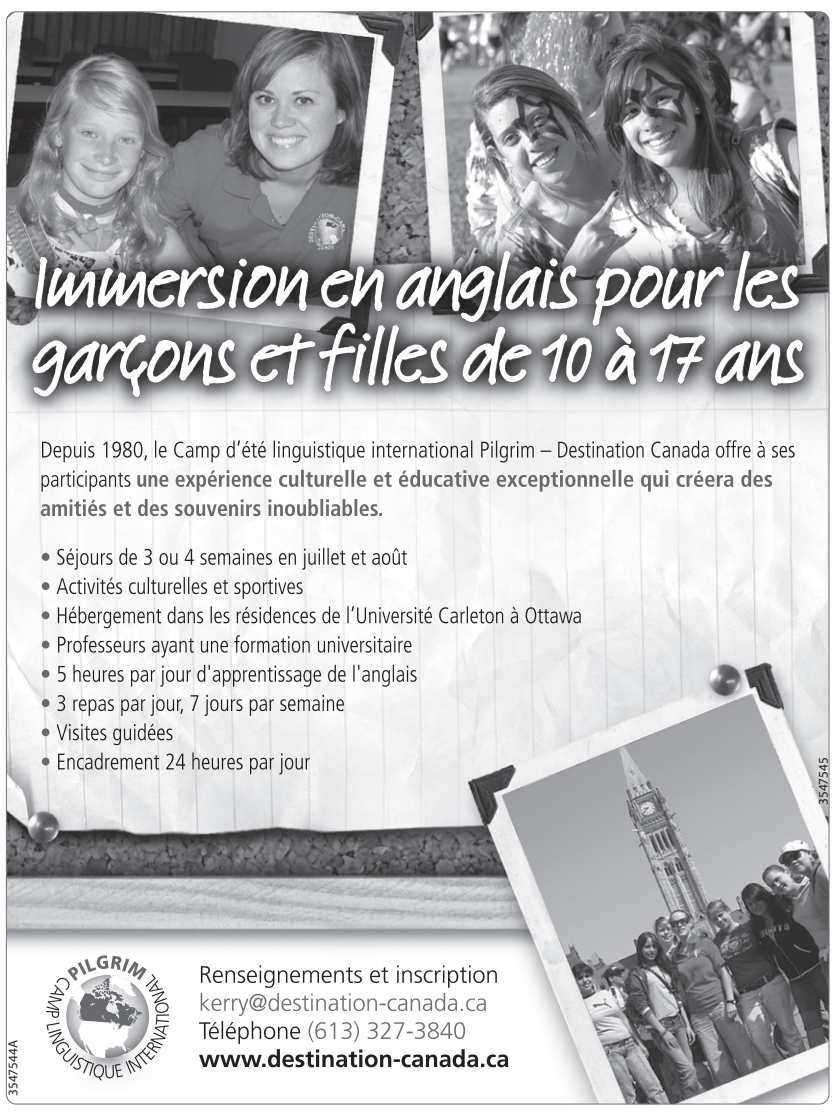
Vous avez choisi **Phytobec** vous avez bien fait!

Phytobec : Reconnu et considéré en tant que produit de santé naturel (PSN)

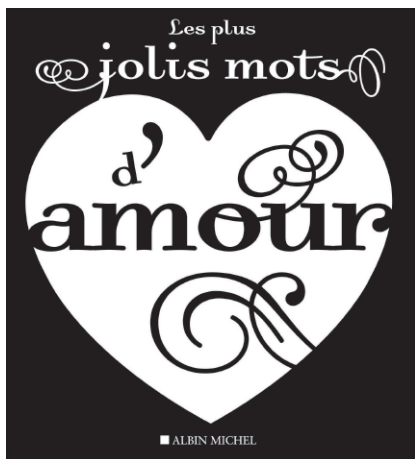
Phytobec : Titulaire d'une nouvelle licence. NPN : 02229746

Phytobec : Les usages ou les fins recommandés font partie intégrante de la licence. Lire l'étiquette.

3550299



LA SUPERGRILLE DU MOIS
LA PRESSE



Pour février, voici les gagnants qui ont mérité le livre « LES PLUS JOLIS MOTS D'AMOUR » et un t-shirt *La Presse*

Albin Michel

M. CLAUDE BÉLAIR SAINTE-THÉRÈSE	MME THÉRÈSE DUFF MONTRÉAL	MME NICOLE PREGENT VALLEYFIELD
MME MADELEINE BERGERON LACHINE	MME MICHELINE DUPUIS PIEDMONT	MME GISÈLE RICHARD SAINT-LAURENT
MME LYSE BÉRUBÉ BELOEIL	M. GILBERT GAGNON SAINT-HUBERT	MME GISÈLE RIENDEAU MONT-SAINT-HILAIRE
MME CARMEL BRISEBOIS BROSSARD	M. PIERRE GAGNON CHICOUTIMI	MME HÉLÈNE RIVERIN BROSSARD
MME FRANÇOISE CHALIFOUX BLAINVILLE	MME MURIELLE S. GAGNON BELOEIL	M. YVES ROBILLARD LASALLE
MME THÉRÈSE CHAMPAGNE LASALLE	MME LYETTE GERVAIS SAINTE-JULIE	MME HÉLÈNE RUEL SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASCA
M. PAUL CHARLEBOIS NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT	M. DENIS HOUDE MONTRÉAL	M. RÉAL SAINT-JEAN SAINT-HYACINTHE
MME IRÈNE CHARTIER MONTRÉAL	M. PIERRE ÉTIENNE JOLY LAVAL	MME YOLANDE SAINT-MICHEL MONTRÉAL
M. HENRI CHRÉTIEN GASPÉ	MME EILEEN KELLY LAVAL	MME COLLETTE SAINT-ONGE SAINT-OURS
MME PAULE-RENÉE CLOUTIER MONT-ROYAL	M. POLYDORE LAFLAMME MONTRÉAL-NORD	MME LISE SCALESSE SAINT-LAMBERT
MME MONIQUE CÔTÉ LORRAINE	M. PIERRE LAFLEUR BLAINVILLE	MME GISÈLE SIROIS MONTRÉAL
M. MARC DAOUST SAINT-BASILE-LE-GRAND	M. PIERRE LECLERC LONGUEUIL	M. BERTRAND THIBODEAU LONGUEUIL
MME LOUISE DEMEULES VERDUN	M. JEAN LEMAY VICTORIAVILLE	M. GÉRARD TREMBLAY LAVAL
M. MICHEL DÉSALLIERS LE GARDEUR	MME LISE MARTIN LAVAL	M. BERNARD TROTTIER LAVAL
MME MANON DESCOTEAUX LACHINE	MME ANNICK MASSON SAINTE-ANNE-DES-PLAINES	MME MARIE VANASSE SAINTE-MARTINE
MME RÉJEANNE DESJARDINS VIMONT, LAVAL	M. PIERRE MORISSETTE MONTRÉAL	MME CARMEN VILLENEUVE MONTRÉAL-NORD
MME ALINE DIONNE MONTRÉAL	MME DIANE POIRIER REPENTIGNY	

« Merci à tous ceux et celles qui ont participé »
Prévoyez un délai de 4 à 6 semaines pour la réception de votre prix.

LA PRESSE
cyberpresse.ca

3541718A



FAITES UN CHOIX GAGNANT

La meilleure sélection au pays offre maintenant un PLUS GRAND CHOIX.

Choisissez l'une des offres en prime††

jusqu'à **2000$** en accessoires MOPAR Ω

ou choisissez jusqu'à **1750$** d'options sans frais** ou en programme d'entretien prolongé†

ou choisissez jusqu'à **1000$** en essence gratuite¥ ou de remise en argent∞



VERSION 4 ROUES MOTRICES DISPONIBLE

CHRYSLER SEBRING BERLINE 2008

Achetez à

19 995$◊

- Moteur 2,4 L DACT à double VVT de 173 cv
- Transmission automatique • Climatiseur
- Roues de 16 po en aluminium • 6 coussins gonflables
- Freins antiblocage aux 4 roues avec assistance au freinage

Consommation d'essenceΔ**:**
Ville : 9,7 L/100 km (29 mpg) Autoroute : 6,6 L/100 km (43 mpg)

ou louez à

199$*

PAR MOIS
LOCATION DE 24 MOIS
2 044 $ COMPTANT INITIAL

★★★★★
Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions latérales‡



LA TOUTE NOUVELLE DODGE GRAND CARAVAN 2008

ENSEMBLE VALEUR PLUS

Louez à

279$* PAR MOIS
LOCATION DE 24 MOIS
1 699 $ COMPTANT INITIAL

- Moteur V6 de 3,3 L polycarburant • Transmission automatique • Climatiseur
- Freins antiblocage à disque aux 4 roues • Système électronique d'antidérapage (ESP[MC])
- Coussins gonflables frontaux et rideaux latéraux

Consommation d'essenceΔ**:**
Ville : 12,6 L/100 km (22 mpg) Autoroute : 8,4 L/100 km (34 mpg)

★★★★★
Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions frontales‡



JEEP GRAND CHEROKEE 4X4 DIESEL 2008

NORTH EDITION

Louez à

489$* PAR MOIS
LOCATION DE 24 MOIS
3 903 $ COMPTANT INITIAL

- Moteur V6 de 3,0 litres turbo diesel de fabrication Mercedes-Benz • Meilleure consommation de carburant dans sa catégorie♦ • Réduit la consommation de carburant jusqu'à 30 % tout en diminuant les émissions de CO_2 de 20 % comparativement à un moteur à essence
- Capacité de remorquage de 3 266 kg (7 200 lb) • RADIO SATELLITE SIRIUS Voir jeep.ca pour les détails • PARCOUREZ PLUS DE 700 km SANS DEVOIR REFAIRE LE PLEIN♦.

Consommation d'essenceΔ**:**
Ville : 12 L/100 km (24 mpg) Autoroute : 9 L/100 km (31 mpg)

★★★★★
Cote de sécurité 5 étoiles de la NHTSA aux essais de collisions frontales et latérales‡

LE MANUFACTURIER AUTOMOBILE QUI CONNAÎT LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE AU PAYS√

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP[MD] • DODGE OU VOTRECHRYSLER.CA/QUEBEC AUJOURD'HUI.

votrechrysler.ca votrejeep.ca votredodge.ca

SIRIUS RADIO SATELLITE

INFORMEZ-VOUS AU SUJET D'UN ABONNEMENT GRATUIT D'UN AN OFFERT AVEC TOUTES NOS RADIOS SATELLITE SIRIUS

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR
Services financiers Chrysler

◊, * Transport, taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclusives et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques et du programme Mon Volant, et qui s'appliquent à la livraison au détail pour usage personnel seulement des modèles 2008 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. ◊ Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Chrysler Sebring 2008 avec l'ensemble 24H + WFW. Les prix et (ou) les frais de transport peuvent avoir changé depuis la date de publication. Veuillez valider les prix en vigueur auprès de votre concessionnaire Chrysler • Jeep • Dodge. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. †† Ces offres d'une durée limitée sont mutuellement exclusives et s'appliquent pas aux modèles Dodge Ram Diesel HD et Dodge Challenger. La valeur des options varie selon le Grand Caravan 2008 (24F + GTS) et pour le Jeep Grand Cherokee 2008 (22X + GWA + AL3 + AHX). Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Frais d'inscription au RDPRM de 60 $, incluant les frais du registre, sont en sus. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable des taxes, les autres seront déduites après l'application des taxes. Certaines conditions s'appliquent. Les offres prennent fin le 31 mars 2008 et sont sujettes à changement sans préavis. prix et les conditions. †† Ces offres d'une durée limitée sont mutuellement exclusives et s'appliquent pas aux modèles Dodge Ram Diesel HD et Dodge Challenger. La valeur des options varie selon fs sélectionnés 2008 achetés ou loués par l'entremise de Services Financiers Chrysler. Les offres ne s'appliquent pas aux modèles Dodge Ram Diesel HD et Dodge Challenger. La valeur des options varie selon s préavis. Rendez-vous au www.chryslercanada.ca/fr ou voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails et les conditions. Ω Le rabais sur les accessoires Mopar inclut les taxes et l'installation, et doit déduit du prix des options et rehaussements admissibles avant les taxes. Voyez votre concessionnaire pour les détails quant aux options et rehaussements admissibles. Toute portion non utilisée de ce rabais ne d'essence gratuite sera accordé sous la forme d'une carte-cadeau d'essence Petro-Canada qui peut être utilisée pour des achats aux stations Petro-Canada au Canada. La carte-cadeau d'essence Petro-Canada le ou pour réduire les versements mensuels. Sinon, le client peut choisir d'obtenir un chèque pour le rabais comptant. √ Sur la base de la croissance des ventes et du marché en 2007. ∞ L'offre « Mon Volant » de ps plein, un collège, un cégep ou une université reconnue et à ceux qui ont reçu un diplôme de l'un de ces établissements au cours des quatre dernières années. L'offre « Mon Volant » s'applique à la vente ou à la *rburant* de Ressources naturelles Canada (RNCan). Votre consommation d'essence peut varier. ‡ Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) lors de tests de © SIRIUS est une marque de commerce de SIRIUS Satellite Radio Inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge du Québec**

Mon volant PROGRAMME ÉTUDIANT

CHRYSLER Jeep DODGE CINQ ÉTOILES

3548689

3536656A

BRAVIA

SONY



KDL52XBR4

BRAVIA. Couleur incomparable.

Les téléviseurs ACL BRAVIA XBR vous donnent les couleurs les plus vives, les plus brillantes et les plus réalistes de tout téléviseur à écran plat. Les modèles technologiquement supérieurs à résolution Full HD 1080p* et à panneaux couleur à 10bits* offrent quatre fois les détails et des transitions plus douces que les téléviseurs ACL conventionnels. Il en résulte une image incroyable dotée de milliards de couleurs. Pas étonnant que BRAVIA[MD] soit l'un des téléviseurs les plus technologiquement évolués sur le marché actuel. Rendez-le encore plus vibrant avec la gamme complète de produits BRAVIA THEATRE[MC] de Sony : lecteurs Blu-ray Disc[MD], récepteurs de cinéma-maison, et systèmes stéréo ambiophoniques qui vous donnent une expérience cinématographique incomparable. Grâce à la technologie BRAVIA THEATRE SYNC[MC]*, vos composantes se mettent toutes en fonction et hors fonction en même temps, et passent automatiquement au mode ambiophonique lorsque vous visionnez un film, le tout, du toucher d'un seul bouton. Mettez plus de couleur dans votre vie en visitant sonystyle.ca/fr, Maison Sony, un détaillant Sony autorisé, ou en composant le 1-888-289-7669.

Full HD 1080 · LIVE COLOUR CREATION · x.v.Color · Motionflow 120Hz · BRAVIA ENGINE PRO · 10 bit · BRAVIA Theatre Sync

Sony, BRAVIA et Blu-ray Disc sont des marques déposées, et Incomparable, Motionflow et BRAVIA Engine sont des marques de commerce de Sony Corporation. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les images à l'écran sont des simulations. Les produits peuvent différer de l'illustration. *Disponible sur la plupart des modèles.

Incomparable[mc]

3512056A

3547945